

FONDS DE RECHERCHE
DU QUÉBEC – SANTÉ

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2017-2018



Québec 

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE À LA MINISTRE	3
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS	5
PARTIE I : LE FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ	7
PARTIE II : L'ANNÉE EN BREF	13
PARTIE III : LES RÉSULTATS	17
PARTIE IV : APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET UTILISATION DES RESSOURCES	79
PARTIE V : ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018	85
ANNEXE	101

LETTRE À LA MINISTRE

Madame Dominique Anglade
Vice-première ministre
Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Ministre responsable de la Stratégie numérique

Madame la Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel de gestion 2017-2018 du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS), conformément à la Loi sur l'administration publique.

Ce rapport fait état des principales réalisations du FRQS dans le cadre de sa mission de promouvoir et de soutenir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheuses et chercheurs en santé. Les résultats sont le reflet des engagements concrets du FRQS au regard des grandes orientations de son Plan stratégique 2014-2017, reconduit pour une année, ainsi que de la mise en œuvre des mesures de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022, de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027 et de son Plan d'action de développement durable 2016-2020.

De plus, ce document rend compte de l'utilisation des ressources humaines, informationnelles et financières du Fonds. Nous soulignons la contribution soutenue et remarquable des membres du personnel, qui s'est avérée primordiale dans la concrétisation des réalisations présentées.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion

Le directeur scientifique,



Serge Marchand

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le présent Rapport annuel de gestion 2017-2018 relève de notre responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée, ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce Rapport annuel de gestion 2017-2018 décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds de recherche du Québec – Santé. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs, et des résultats obtenus cette année.

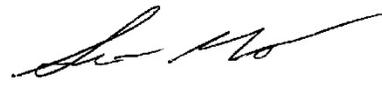
Aussi, nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport et les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2018.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion

Le directeur scientifique,



Serge Marchand

LE FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ

PARTIE I

Regroupés depuis 2011 sous la bannière Fonds de recherche du Québec (FRQ) et présidés par le scientifique en chef, les trois Fonds de recherche — Nature et technologies, Santé, Société et culture — couvrent l'ensemble des domaines de recherche. Chaque Fonds, administré par un conseil d'administration et dirigé par une directrice ou un directeur scientifique, met en œuvre une offre de programmes adaptée aux spécificités de son secteur et soutenant les maillages intersectoriels pour réaliser son mandat décrit dans la loi constitutive des Fonds (RLRQ, c. M-15.1.0.1). Ce regroupement a permis d'établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise, et d'accroître les synergies et les partenariats entre les différents secteurs de recherche pour répondre aux grands défis du 21^e siècle auxquels le Québec doit faire face.

MISSION

Le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) a pour mission d'agir comme catalyseur de la recherche en santé au Québec en planifiant, coordonnant et soutenant le développement de l'ensemble des secteurs de la recherche publique en santé humaine; en favorisant l'émergence de partenariats de recherche avec le secteur public, l'industrie et le milieu caritatif; en maximisant les retombées de la recherche sur la santé des citoyens, sur le développement économique et sur le rayonnement du Québec au Canada et au niveau international.

VISION

C'est en comptant sur les acquis humains, scientifiques et organisationnels que le FRQS entend rehausser la compétitivité nationale et internationale des chercheurs et des équipes de recherche du Québec :

- en consolidant les assises du financement de la recherche publique en santé, en particulier à travers ses programmes de bourses de formation, de bourses de carrière et de subventions aux centres de recherche;
- en soutenant un certain nombre d'initiatives stratégiques qui tirent profit du capital d'excellence existant au sein de ses centres, groupes et réseaux de recherche, d'une part, et au moyen de son programme de subventions, d'autre part;
- en assumant pleinement son rôle de leader de la communauté de recherche en santé du Québec à travers la poursuite de ses efforts de réseautage, de coordination et d'harmonisation des forces en présence.

VALEURS

Dans toutes ses interventions, le FRQS entend agir en se guidant sur quatre ensembles de valeurs :

Excellence et rigueur • Intégrité et professionnalisme • Concertation et synergie • Audace et avant-gardisme

DOMAINES DE RECHERCHE

Appareil locomoteur et arthrite • Cancer • Génétique humaine • Maladies infectieuses et immunitaires • Neurosciences, santé mentale et toxicomanies • Nutrition et métabolisme • Santé circulatoire et respiratoire • Santé de la mère, des enfants et des adolescents • Santé des populations • Santé différentielle des sexes • Services de santé • Vieillesse

Les nouvelles technologies font émerger de nouveaux domaines de recherche, dont la médecine de précision, la santé et les technologies numériques, l'intelligence artificielle et la santé, ainsi que la nanomédecine.

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

Bourses de formation

- Bourses de maîtrise et de doctorat en recherche
- Bourses de maîtrise et de doctorat pour les étudiantes et étudiants en médecine
- Bourses de maîtrise et de doctorat en recherche pour les détentrices et détenteurs d'un diplôme professionnel
- Bourses de recherche postdoctorale
- Bourses de recherche postdoctorale pour les candidates et les candidats non domiciliés au Québec
- Bourses de recherche post-diplôme professionnel
- Bourses de formation en recherche pour les médecins résidents

Bourses de carrière

- Chercheurs-boursiers
- Chercheurs-boursiers cliniciens
- Chercheurs boursiers de mérite
- Appui pour les enseignants-chercheurs de collège

Activités et services

Outre ses programmes d'aide financière, le FRQS offre une expertise reconnue dans la gestion et l'évaluation scientifique de programmes de recherche. Différents organismes et ministères lui ont confié des mandats spéciaux d'évaluation.

Subventions de centres, groupes, réseaux

- Centres et instituts de recherche
- Réseaux thématiques

Subventions de recherche et initiatives stratégiques

- Subventions en partenariats
- Subventions d'établissement de jeunes chercheurs
- Subventions d'établissement de jeunes chercheurs cliniciens

Collaborations internationales

- Initiatives internationales de recherche

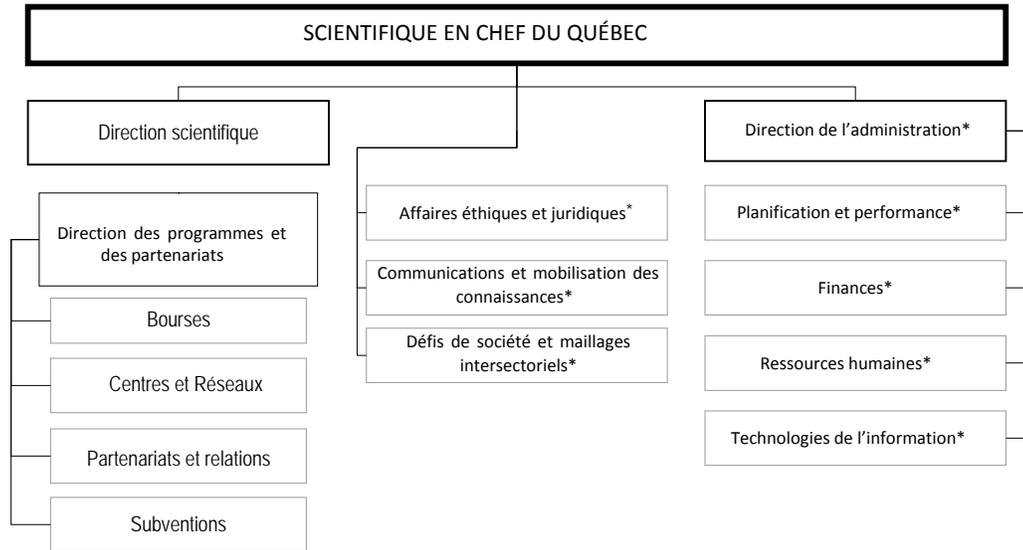
Grands défis de société

- Changements climatiques et développement durable
- Changements démographiques et vieillissement
- Entrepreneuriat et créativité

Promotion, diffusion et reconnaissance

- Prix Relève étoile
- Subventions

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



* Services partagés entre les trois Fonds de recherche

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF

Effectifs relevant du budget du FRQS	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel de soutien	Total
Services partagés entre les Fonds	3,3	7,7	7,2	18,2
Direction scientifique	3	13	7,5	23,5
Total	6,3	20,7	14,7	41,7

Plan d'effectif adopté par le conseil d'administration en avril 2017

GOUVERNANCE

Le Fonds est administré par un conseil d'administration composé de 15 membres, dont le scientifique en chef et le directeur scientifique. Le conseil d'administration confie des mandats particuliers à quatre comités statutaires, à savoir le comité de gouvernance, le comité des programmes, le comité d'audit, et enfin, le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition au 31 mars 2018



Rémi Quirion – président du CA
Scientifique en chef
Fonds de recherche du Québec
Nommé le 31 août 2016 pour un second mandat de cinq ans.



Jean-Christophe Bélisle-Pipon
Étudiant, Université de Montréal
Chercheur invité, The Petrie-Flom Center for Health Law Policy, Biotechnology, and Bioethics, Harvard Law School
Nommé le 1^{er} novembre 2017 pour un premier mandat de trois ans.



Béatrice Godard
Professeure titulaire
Département de médecine sociale et préventive
Université de Montréal
Nommée le 29 juin 2016 pour un second mandat de trois ans.



Gilles Hudon
Consultant
Nommé le 21 mars 2018 pour un second mandat de trois ans.



Vincent Martin
Codirecteur et fondateur
Centre de génomique structurale et fonctionnelle
Université Concordia
Nommé le 21 mars 2018 pour un premier mandat de trois ans.



Hélène Payette
Professeure retraitée
Nommée le 21 mars 2018 pour un second mandat de trois ans.



Simon Racine
Consultant
Nommé le 29 juin 2016 pour un second mandat de trois ans.



Nathalie Tremblay
Présidente-directrice générale
Fondation du cancer du sein de Québec
Nommée le 1^{er} novembre 2017 pour un premier mandat de trois ans.



Diane Côté – vice-présidente du CA
Présidente-directrice générale
Consortium de recherche industrielle MEDTEQ
Nommée le 21 mars 2018 pour un second mandat de trois ans.



Marie-Ève Blackburn
Chercheuse
ÉCOBES-Recherche et transfert
Cégep de Jonquière
Nommée le 21 mars 2018 pour un premier mandat de trois ans.



Chantal Guillemette
Professeure titulaire
Faculté de pharmacie
Université Laval
Nommée le 1^{er} novembre 2017 pour un premier mandat de trois ans.



Serge Marchand
Directeur scientifique
Fonds de recherche du Québec – Santé
Nommé le 29 août 2017 pour un premier mandat de cinq ans.



Morag Park
Directrice, Centre de recherche sur le cancer Rosalind & Morris Goodman
Professeure, Département de biochimie, médecine et oncologie, Université McGill
Nommée le 17 janvier 2017 pour un premier mandat de trois ans.



Angela Pearson
Professeure agrégée
Institut national de la recherche scientifique
Institut Armand-Frappier
Nommée le 21 mars 2018 pour un premier mandat de trois ans.



Patrice Roy
Directeur des affaires médicales inflammation et immunologie
Pfizer Canada inc.
Nommé le 17 janvier 2017 pour un premier mandat de trois ans.

Observateurs

Marie-Josée Blais
Sous-ministre adjointe
MESI
Nommée le 15 novembre 2014.

Luc Castonguay
Sous-ministre adjoint
Direction générale de la planification, de la performance et de la qualité
MSSS
Nommé le 31 janvier 2016

Membres sortants

Renaldo Battista, directeur scientifique du FRQS de juillet 2012 à juillet 2017.

Louis Beaulieu, président du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique de juin 2012 à novembre 2017.

Marie-Pierre Cossette, présidente du comité intersectoriel étudiant de juillet 2014 à novembre 2017.

Anne Fortin, membre du comité d'audit de janvier 2015 à mars 2018.

Louis Gendron, membre du comité des programmes de juin 2012 à mars 2018 et membre du comité d'audit d'octobre 2015 à mars 2018.

Martin Godbout, membre du comité d'audit de juin 2012 à mars 2018 (président du comité de juin 2011 à mars 2018).

Barbara Papadopoulou, vice-présidente du CA de mars 2015 à juillet 2017, membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique et du comité de gouvernance de juin 2012 à juillet 2017.

COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<p>Comité de gouvernance Au cours de l'année 2017-2018, le comité de gouvernance s'est réuni quatre fois.</p> <p>Membres du comité (au 31 mars 2018) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Rémi Quirion (président du comité)- Diane Côté- Gilles Hudon- Serge Marchand- Simon Racine	<p>Comité des programmes Au cours de l'année 2017-2018, le comité des programmes s'est réuni cinq fois.</p> <p>Membres du comité (au 31 mars 2018) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Serge Marchand- Diane Côté- Morag Park- Hélène Payette
<p>Comité d'audit Au cours de l'année 2017-2018, le comité d'audit s'est réuni trois fois.</p> <p>Membres du comité (au 31 mars 2018) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Simon Racine (président du comité)- Nathalie Tremblay	<p>Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique Au cours de l'année 2017-2018, le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique s'est réuni trois fois.</p> <p>Membres du comité (au 31 mars 2018) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Béatrice Godard (présidente du comité)- Geneviève Cardinal (membre externe)- Denis Cournoyer (membre externe)- Claudine Fecteau (membre externe)- Serge Marchand- Chantal Guillemette- Anne-Marie Mes-Masson (membre externe)- Patrice Roy

RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2017-2018, le **conseil d'administration** a tenu quatre séances ordinaires, et une séance spéciale pour la nomination du nouveau directeur scientifique du FRQS. Il a aussi participé à une activité spéciale avec les conseils d'administration des deux autres Fonds; cette activité a porté sur les grands enjeux et orientations stratégiques des trois Fonds pour la période 2018-2022. À cette occasion, les membres du conseil d'administration ont pu échanger avec la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ainsi que la ministre responsable de l'Enseignement supérieur. La préparation de la planification stratégique 2018-2022 en lien avec les priorités gouvernementales a d'ailleurs été le principal dossier du conseil d'administration pour l'année 2017-2018, avec un total de quatre discussions stratégiques.

De plus, le conseil d'administration a procédé à plusieurs approbations :

- Le rapport annuel de gestion 2016-2017 du FRQS (sur recommandation du comité de gouvernance) et les états financiers 2016-2017 (sur recommandation du comité d'audit).
- Le plan d'action 2017-2018 du FRQS (sur recommandation du comité de gouvernance) et le budget 2017-2018 (sur recommandation du comité d'audit).
- Le plan d'effectif (sur recommandation du comité de gouvernance).
- Une directive sur les règles de gouvernance liées aux programmes de bourses et de subventions (sur recommandation du comité de gouvernance).
- Un règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles (sur recommandation du comité de gouvernance).
- Les règles générales communes des FRQ (sur recommandation du comité des programmes et du comité de gouvernance).
- Les règles et modalités des programmes du FRQS et du programme intersectoriel Audace (sur recommandation du comité des programmes).
- Le renouvellement du mandat de la présidente du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche (sur recommandation du comité de gouvernance).

Cette année, les membres ont participé à des formations de 1 h 30 chacune sur la stratégie organisationnelle, le fonctionnement de l'État, l'opérationnalisation du développement durable, et enfin, les indicateurs de performance et la bibliométrie. Un sondage a été réalisé auprès d'eux afin de déterminer les sujets des prochaines formations.

RESPONSABILITÉS DES COMITÉS STATUTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Outre les sujets ayant fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration :

- Le **comité de gouvernance** a notamment assuré le suivi de la formation des administrateurs, préparé les réunions du conseil d'administration et de l'activité spéciale annuelle. Il a également assuré le suivi de la mise à jour de la Politique de prévention et de gestion des situations de harcèlement au travail.
- Le **comité des programmes** a notamment assuré le suivi du développement des partenariats et le suivi des travaux d'actualisation du programme des Centres et Instituts de recherche.
- Le **comité d'audit** a notamment assuré le suivi du budget, de la démarche de gestion intégrée des risques, de la gestion de la conduite responsable en recherche, et de la démarche d'harmonisation des systèmes comptables des trois Fonds.
- Le **comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique** a notamment assuré le suivi de la révision des normes éthiques du FRQS et de la participation de ce dernier à la consultation du Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche sur les révisions proposées pour la dernière version de l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC 2) concernant la recherche avec des êtres humains. Le comité a également approuvé l'énoncé de principe sur l'évaluation des impacts environnementaux de la recherche et assuré le suivi du développement d'outils Web sur la responsabilité environnementale en recherche.

De plus, il est à noter que les comités sur l'éthique et l'intégrité scientifique des FRQ se sont réunis pour échanger sur les dossiers en traitement au sein de chacun des comités et pour entamer une discussion sur les impacts éthiques de la recherche dans le domaine de l'intelligence artificielle et des données massives.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration, autres que le président du conseil d'administration et le directeur scientifique, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses engagées dans l'exercice de leurs fonctions.

QUELQUES CHIFFRES

76 884 045 \$	en investissement du FRQS
916 749 \$	en investissement du FRQNT et du FRQSC pour des programmes conjoints gérés par le FRQS
17 866 968 \$	en investissement des partenaires
95 667 762 \$	en investissement total
1 497 911 \$	en frais indirects de recherche (FIR) versés aux établissements
97 165 672 \$	

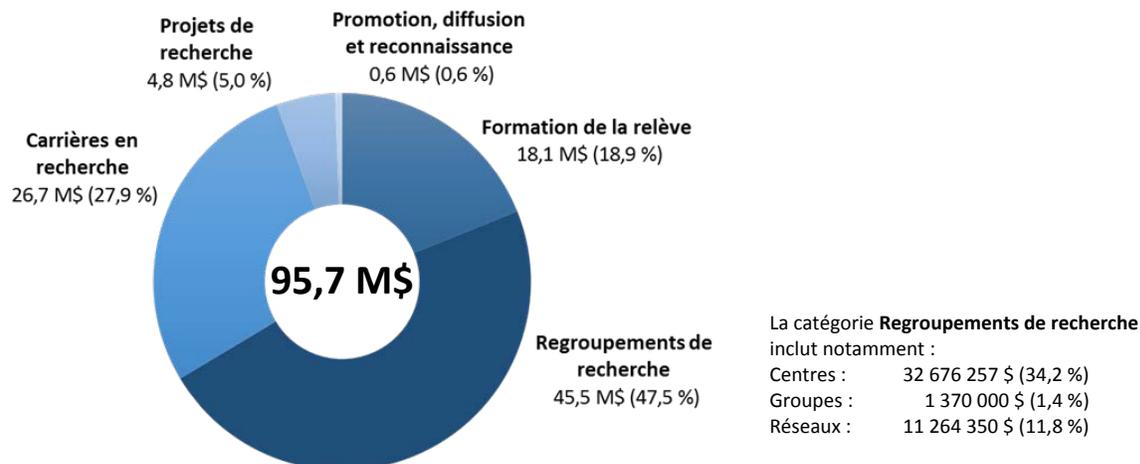
En plus de ces investissements dans les programmes qu'il gère, le FRQS a investi 1 194 970 \$ (dont 83 421 \$ en FIR) dans les programmes conjoints gérés par les deux autres Fonds.

En 2017-2018, le FRQS a soutenu :

- 582** étudiantes et étudiants à la maîtrise et au doctorat
- 193** stagiaires de recherche postdoctorale et post-diplômes professionnels
- 417** soutiens de carrière (**267** titulaires d'une bourse régulière, **118** cliniciennes et cliniciens, **4** chercheuses et chercheurs nationaux, **13** chercheuses et chercheurs de mérite, **6** appuis, **6** soutiens au collégial et **3** bourses de carrière FRQ-IRSST)
- 297** subventions de recherche
- 36** collaborations internationales
- 17** centres de recherche
- 20** réseaux de recherche
- 9** groupes de recherche
- 14** soutiens financiers conjoints avec le FRQNT et le FRQSC pour répondre aux grands défis de société

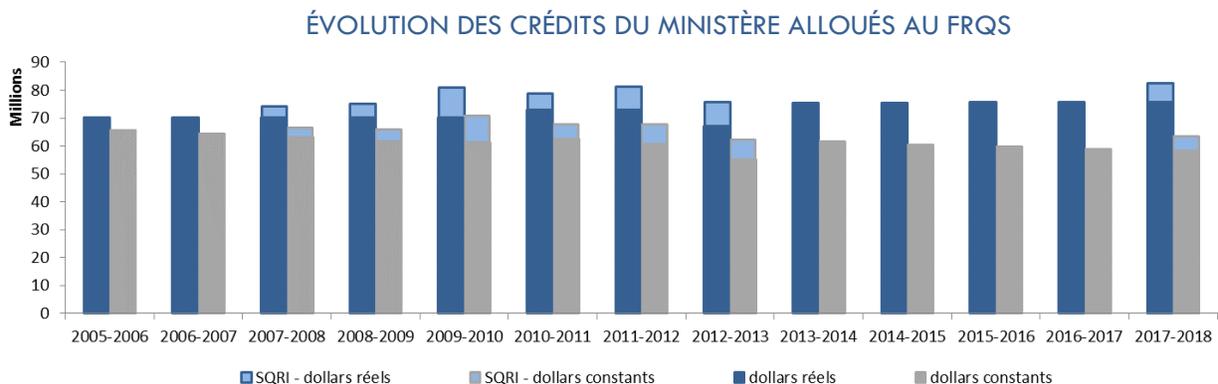
Ce vaste ensemble regroupe plus de **3 300** chercheuses et chercheurs et plus de **6 500** étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs.

RÉPARTITION DES OCTROIS¹



¹ Les montants du graphique ont été arrondis. Pour les données complètes, voir le [tableau 1](#).

BUDGET DU FONDS



De 2007 à 2013, le FRQS avait bénéficié de crédits supplémentaires dans le cadre des deux premières Stratégies de la recherche et de l'innovation (SQRI), ce qui avait permis de bonifier l'offre de programmes. Lorsque ces crédits ont pris fin, le Fonds a dû réduire son soutien à la communauté de recherche. Reconnaisant l'importance de la recherche publique et le caractère essentiel des FRQ dans l'écosystème de recherche et d'innovation, le gouvernement a accordé un financement supplémentaire aux FRQ dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2017-2022. Cette stratégie octroie 180 M\$ additionnels sur cinq ans aux FRQ afin de soutenir les meilleurs talents de la relève (73,35 M\$), d'accroître la compétitivité des regroupements de recherche (61,7 M\$) et de répondre aux grands défis de société que sont les changements climatiques et le développement durable, les changements démographiques et le vieillissement de la population, l'entrepreneuriat et la créativité (44,95 M\$).

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a aussi rehaussé cette année l'enveloppe budgétaire dédiée au programme Bourses de carrière, un programme soutenant des chercheuses et des chercheurs qui jouent un rôle central dans l'amélioration des soins et des services de santé. En 2017-2018, le MSSS a accordé 4,3 M\$ en crédits supplémentaires et 8,6 M\$ pour les années subséquentes. L'augmentation contribuera à attirer et à retenir les meilleurs talents, et à consolider le rayonnement de la recherche en santé québécoise à l'échelle nationale et internationale. La pérennisation du soutien du MSSS aux chercheuses et aux chercheurs en santé permettra au FRQS d'optimiser le soutien aux carrières en recherche afin que le Québec puisse faire face à ses défis de santé et de société.

RÉSULTATS DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017

OBJECTIFS	CIBLES DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017	INDICATEURS	RÉSULTATS 2014-2015	RÉSULTATS 2015-2016	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018	PAGE
ORIENTATION 1 : OPTIMISER LES MILIEUX DE RECHERCHE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUELS							
AXE : ATTRACTION ET FORMATION DES ÉTUDIANTS EN RECHERCHE							
1. Assurer la disponibilité d'une relève scientifique de haut calibre	Au moins 25 % des demandes admissibles financées	Taux de succès	✓ 35 %	✓ 37 %	✓ 35 %	✓ 42 %	20
	Plus de 3 000 bourses d'excellence accordées par année par les trois Fonds de recherche	N ^{bre} de bourses de formation	✓ FRQ : 3 031 FRQS : 668	✓ FRQ : 2 926 FRQS : 730	✓ FRQ : 2 868 FRQS : 730	✗ FRQ : 2 517 FRQS : 775	
	Attribution de stages d'initiation à la recherche à des étudiants du collégial et du 1 ^{er} cycle universitaire		✓ Reportée	✓ Reportée	✓ Reportée	✓ Reportée	
2. Augmenter le soutien à la formation en milieu de pratique afin de faciliter l'intégration de la relève dans des carrières diversifiées	Au moins 70 bourses accordées annuellement	N ^{bre} de bourses de formation (diplôme professionnel)	✓ 109 (38 nouvelles)	✓ 78 (48 nouvelles)	✓ 94 (51 nouvelles)	✓ 111 (51 nouvelles)	21
	Plus de 2 500 bourses et stages de recherche en milieu de pratique accordés à des étudiants aux cycles supérieurs par les trois Fonds d'ici le 31 mars 2017	N ^{bre} de bourses et stages en milieu de pratique	✓ FRQ : 910 FRQS : 56	✗ FRQ : 646 FRQS : 43 <i>Fin Stages Mitacs</i>	✗ FRQ : 266 FRQS : 10 <i>Crédits résiduels</i>	✗ FRQ : 41 FRQS : 2 <i>Crédits résiduels</i>	
3. Favoriser la mobilité des étudiants québécois, au Canada et à l'étranger, et l'attraction des meilleurs étudiants étrangers, entre autres ceux de la francophonie	[Aucune cible stratégique]	Taux de succès des bourses pour candidats étrangers/établissement hors Qc	34 %	36 %	33 %	49 %	22
		N ^{bre} de bourses	162	163	149	162	
AXE : PLAN DE CARRIÈRE EN RECHERCHE							
4. Favoriser le recrutement et la continuité de carrière au Québec de scientifiques de haut calibre, dans tous les domaines de la recherche en santé	Taux de succès global d'au moins 45 % pour les chercheurs-boursiers	Taux de succès	✓ 42 %	✓ 40 %	✓ 46 %	✓ 57 %	23
		N ^{bre} financés	270 (20 chercheurs nationaux)	275 (13 ch. nationaux; 4 chaires)	275 (7 ch. nationaux; 9 chaires)	287 (4 ch. nationaux; 13 ch. mérite)	
5. Favoriser les carrières en recherche clinique	Taux de succès global d'au moins 45 % pour les chercheurs-boursiers cliniciens	Taux de succès	✓ 43 %	✓ 43 %	✓ 47 %	✓ 58 %	24
		N ^{bre} financés	128	117	116	118	
ORIENTATION 2 : SOUTENIR ET PROMOUVOIR L'EXCELLENCE DE LA RECHERCHE EN SANTÉ							
AXE : EXCELLENCE DE LA RECHERCHE							
6. Consolider le système de recherche en misant sur les forces existantes	Actualisation de deux programmes d'ici le 31 mars 2016		✓ Groupes : progr. fermé Réseaux : révision	✓ Réseaux : finalisation Centres : débuté	✓ Réseaux : révisé et lancé Centres : en cours	✓ Réseaux : 8 financés Centres : en cours	28
	Lancement d'un programme de recherche pour les enseignants-chercheurs du collégial d'ici le 31 mars 2015		✓ Programme lancé	✓ 4 demandes financées	✓ 6 demandes financées	✓ 6 demandes financées	
7. Actualiser les thématiques prioritaires de recherche et en assurer leur financement afin de relever les défis de santé du Québec	Révision des thématiques prioritaires d'ici le 31 mars 2015	Portrait des initiatives provinciales	✓ initié	✓ reporté	✓ reporté	✓ reporté	30
	Mise en œuvre d'au moins une initiative en lien avec chaque thème prioritaire	N ^{bre} d'initiatives provinciales	✓ 5 lancées	✓ 3 lancées 3 financées	✓ 1 lancée 9 financées		
AXE : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE							
8. Assurer le développement de la culture de l'éthique et de l'intégrité scientifique en recherche	Mise à niveau des standards du FRQS ou de documents normatifs d'ici le 31 mars 2016		✓ En cours	✓ En cours	✓ En cours	✓ Consultation publique	31
	Adoption d'une Politique des Fonds de recherche du Québec en matière de conduite responsable en recherche d'ici le 31 mars 2015		✓ Adoptée	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	
	Soutien d'au moins un programme de recherche en éthique par année		✓ 4 prog. soutenus	✓ Action concertée lancée	✓ Action concertée lancée	✓ 14	
AXE : RECHERCHE COMPÉTITIVE ET DE NIVEAU INTERNATIONAL							
9. Favoriser le rôle de chef de file des chercheurs dans les grandes stratégies en santé sur la scène nationale et internationale	Actualisation de la politique de relations extérieures du FRQS d'ici le 31 mars 2016		✓ En élaboration	✓ Reportée	✓ Reportée		32
		N ^{bre} d'initiatives financées	Internat. : 13 Nationales : 17	Internat. : 17 Nationales : 24	Internat. : 17 Nationales : 21	Internat. : 23 Nationales : 18	

OBJECTIFS	CIBLES DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017	INDICATEURS	RÉSULTATS 2014-2015	RÉSULTATS 2015-2016	RÉSULTATS 2016-2017	RÉSULTATS 2017-2018	PAGE
ORIENTATION 3 : RENFORCER L'INTERDISCIPLINARITÉ EN RECHERCHE ET ENCOURAGER LES COLLABORATIONS INTERSECTORIELLES ET LES PARTENARIATS							
AXE : RECHERCHE INTERSECTORIELLE ET INNOVANTE							
10. Favoriser le développement de projets et de pôles d'excellence intersectoriels pour répondre aux enjeux de société	Augmentation du nombre d'initiatives ou de programmes entre les Fonds d'ici le 31 mars 2017 (13 en 2013-2014)	Nbre d'initiatives	✓ 13	✓ 21	✓ 25	✓ 26	36
	Lancement d'au moins deux programmes d'ici le 31 mars 2016	Nbre de programmes lancés	✓ 2	✓ Avis de création RQM	✓ Projet de société inclusive	✓ Audace	
	Au moins 5 % du budget des trois Fonds consacré à des activités intersectorielles	Pourcentage du budget des FRQ	✓ 2,2%	✓ 4,3%	✓ 4,7 %	✓ 5,3	
AXE : COLLABORATIONS EN RECHERCHE							
11. Faciliter le partage des infrastructures majeures de recherche et des plateformes technologiques	[Aucune cible stratégique]		Reportée	Reportée	Journée FCI-FRQ		38
12. Accroître les partenariats et jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de collaborations entre les différents milieux	Mise en œuvre de mesures encourageant les collaborations d'ici le 31 mars 2016	Nbre de programmes en partenariat avec le privé	✓ 5	✓ 4	✓ 4	✓ 1	38
ORIENTATION 4 : PROMOUVOIR UNE CULTURE SCIENTIFIQUE AU QUÉBEC POUR CONTRIBUER À LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR							
AXE : MOBILISATION DES CONNAISSANCES							
13. Faciliter l'accès aux publications scientifiques et aux résultats de la recherche	Mise à jour d'une politique de libre accès d'ici le 31 mars 2015		✓ Reportée	✓ Débutée	✓ Reportée	✓ Reportée	40
14. Favoriser l'intégration des résultats de recherche par les professionnels et les responsables des services de santé et les décideurs	Adoption d'une stratégie de mobilisation des connaissances d'ici le 31 mars 2015		✓ Adoptée	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	40
15. Encourager le rayonnement de la science et sa diffusion en français afin de sensibiliser le public à la pertinence et à l'impact de la recherche en santé	Mise en œuvre de nouveaux outils de diffusion d'ici le 31 mars 2015		✓ Nouveau site Web	✓	✓	✓ Pages Facebook et LinkedIn des FRQ	41
AXE : IMPACT DE LA RECHERCHE							
16. Améliorer la mesure de l'impact de la recherche	Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de mesure d'impact d'ici le 31 mars 2015		✓ Élaborée	✓ Validée	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	43
ORIENTATION 5 : ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ ET LA PERFORMANCE DE L'ORGANISATION							
AXE : SERVICE À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE, AUX PARTENAIRES DU FONDS ET À LA SOCIÉTÉ							
17. Accroître la qualité et la convivialité des services à la communauté scientifique, aux partenaires publics et privés des Fonds et à la société, dans un contexte de gouvernement ouvert	Élaboration d'un outil de mesure de la satisfaction		✓ Reportée	✓ Reportée	✓ Reportée	✓ Reportée	46
	Maintien du nombre de mandats d'évaluation scientifique	Nbre de mandats	✓ 2	✓ 10	✓ 7	✓ 6	
AXE : GOUVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES							
18. Favoriser une qualité de vie au travail et la collégialité entre les équipes des Fonds de recherche du Québec	[Aucune cible stratégique]	Nbre et nature des activités		Négociations pour la convention collective	Convention collective renouvelée Sondage de satisfaction des employés	Sondage de satisfaction des employés	49
19. Assurer la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance, une saine gestion des fonds publics et l'optimisation des ressources dans le respect des principes d'intégrité	Mise en œuvre de la politique de gestion des risques d'ici le 31 mars 2015		✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	50
	Adoption d'une politique d'intégrité 3 Fonds d'ici le 31 mars 2015		✓ Adoptée	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	✓ Mise en œuvre	
	Révision des balises et normes en matière d'éthique et d'intégrité d'ici le 31 mars 2015		✓ Reportée	✓ En cours	✓ Code des administrateurs		

✓ Cible atteinte ✓ Cible en voie d'être atteinte ou reportée ✗ Cible non-atteinte

LES RÉSULTATS

PARTIE III

<u>ORIENTATION 1 : FORMATION ET CARRIÈRE</u>	19
AXE : ATTRACTION ET FORMATION DES ÉTUDIANTS EN RECHERCHE	20
AXE : PLAN DE CARRIÈRE EN RECHERCHE	23
<u>ORIENTATION 2 : EXCELLENCE ET COMPÉTITIVITÉ</u>	27
AXE : EXCELLENCE DE LA RECHERCHE	28
AXE : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE	31
AXE : RECHERCHE COMPÉTITIVE ET DE NIVEAU INTERNATIONAL	32
<u>ORIENTATION 3 : MAILLAGES INTERSECTORIELS ET INTERMILIEUX</u>	35
AXE : RECHERCHE INTERSECTORIELLE ET INNOVANTE	36
AXE : COLLABORATIONS EN RECHERCHE	38
<u>ORIENTATION 4 : RAPPROCHEMENT RECHERCHE ET SOCIÉTÉ</u>	39
AXE : MOBILISATION DES CONNAISSANCES	40
AXE : IMPACT DE LA RECHERCHE	43
<u>ORIENTATION 5 : RESTRUCTURATION DES FONDS ET INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DES TROIS FONDS</u>	45
AXE : SERVICES À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE, AUX PARTENAIRES DU FONDS ET À LA SOCIÉTÉ	46
AXE : GOUVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES	49
<u>TABLEAUX</u>	53
<u>RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020</u>	67

FORMATION ET CARRIÈRE

OPTIMISER LES MILIEUX DE RECHERCHE
POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUELS

ORIENTATION 1

SOUTIEN DIRECT À LA RELÈVE ÉTUDIANTE

18,1 M\$ | **18,9 %** des investissements du FRQS | **378** nouvelles bourses de formation
taux de succès de **42 %**

- Accroissement du nombre de bourses de formation financées et du taux de succès grâce aux crédits de la SQRI.
- Bonification de la valeur des bourses et ouverture à la relève de l'extérieur du Québec aux concours de l'automne 2017, pour un financement en 2018-2019.

SOUTIEN DE CARRIÈRES EN RECHERCHE

26,7 M\$ | **27,9 %** des investissements du FRQS | **126** nouvelles bourses de carrière
≥ **58 %** de taux de succès

4,3 M\$ d'investissement supplémentaire du MSSS au programme Bourses de carrière

- Hausse du soutien pour les carrières en recherche grâce aux crédits de la SQRI et du MSSS.
- **159** subventions de soutien à l'établissement de carrières en recherche.

SOUTIEN À LA MOBILITÉ DE LA RELÈVE ÉTUDIANTE

35 nouveaux étudiants et étudiantes du Québec poursuivent une formation dans une autre province ou à l'international
dans **8 pays**

42 nouveaux étudiants et étudiantes internationaux poursuivent une formation au Québec
en provenance de **17 pays**

AXE : ATTRACTION ET FORMATION DES ÉTUDIANTS EN RECHERCHE

Objectif 1 : Assurer la disponibilité d'une relève scientifique de haut calibre

Le FRQS, grâce notamment aux crédits de la SQRI, a augmenté son soutien à la relève étudiante des cycles supérieurs : 18,1 M\$ comparé à 16,8 M\$ en 2016-2017. Au total, 775 bourses ont été financées, soit 45 de plus qu'en 2016-2017 (voir le [tableau 1](#), le [tableau 4](#) et le [tableau 6](#)).

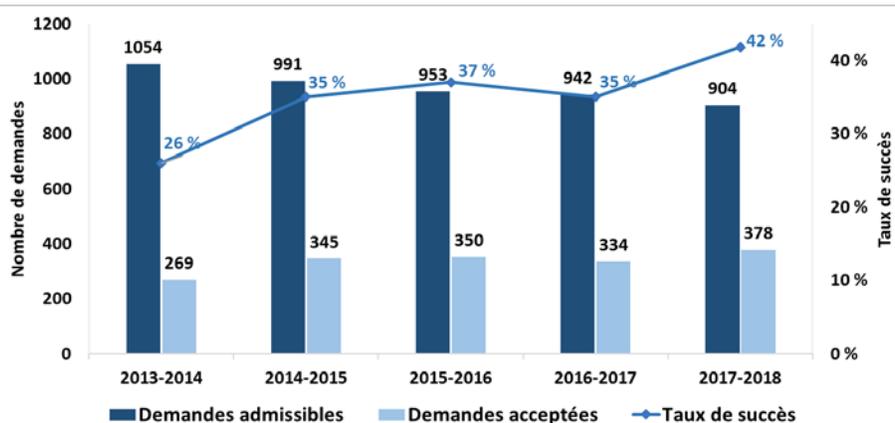
Dans le cadre des concours, 378 bourses ont été acceptées, soit 13 % de plus que l'an dernier (334; voir le [tableau 1](#)) : 331 bourses aux cycles supérieurs et 47 bourses destinées à la relève des milieux de pratique (voir l'[objectif 2](#)). Ce nombre inclut 46 reports : 41 maîtrise, 4 doctorat, 1 postdoctorat. Le taux de succès s'établit à 42 %, en hausse par rapport à l'an dernier (35 %) et supérieur à la cible stratégique de 25 %.

Bourses de formation concours 2018-2019
nouvelles boursières ou nouveaux boursiers :

- 378** à la maîtrise
- 123** au doctorat
- 165** au postdoctorat ou fellowship
- 90** au postdoctorat ou fellowship

Taux de succès de **42 %**

PORTRAIT DE LA DEMANDE ET TAUX DE SUCCÈS AUX CONCOURS DE BOURSES



Le nombre de demandes admissibles continue à baisser (- 15 % sur cinq ans). Considérant que l'attraction et la rétention de la relève en recherche sont d'une importance stratégique, le FRQS, de concert avec les deux autres Fonds de recherche, a augmenté la valeur des bourses de formation – grâce aux crédits de la SQRI –, assoupli des règles des programmes facilitant la conciliation vie personnelle-études, et ouvert l'admissibilité à la relève de l'extérieur qui souhaite étudier au Québec. Ces mesures sont entrées en vigueur aux concours de l'automne 2017, pour un financement en 2018-2019.

Le FRQS suit attentivement les taux de succès aux concours de bourses de formation des IRSC. Ces taux sont faibles pour l'ensemble des étudiants au Canada et davantage pour la relève québécoise. La performance de la relève québécoise décroît constamment depuis quatre ans. Ce résultat contraste avec le fait que le Québec reçoit une part de financement plus grande que son poids démographique aux concours de subvention des IRSC (voir le [tableau 12](#)).

**NOMBRE DE BOURSES ET TAUX DE SUCCÈS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
AUX CONCOURS 2017-2018 DES IRSC²**

	Doctorat		Postdoctorat	
	Bourses offertes	Taux de succès	Bourses offertes	Taux de succès
Québec	67	16,0 %	28	8,3 %
Ensemble des étudiantes et étudiants	321	18,3 %	228	13,7 %

Objectif 2 : Augmenter le soutien à la formation en milieu de pratique afin de faciliter l'intégration de la relève dans des carrières diversifiées

Le FRQS a accentué ses efforts, grâce aux crédits de la SQRI, pour favoriser l'acquisition de compétences diversifiées en soutenant davantage les jeunes talents dans le cadre des programmes destinés à la relève en médecine ainsi qu'aux détentrices et détenteurs d'un diplôme professionnel (voir le [tableau 1](#) et le [tableau 4](#)). Un nouveau partenariat avec les IRSC permet de financer trois bourses d'apprentissage en matière d'impact sur le système de santé. Ce programme veut mettre à contribution le talent des personnes détenant un doctorat en vue de la résolution des problèmes auxquels sont confrontés des organismes du système de santé et des organismes connexes hors du milieu universitaire traditionnel.

Au total, 111 bourses de formation ont été financées, incluant les 60 engagements des concours antérieurs, soit 17 de plus qu'en 2016-2017. Le taux de succès aux concours réguliers est de 42 % (32 % en 2016-2017, voir le [tableau 1](#) et le [tableau 6](#)).

Le FRQS s'est engagé cette année dans une réflexion conjointe avec les universités pour actualiser en 2018-2019 les programmes de bourses de formation destinées aux étudiantes et étudiants en médecine.

51 nouvelles bourses :
42 détentrices et détenteurs de diplôme professionnel
2 fellows aux programmes de bourses de formation
1 étudiant en médecine
3 médecins résidentes et résidents
3 titulaires de bourses d'apprentissage FRQS-IRSC
168 des **775** étudiantes et étudiants soutenus par le Fonds déclarent appartenir à un ordre professionnel québécois lié au secteur santé

² Source : Liste détaillée des octrois obtenus des IRSC en mai 2016. Exclut les programmes gérés directement par les établissements (*voucher programs*) et les programmes gérés pour le compte des partenaires.

Objectif 3 : Favoriser la mobilité de la relève québécoise, au Canada et à l'étranger et l'attraction des meilleurs talents étrangers, entre autres ceux de la francophonie

Le FRQS a poursuivi son appui à la mobilité internationale dans le cadre de ses concours réguliers destinés à la relève québécoise. Le taux de succès à ces programmes s'élève à 47 % (33 % en 2016-2017). Au total, **35 nouvelles bourses** ont été attribuées à des titulaires qui poursuivent leur formation à l'extérieur du Québec (8 pays). S'y ajoutent 48 engagements des concours antérieurs. Ces 83 titulaires sont répartis dans 9 pays.

Grâce aux programmes du Fonds destinés à la relève en provenance de l'extérieur du Québec, le FRQS a octroyé **42 bourses à des stagiaires postdoctoraux venus de 17 pays**, dont 1 report, pour les aider à poursuivre leur formation dans des établissements de recherche québécois, dont deux récipiendaires de la bourse de mobilité Inserm-FRQS (voir le [tableau 9](#)). Le taux de succès du programme destiné à la relève internationale ou non résidente du Québec est de 51 % (33 % en 2016-2017). En considérant les engagements, le FRQS a rendu possible le recrutement au Québec de 77 stagiaires postdoctoraux en provenance de 25 pays. Depuis l'automne 2017, un plus grand nombre de personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente peuvent postuler aux concours (voir l'[objectif 1](#)).

35 nouveaux titulaires de bourse dont l'établissement d'accueil est hors Québec



2,9 M\$ investis
(concours et engagements)

42 nouveaux titulaires de bourses non citoyens canadiens ou non résidents du Québec soutenus et poursuivant leur formation au Québec



2,3 M\$ investis
(concours et engagements)

MOBILITÉ DE LA RELÈVE SOUTENUE PAR LE FONDS
(Nombre de nouveaux titulaires de bourses selon la provenance ou la destination)³



Des partenariats pour soutenir la relève en recherche en santé

Le FRQS mise sur **17 ententes de partenariat pour soutenir la relève en santé**, soit 3 de portée internationale, 8 nationale et 7 provinciale. En 2017-2018, 63 jeunes de la relève ont été soutenus grâce à la contribution de partenaires.



Prévenir des cas d'autisme en traitant l'inflammation pendant la grossesse?

Marie-Julie Allard
Université McGill
Bourse en partenariat avec la Fondation des étoiles

³ Source de la carte : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ad/BlankMap-World_gray.svg

AXE : PLAN DE CARRIÈRE EN RECHERCHE

Objectif 4 : Favoriser le recrutement et la continuité de carrière au Québec de scientifiques de haut calibre, dans tous les domaines de la recherche en santé

Le FRQS a consolidé son soutien aux carrières en recherche. Il a bénéficié des crédits de la SQRI, auxquels s'est ajouté un réinvestissement important du MSSS pour le programme de Bourses de carrière (voir le [tableau 1](#), le [tableau 4](#) et le [tableau 6](#)). Le MSSS accorde 4,3 M\$ supplémentaires à ce programme dès cette année et 8,6 M\$ les années suivantes. Ainsi, le FRQS a pu soutenir **11 chercheuses et chercheurs de plus qu'en 2016-2017** (417 en 2017-2018 comparé à 406 en 2016-2017). De plus, les règles du programme ont été modifiées pour prolonger d'une année le financement de subvention d'établissement à compter de 2018-2019.

Le taux de succès aux concours **chercheurs-boursiers réguliers** pour les trois niveaux de carrière s'élève à 57 %, au-dessus de la cible stratégique de 45 % (voir le [tableau 1](#) et le [tableau 6](#)). Après la hausse observée en 2016-2017, le nombre de demandes admissibles revient cette année au niveau de 2015-2016. Le FRQS continuera de porter une attention particulière à la situation des nouvelles chercheuses et des nouveaux chercheurs dans un contexte où le soutien aux carrières en recherche par le fédéral reste précaire (voir l'[objectif 16](#)).

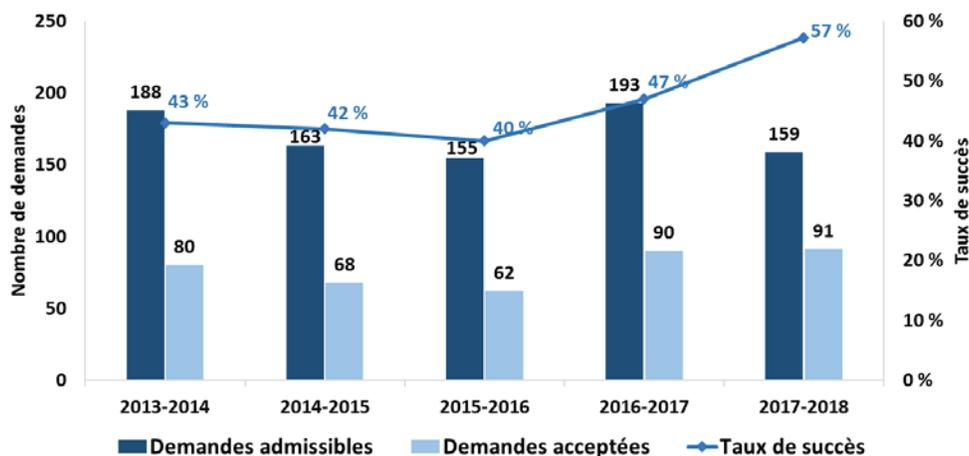
Chercheurs-boursiers réguliers

267 chercheurs-boursiers réguliers, dont **91 nouveaux** :
40 Junior 1 ● 34 Junior 2 ● 17 Senior

17,4 M\$ Investis

Taux de succès de **57 %**

PORTRAIT DE LA DEMANDE ET TAUX DE SUCCÈS
AUX CONCOURS DE BOURSES DE CARRIÈRE (RÉGULIERS)



Objectif 5 : Favoriser les carrières en recherche clinique

Le FRQS a légèrement haussé son appui aux **chercheurs-boursiers cliniciens**. Le nombre de demandes admissibles connaît une baisse marquée cette année, faisant augmenter le taux de succès à 58 %. Ce taux est au-delà de la cible stratégique de 45 %.

Chercheurs-boursiers cliniciens

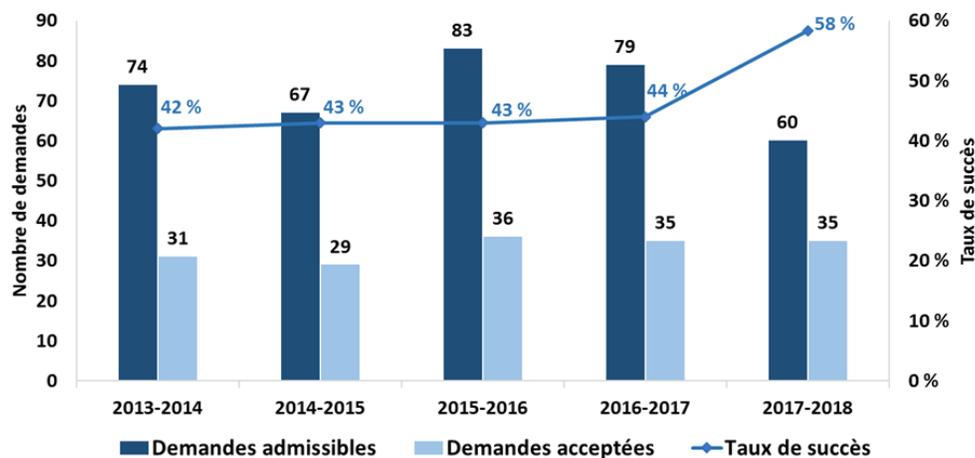
118

chercheurs-boursiers cliniciens,
dont **35 nouveaux** :
16 Junior 1 ● 10 Junior 2 ● 9 Senior

4,14 M\$ investis

Taux de succès de **58 %**

PORTRAIT DE LA DEMANDE ET TAUX DE SUCCÈS
AUX CONCOURS DE BOURSES DE CARRIÈRE (CLINIENS)



Le FRQS a continué d'échanger avec des associations professionnelles et des organismes publics et caritatifs dans le but de favoriser la **recherche clinique effectuée par l'ensemble des professionnelles et professionnels de la santé**. Ces discussions ont résulté en la signature de quatre ententes de partenariat – une nouvelle, un avenant et deux renouvellements – pour soutenir des carrières en évaluation des technologies et des pratiques de pointe, en oncologie, en maladies infectieuses et immunitaires, et enfin, en dénégréscence maculaire liée à l'âge et maladies ostéodégénératives.

390 professionnels de la santé soutenus

25 % des 1 579 octrois (concours et engagements) à des membres d'un ordre professionnel québécois lié au secteur santé, dont **178 bourses de formation, 197 bourses de carrière et 25 subventions**

Le programme des Chaires de recherche s'intitule désormais Chercheurs de mérite. Pour ce programme, **5 nouveaux soutiens de carrière** ont été accordés en plus des 8 engagements en cours. De plus, les engagements se sont poursuivis pour les programmes des Chercheurs nationaux (4), l'appui à la recherche en évaluation des technologies et des pratiques de pointe (6), les bourses de carrière FRQ-IRSST en santé et en sécurité du travail (3). Le FRQS et ses partenaires des autres Fonds, en partenariat avec l'Institut Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, relanceront ce programme en 2018-2019.

Ordres professionnels déclarés par les professionnels de la santé soutenus par le FRQS

Chimistes ● Chiropraticiens ● Dentistes ● Diététistes ● Ergothérapeutes ● Infirmiers et infirmières ● Ingénieurs ● Médecins ● Médecins vétérinaires ● Optométristes ● Orthophonistes et audiologistes ● Pharmaciens ● Physiothérapeutes ● Podiatres ● Psychoéducateurs et psychoéducatrices ● Psychologues ● Sexologues ● Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux

Le FRQS continue de soutenir des **carrières en recherche au collégial**. À la suite du bilan du dernier concours, ce programme a été modifié pour le rendre plus flexible. De plus, le FRQS s'est concerté avec le FRQNT pour permettre le soutien aux enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs de collège du secteur santé travaillant dans les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) dès 2018-2019. Le FRQS assurera un soutien financier aux candidates et candidats qui seront financés dans le cadre du programme géré par le FRQNT.

Des partenariats pour soutenir les carrières en recherche en santé

Le FRQS mise sur **17 ententes de partenariat** pour soutenir les carrières en recherche en santé : 3 de portée nationale et 14 provinciale. Outre le MSSS, qui contribue au financement de 267 bourses dans le cadre du programme de Bourses de carrière, 26 jeunes talents en santé ont été soutenus grâce à la contribution d'autres partenaires en 2017-2018.

CAPSULES DIFFUSÉES SUR DES RECHERCHES MENÉES PAR LES CHERCHEUSES ET LES CHERCHEURS EN SANTÉ



Nouvelles vues sur la rétine 
 Michel Cayouette
 Université de Montréal
 Partenariat FRQS – Fondation
 Antoine-Turmel



Des bronches atypiques, un facteur de risque d'affections pulmonaires 
 Benjamin Smith
 Université McGill



Un logiciel pour améliorer l'attention des élèves en difficultés

 Armando Bertone
 Université de Montréal



Déjouer les contaminants environnementaux 
 Mélanie Lemire
 Université Laval

EXCELLENCE ET COMPÉTITIVITÉ

SOUTENIR ET PROMOUVOIR L'EXCELLENCE
DE LA RECHERCHE EN SANTÉ

ORIENTATION 2

SOUTIEN AUX REGROUPEMENTS DE CHERCHEURS

32,7 M\$	17 centres et instituts de recherche du FRQS	34,2 % des investissements du Fonds
11,3 M\$	20 réseaux thématiques	11,8 %

- Hausse de près de 14 % du financement accordé aux 17 centres et instituts FRQS grâce aux crédits de la SQRI.
- Émergence de 2 nouveaux réseaux thématiques dans le cadre du concours du programme actualisé.
- Établissement de 4 ententes et lancement de programmes dans le cadre de l'Oncopole.

ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

14 octrois soutenant la recherche en éthique	0,5 M\$ investi par le Fonds dans le cadre de ses programmes
---	---

- Consultation concernant les nouvelles normes d'éthique de la recherche en santé.
- Création d'un comité de travail commun aux trois Fonds sur les aspects éthiques de la recherche dans les domaines de l'intelligence artificielle, du numérique et des données massives.

PARTENARIATS

106 ententes de partenariat actives	37 internationales, 27 nationales et 42 provinciales
24 ententes signées ou renouvelées	10 internationales, 5 nationales, 9 provinciales

- Signature d'ententes avec la Communauté européenne, la Chine, la France, l'Espace européen de la recherche (ERA) et la Palestine.
- Soutien à des collaborations internationales entre le Québec et la Belgique et dans le cadre des réseaux de l'Espace européen de la recherche (ERA).

AXE : EXCELLENCE DE LA RECHERCHE

Objectif 6 : Consolider le système de recherche en misant sur les forces existantes

Le regroupement des forces en recherche par le FRQS permet au Québec de se démarquer tant sur la scène nationale qu'internationale. Grâce aux crédits de la SQRI, le FRQS a bonifié de près de 14 % son soutien aux **centres et instituts**, où se déroule une grande part des activités de recherche en santé (32,7 M\$; 28,7 M\$ en 2016-2017 — voir le [tableau 1](#), le [tableau 2](#) et le [tableau 4](#)). Cette année, 6 centres de recherche ont été évalués.

L'**actualisation** du programme des Centres et instituts progresse selon l'échéancier fixé. Le FRQS poursuit ses échanges réguliers avec tous les acteurs impliqués pour s'assurer que le programme répond aux besoins exprimés par la communauté. L'actualisation s'inscrit dans une optique d'ouverture — notamment auprès des campus universitaires sans faculté de médecine —, de consolidation et de renforcement des maillages porteurs de solutions créatives et innovantes pour répondre aux défis de santé et de société. Dès cette année, des ajustements sont apportés aux règles du programme afin d'implanter progressivement les modifications en 2018-2019. De plus, le FRQS participe à la réflexion menée par le MSSS sur la mise en place d'indicateurs de la recherche dans le cadre d'un groupe de travail de la Table nationale des directeurs de recherche.

L'effet levier que procure le programme des Centres et instituts est un atout de taille dans le développement de nouveaux savoirs et le renforcement de la capacité de recherche du Québec. Pour **chaque dollar investi par le FRQS** dans ce programme sur une période de 12 ans, **plus de 15 \$ ont été reçus en financement externe**, dont une bonne part provient de sources fédérales.

17 centres et instituts
3 300 chercheuses et chercheurs
6 500 étudiantes et étudiants
32,7 M\$ investis

CAPSULES DIFFUSÉES SUR DES RECHERCHES EFFECTUÉES DANS LES CENTRES ET INSTITUTS



La santé cardiovasculaire a un genre [📄](#)
Institut de recherche du Centre universitaire de santé de McGill



Promouvoir la vaccination auprès de chaque parent [📄](#)
Centre de recherche du CHU de Sherbrooke



Une géographe contre les inégalités sociales [📄](#)
Centre de recherche du CHU de Québec



L'imagerie pour mieux diagnostiquer le foie malade [📄](#)
Centre de recherche du CHU de Montréal



Le sexe de la dépression [📄](#)
Centre de recherche CERVO

Le **nouveau programme des réseaux thématiques** lancé l’an dernier a mené à l’émergence de **2** nouveaux réseaux thématiques, et au renouvellement de **6** réseaux.

Réseaux thématiques du FRQS

20 réseaux

11,3 M\$ investis

CAPSULES DIFFUSÉES SUR DES RECHERCHES EFFECTUÉES DANS LES RÉSEAUX THÉMATIQUES



Les soins du développement: une approche innovante pour les bébés prématurés

Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec



Démystifier la douleur, un gêne à la fois

Réseau québécois de recherche sur la douleur

Le financement dégressif des Groupes de recherche s’est poursuivi et prend fin en 2018-2019. Le FRQS poursuit ses discussions avec la communauté de recherche concernée par cette fermeture sur des pistes de solutions en matière de financement, notamment dans le cadre de ses programmes actualisés – réseaux thématiques, centres et instituts. Plusieurs regroupements soutenus par le programme Groupes de recherche ont d’ailleurs déposé des lettres d’intention au concours des réseaux thématiques.

Lancé en février 2017 par le FRQS et Merck, l’**Oncopole** est un pôle mobilisateur créé pour accélérer la lutte contre le cancer. La programmation de recherche de l’Oncopole s’appuie sur le développement de nouvelles ententes. Cette année, quatre partenaires québécois se sont associés à l’Oncopole : Génome Québec, le Consortium québécois sur la découverte du médicament (CQDM), l’Institut de recherche en immunologie et en cancérologie – Commercialisation de la recherche (IRICoR) et la Société de recherche sur le cancer (SRC). Deux de ces partenariats ont mené à la mise sur pied de programmes en 2017-2018 : l’un visant le développement de compétences entrepreneuriales en sciences de la vie avec l’IRICoR; et le second pour financer des projets fédérateurs et structurants, dans le cadre d’un concours géré par le FRQS avec la SRC.

Retombées de l’Oncopole en 2017-2018

- 2** Programmes lancés :
 - Bourses entrepreneuriales Oncopole-IRICoR
 - Équipes multi-institutionnelles contre le cancer EMC²
- 5** Ententes de partenariats
 - 4 provinciales
 - 1 internationale

À l’international, le FRQS a signé une entente Québec-France afin de favoriser des projets de recherche conjoints, la formation et la mobilité étudiante, et la tenue d’événements scientifiques entre l’Oncopole et le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA).

Objectif 7 : Actualiser les thématiques prioritaires de recherche et en assurer le financement afin de relever les défis de santé du Québec

Le FRQS établit des partenariats pour que le Québec puisse répondre à ses défis de santé et de société, tels le vieillissement, le cancer, les maladies chroniques, ou encore, l'amélioration du système de soins et de services de santé (voir le [tableau 10](#)). En arrimant les forces québécoises en recherche, le FRQS crée aussi les conditions propices à l'accélération du développement des connaissances, notamment au regard des priorités gouvernementales, dont celles de la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation et de la Stratégie québécoise des sciences de la vie.

106	ententes de partenariat, dont 95 dans des thématiques ciblées
89	initiatives de recherche financées, dont 31 nouvelles sur des thématiques prioritaires dans le cadre de 22 programmes de subvention
5	nouveaux concours lancés pour des initiatives internationales : <ul style="list-style-type: none">- Santé circulatoire et respiratoire : Collaboration Québec -Chine- Numérique et santé : Stockage, intégration et mise en commun des données humaines Québec Canada – Commission européenne- Neurosciences : Imagerie cérébrale Québec – Chine – Cuba- Nanomédecine : EuroNanoMedIII- Médecine personnalisée : ERA-NET PerMed
4	nouveaux concours lancés pour des initiatives provinciales : <ul style="list-style-type: none">- Cancer (2) : Oncopole – Équipes multi-institutionnelles contre le cancer; Bourses IRICoR en entrepreneuriat en oncologie- Génétique humaine : E-RARE sur les maladies rares- Santé mentale : Fondation Boeckh-MSSS – Projets de démonstration : réseaux de services intégrés aux jeunes

Le FRQS a signé 24 ententes en 2017-2018 (14 nouvelles, 8 renouvellements et 2 avenants). Dix-huit de celles-ci portent sur des thématiques prioritaires. Parmi les nouvelles ententes, 2 contribuent directement à faciliter l'accès aux données à des fins de recherche : une entente provinciale, pour le service à la communauté, avec l'Institut de la statistique du Québec; et l'autre, internationale, sur le stockage, l'intégration et le partage des données humaines, avec les IRSC et la Communauté européenne.

Le FRQS a soutenu 89 initiatives de recherche en lien avec ces thématiques dans le cadre de programmes de subventions (14 nouvelles; 39 engagements) et de collaborations internationales (17 nouvelles, 19 engagements). Le FRQS a aussi lancé à l'automne 9 programmes pour les concours 2018-2019.

26 partenaires provinciaux

Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (6) ● Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie ● Fondation Antoine-Turmel ● Fondation de l'Association des radiologistes du Québec ● Fondation des étoiles ● Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Québec ● Fondation Graham Boeckh ● Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies ● Fonds de recherche du Québec – Société et culture ● Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail ● Institut national d'excellence en santé et en services sociaux ● Janssen inc. ● Merck Canada inc. ● Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ● Ministère de la Santé et des Services sociaux ● Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ● Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ● Parkinson Québec ● Pfizer Canada Inc. ● Société de l'assurance automobile du Québec ● Société québécoise de l'hypertension artérielle ● Société québécoise de néphrologie

AXE : ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

Objectif 8 : Assurer le développement de la culture de l'éthique et de l'intégrité scientifique en recherche

Le FRQS a poursuivi la mise en œuvre de la **Politique sur la conduite responsable en recherche**. La vaste majorité des établissements reconnus par le FRQS pour gérer du financement ont signé l'engagement à respecter cette politique et ont confirmé l'adoption de leur propre politique sur la conduite responsable en recherche de façon à encadrer toutes les activités de recherche menées sur place ou par leur personnel. Huit activités de formation ont été tenues au cours de l'année, dont un atelier dans le cadre des Journées de la relève de l'Acfas et un autre dans le cadre de la deuxième Journée des personnes chargées de la conduite responsable en recherche dans les établissements gestionnaires. Des statistiques et autres informations pertinentes sur la conduite responsable en recherche sont, par ailleurs, diffusées sur le site Web du FRQS.

Le FRQS a également poursuivi sa réflexion sur les **enjeux éthiques de la recherche financée**. En 2017-2018, les actions incluent :

- Une consultation auprès d'expertes et d'experts ciblés concernant une première version de la mise à jour des Standards en éthique du FRQS. Une consultation publique sera effectuée en 2018-2019 avant leur adoption finale.
- La participation à la consultation du Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche sur les révisions proposées à la dernière version de l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC 2) concernant la recherche avec des êtres humains.
- L'adoption du Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche. Une déclaration systématique des impacts environnementaux a été intégrée au système informatique FRQnet pour les concours 2018-2019. De plus, un outil Web de compréhension du cadre législatif en la matière a été développé et mis en ligne en mars 2018.
- La création d'un comité de travail commun aux trois Fonds sur les aspects éthiques de la recherche dans les domaines de l'intelligence artificielle, du numérique et des données massives.

En 2017-2018, le FRQS a poursuivi son **soutien direct la recherche en éthique** dans le cadre de ses programmes réguliers. Un soutien indirect est aussi offert par l'intermédiaire des regroupements de recherche travaillant sur ce sujet.

Recherche en éthique soutenue par le FRQS

14 initiatives financées
0,5 M\$ investi

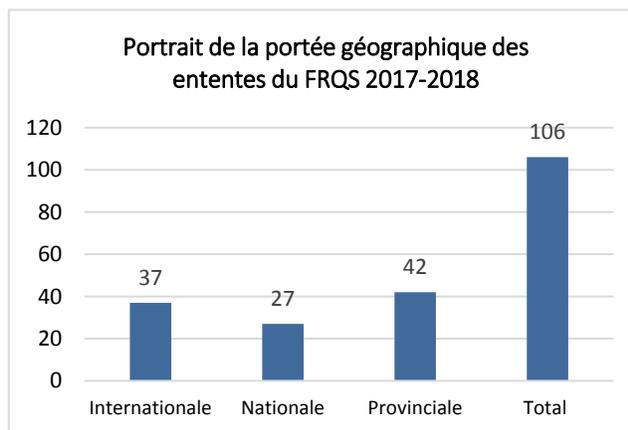
9 bourses de formation ● 5 soutiens de carrière en recherche

AXE : RECHERCHE COMPÉTITIVE ET DE NIVEAU INTERNATIONAL

Objectif 9 : Favoriser le rôle de chef de file des chercheuses et chercheurs dans les grandes stratégies en santé sur la scène nationale et internationale

Conscient du rôle crucial de la recherche collaborative nationale et internationale, le FRQS continue de miser sur les **partenariats comme levier d'action** pour développer le système de recherche québécois et faire rayonner la recherche québécoise. Comme mentionné à l'objectif 7, le nombre d'ententes actives du FRQS s'établit à 106⁴. Certains partenaires contribuent directement aux programmes du FRQS (voir le [tableau 3](#)). À partir de cette année, seuls les investissements externes aux trois Fonds de recherche du Québec servent à déterminer l'effet de levier. Cette modification explique en partie la baisse de l'**effet de levier** de 1,86 \$ en 2016-2017 à **1,20 \$ pour chaque dollar investi** par le FRQS en 2017-2018.

À l'international, le FRQS continue de renforcer ses collaborations avec des partenaires de pays européens, dont la France, et avec la Chine. Il a étendu ses ententes bilatérales à d'autres pays, notamment la Palestine. Les FRQ ont renouvelé leur partenariat avec la National Science Foundation of China, et, en France, avec l'Inserm, l'Agence nationale de recherche ainsi que le Conseil national de recherche scientifique. Le FRQS a attribué 4 nouvelles subventions à des projets Québec-Belgique. Il a poursuivi ses engagements pour des collaborations avec la France, le Canada, l'Allemagne, Israël et la Chine (19 subventions au total). De plus, 13 courts séjours de recherche ont été financés pour des échanges avec la Chine (2) et Cuba (11) (voir le [tableau 1](#)).



Initiatives internationales

- 47** entente de partenariat à l'international, incluant **7 nouvelles**
- 3 ententes FRQ et France : Institut national de la santé et de la recherche médicale, Agence nationale de recherche et Conseil national de la recherche scientifique ● FRQS, IRSC et Communauté européenne, Collaboration phare sur les données humaines ● FRQS et France, collaboration pour la lutte contre le cancer (Oncopole et Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes) ● Québec (FRQ) et Palestine – Cisjordanie (Académie palestinienne des sciences et des technologies), promotion de collaborations en recherche ● FRQ et Chine, Jardin botanique de Montréal et Jardin botanique Chenshan de Shangai
- 9** concours et appels à propositions lancés
- E-Rare sur les maladies rares (Joint transnational call JTC-2017)
 - EuroNanoMed : sur la recherche innovante en nanomédecine (JTC-2017)
 - Neuron CoFund : aspects éthiques, légaux et sociaux des neurosciences (ELSA 2017)
 - ERA PerMed en médecine personnalisée
 - Recherche en imagerie cérébrale et neuroinformatique Québec-Chine-Cuba
 - Collaboration Québec-Canada-Communauté européenne sur les données humaines
 - Maladies cardiovasculaires Québec-Chine
 - Courts séjours de recherche Bavière, Chine, Cuba
 - Collaboration Palestine - Québec

Le FRQS poursuit ses ententes dans le cadre de l'**Espace européen de recherche (ERA)** et avec la Communauté européenne pour que les chercheuses et les chercheurs québécois accèdent à des

⁴ Le nombre d'ententes inclut dorénavant les ententes qui, bien qu'à échéance, font l'objet d'un concours ou d'un engagement à la fin de l'année financière.

projets de recherche multilatéraux. En 2017-2018, le FRQS a renouvelé ses ententes avec les réseaux de l'ERA E-RARE (maladies rares) et NEURON (neurosciences). La plupart de ces ententes impliquent les IRSC, procurant ainsi d'autres opportunités de financement national. Au total cette année, le FRQS participe conjointement avec les IRSC à 4 réseaux de l'ERA, auxquels sont associés des organismes subventionnaires de 35 pays d'Europe et d'autres pays.

Quatre appels à propositions ont été lancés en 2017-2018 : en médecine personnalisée, en nanomédecine, en neurosciences et en maladies rares. Au total, 10 projets de collaborations dans le cadre des réseaux de l'ERA sont soutenus par le FRQS (concours et engagements — voir le [tableau 11](#)). Les équipes avec une composante québécoise font particulièrement bonne figure aux réseaux EuroNanoMed et ELSA- Neurosciences, avec 25 % et 33 % des demandes financées, respectivement. Le [tableau 11](#) donne un portrait de la participation québécoise aux réseaux de l'ERA cette année. Le FRQS continue d'assurer un **leadership au sein d'initiatives de l'ERA** en pilotant, conjointement avec la Finlande, les activités du réseau ERA-NET NEURON dédiées à la promotion des jeunes chercheuses et chercheurs. Il gère le concours international annuel du meilleur article en neurosciences pour les étudiantes et étudiants des 21 pays partenaires.

Succès québécois aux appels à propositions de l'ERA en 2017-2018

- 23** demandes avec composante québécoise soumises
- 3** demandes avec composante québécoise financées
- 10 %** des demandes québécoises présentées ayant obtenu un financement

Le besoin d'élaborer une **stratégie d'internationalisation de la recherche** a été réévalué dans le cadre de la nouvelle planification stratégique et à la lumière de la Politique internationale du Québec, lancée au printemps 2017.

Sur la scène nationale, le FRQS a signé cette année 5 ententes (1 nouvelle, 3 renouvellements et 1 avenant) portant sur le financement des jeunes talents : bourses d'apprentissage en matière d'impact sur le système de santé (IRSC et Société de la sclérose en plaques); soutien de carrière en recherche clinique (AllerGen); projets de recherche en transplantation (IRSC) et en santé mère-enfant (Centre de recherche pour le développement international). Les IRSC restent le partenaire majeur du FRQS (10 des 21 ententes). En 2017-2018, le FRQS a soutenu 9 subventions de recherche dans le cadre de ces partenariats.

En concertation avec le MSSS, le FRQS poursuit ses efforts pour arrimer la recherche et la

Initiatives nationales

- 27** ententes de partenariats nationales, dont 5 signées en 2017-2018 : AllerGen ● Centre de recherche pour le développement international ● **IRSC – Bourses d'apprentissage Impact sur le système de santé** ● Programme national de recherche en transplantation du Canada ● Société de la sclérose en plaques
- 15** subventions de recherche en partenariats avec les IRSC financées par le FRQS
0,49 M \$ investi

transformation des pratiques. Un des véhicules important mis en place en 2015 est l'**Unité de SOUTIEN SRAP-Québec** des IRSC, un projet collectif visant à soutenir la conception et la réalisation de projets de recherche sur les soins et services de première ligne. Merck Canada inc. en est un partenaire majeur. Le FRQS soutient la relève étudiante dans le cadre de cette Unité, en plus de s'impliquer dans des initiatives de la SRAP des IRSC.

Les données les plus récentes transmises par les IRSC montrent une hausse de la part du Québec dans les octrois de la SRAP en 2016-2017 (10,3 %; 6,24 M\$) par rapport à l'année précédente (9,9 %; 4,0 M\$). Dans le cadre des différents concours de la SRAP des IRSC, 11 équipes québécoises ont reçu du financement (voir le [tableau 13](#)).

SRAP-Québec 2018-2019

- 1** unité de soutien financée
- 0,9 M\$** investi
- 11** bourses de formation
- 1 maîtrise professionnelle ● 5 doctorats ● 3 doctorats professionnels ● 2 postdoctorats

CAPSULE DIFFUSÉE SUR DES RECHERCHES EFFECTUÉES EN PARTENARIAT AVEC LES IRSC



Mieux soigner les patients aux besoins complexes

Catherine Hudon et Maud-Christine Chouinard

Université de Sherbrooke et U. du Québec à Chicoutimi

Partenariat IRSC-MSSS-FRQS

Afin d'assurer l'excellence, le positionnement et le rayonnement de la recherche québécoise sur la scène canadienne et internationale, **le scientifique en chef et le directeur scientifique du FRQS ont participé à plusieurs missions et événements scientifiques**, notamment les suivants :

- Chine : mission du premier ministre du Québec. À cette occasion, l'entente avec la National Science Foundation of China a été renouvelée.
- Boston et New York, États-Unis : mission des FRQ sur les sciences de la vie.
- Israël et Cisjordanie : mission du premier ministre du Québec. Entente de partenariat signée entre les FRQ et l'Académie palestinienne des sciences et des technologies (PALAST). Le programme de courts séjours qui y est associé a été lancé dès en 2017-2018.
- France : mission du premier ministre du Québec et signature par le scientifique en chef d'ententes bilatérales des FRQ avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), l'Agence nationale de la recherche (ANR) et le Conseil national de recherche scientifique (CNRS). Une autre entente, portant sur la lutte au cancer, a été signée (Oncopole – CLARA) (voir l'[objectif 6](#)).
- Accueil de hauts dignitaires et de représentants des Fonds belges de la recherche scientifique (FRS-FNRS et FWO) à Montréal dans la cadre de la visite d'État des souverains des Belges : renforcement des liens d'échanges internationaux Québec-Belgique avec, entre autres, le lancement d'un appel à projets.
- Convention internationale BIO à San Diego, États-Unis : le scientifique en chef a participé à la délégation québécoise dirigée par le ministre de la Santé et des Services sociaux.
- Échanges avec les acteurs publics et privés, notamment entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) et le FRQS avec Janssen Canada, ainsi qu'avec les dirigeants de Merck relativement à l'Oncopole, une initiative issue d'une convention BIO précédente.
- Rencontre de l'Alliance internationale d'organismes subventionnaires de la recherche en santé mentale en Autriche, en vue de mieux coordonner les efforts de recherche dans ce domaine thématique.
- Forum Life Sciences Policy de l'Ontario : participation du directeur scientifique à cet événement portant sur la mise à l'avant-plan des sciences de la vie dans les agendas gouvernementaux fédéral et provinciaux.

Partenaires internationaux

Agence nationale de la recherche, France ● Centre national de la recherche scientifique, France ● Centro de neurociencias, Consortium BioFarmaCuba, Cuba ● Communauté européenne ● Conseil national des sciences et de la technologie, Mexique ● European Research Area, Europe ● Fondation Léa et Napoléon Bullukian (CLARA), France ● Fonds de la recherche scientifique, Flandre ● Fonds de la recherche scientifique, Wallonie ● Institut national de la santé et de la recherche médicale, France ● Joint China-Cuba Laboratory for Frontier Research in Transnational Neurotechnology ● Ministère de l'Éducation, de la Science et des Arts de la Bavière ● Ministère de la Santé, Israël ● Ministère de la Science et de la Technologie, Israël ● Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche, Allemagne ● National Institutes of Health, États-Unis ● National Natural Science Foundation of China, Chine ● Nordforsk, Scandinavie ● Palestine Academy for Science and Technology (PALAST), Palestine

Partenaires nationaux

AllerGen NCE Inc. ● Centre de recherches pour le développement international ● Crohn et Colite Canada ● Fondation canadienne du rein ● Fondation des maladies du cœur et de l'AVC ● Fondation Neuro ● Institut canadien de recherches avancées ● Institut de recherche Terry Fox ● Instituts de recherche en santé du Canada ● Parkinson Canada ● Programme canadien de cliniciens-chercheurs en santé de l'enfant ● Société Alzheimer du Canada ● Société canadienne de la sclérose en plaques

MAILLAGES INTERSECTORIELS ET INTERMILIEUX

RENFORCER L'INTERDISCIPLINARITÉ EN RECHERCHE ET ENCOURAGER LES
COLLABORATIONS INTERSECTORIELLES ET LES PARTENARIATS

ORIENTATION 3

RECHERCHE INTERSECTORIELLE

2,1 M\$

71

soutiens financiers conjoints
avec le FRQNT ou le FRQSC,
dont 14 consacrés aux grands
défis de société

2,8 % des investissements
du FRQS

- Programmation de recherche intersectorielle pour répondre aux grands défis de société que sont **les changements démographiques et le vieillissement, le développement durable et la lutte contre les changements climatiques**, et enfin, **l'entrepreneuriat et la créativité**, avec notamment :
 - Programme pilote Audace.
 - Laboratoires vivants : gouvernance de la résilience urbaine et agriculture urbaine.
 - Consortium Société inclusive en adaptation-réadaptation.
 - Deux remue-méninges sur la gestion des risques liés aux inondations.
 - Remue-méninges sur les changements démographiques et le vieillissement de la population.

RENFORCEMENT DES COLLABORATIONS INTERMILIEUX

2 ententes impliquant les industries des
sciences de la vie

- Contribution du FRQS à la Stratégie québécoise des sciences de la vie avec le partenariat FRQS – MESI – MSSS – Janssen sur les données probantes en situation réelle de soins.

COMITÉ INTERSECTORIEL ÉTUDIANT

1

consultation en trois temps
sur les carrières non
académiques

2

sous-comités sur la
recherche au collégial et
sur la situation des
stagiaires postdoctoraux

Démarches pour que le CIÉ
devienne un **comité statutaire** du
conseil d'administration

- Corédaction d'un dossier spécial du magazine *Découvrir* de l'Acfas sur les facteurs facilitant les carrières non académiques.
- Développement d'un microprogramme à l'École nationale d'administration publique (ENAP) en administration de la recherche.

AXE : RECHERCHE INTERSECTORIELLE ET INNOVANTE

Objectif 10 : Favoriser le développement de projets et de pôles d'excellence intersectoriels pour répondre aux enjeux de société

Dans le cadre de la SQRI 2017-2022, les FRQ bénéficient de crédits supplémentaires leur permettant de déployer une **programmation de recherche intersectorielle** sans précédent pour répondre, notamment, aux grands défis de société. En 2017-2018, les principales actions en vue de mettre sur pied cette programmation de recherche sont les suivantes :

- La poursuite des activités du groupe de réflexion sur la créativité et l'intersectorialité pour la conception et le développement des initiatives intersectorielles des FRQ, mais aussi pour la mise en valeur d'approches et de pratiques de recherche novatrices afin de répondre aux grands défis de société.
- La constitution d'une banque d'expertises à profil intersectoriel, afin d'adapter l'évaluation des demandes d'aide financière à la réalité de la recherche intersectorielle.
- La tenue d'un remue-méninges pour déterminer les grands paramètres d'une programmation de recherche sur les changements démographiques et le vieillissement de la population.
- L'élaboration d'un appel à propositions pour un réseau sur la gestion des risques liés aux inondations, à la suite de deux remue-méninges organisés par les FRQ en mai et novembre 2017 et de deux forums de réflexion pilotés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (octobre 2017) et par le ministère de la Sécurité publique (décembre 2017).

En 2017-2018, les principaux programmes ou initiatives de recherche intersectorielle soutenus ou lancés par les FRQ sont les suivants :

- La première édition du programme intersectoriel Audace (voir l'encadré suivant).
- Le soutien à trois projets de recherche québécois bénéficiaires d'une subvention du programme Apogée Canada.
- Les laboratoires vivants sur la gouvernance de la résilience urbaine et sur l'agriculture urbaine (AU/LAB).
- Le consortium Société inclusive en adaptation-réadaptation pour favoriser la création d'environnements physiques et sociaux plus inclusifs pour les personnes ayant des incapacités.
- Le programme de collaboration scientifique Québec-Chine-Cuba en imagerie cérébrale et en neuroinformatique.
- Le soutien à un projet de recherche sur la prévention de la maladie d'Alzheimer.
- Le soutien à des programmes de recherche de l'Institut canadien de recherche avancées (ICRA) dans les domaines du numérique, de l'intelligence artificielle, des changements démographiques et du développement durable, notamment.

Le programme intersectoriel Audace

Conçu de concert avec la communauté de la recherche, le programme pilote Audace vise à soutenir des projets à haut risque, porteurs de retombées considérables et s'inscrivant dans une démarche intersectorielle. Le programme a fait l'objet de trois activités de lancement à Chicoutimi, à Québec et à Montréal. Sans thématique ciblée, la première édition a connu un franc succès. Ainsi, le concours Audace 2017, ce sont :

- **226** demandes reçues, dont **216** admissibles évaluées par **4** comités de pertinence ;
- **50** demandes soumises à **1** comité international composé de **10** membres hors Québec (Ontario, France, États-Unis, Suisse), dont le président de séance ;
- **6** journées d'évaluation (4 pour l'évaluation de la pertinence, 2 pour l'évaluation des demandes et la réalisation de **32** entrevues) ;
- **22** projets sélectionnés pour financement en 2018-2019.

Plusieurs partenariats favorisant la recherche intersectorielle ou l'entrepreneuriat ont également été mis en œuvre en 2017-2018 :

- Le partenariat avec Adopte inc., une expérience entrepreneuriale unique qui vise à créer des ponts entre de jeunes créatrices et créateurs d'entreprises et des mentors.
- Le partenariat avec OSEntreprendre pour la remise du prix Coup de cœur Étudiant créateur d'entreprise.

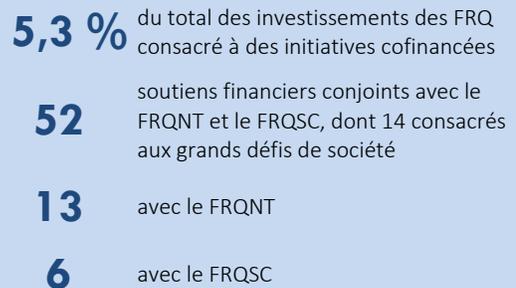
Les FRQ ont participé à l'organisation de rencontres visant à poursuivre le développement de la recherche intersectorielle dans les années futures :

- L'atelier de réflexion sur la création d'un Observatoire mondial sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle, organisé en partenariat avec le Palais des congrès de Montréal.
- Le Forum sur le développement socialement responsable de l'intelligence artificielle, organisé en partenariat avec l'Université de Montréal et le Palais des congrès de Montréal.
- La seconde édition de l'Exposition agricole en partenariat avec l'Université du Québec à Montréal, l'Espace pour la vie et l'Union des producteurs agricoles. Parmi les manifestations de l'Exposition, mentionnons le MixOFF lors de la soirée de clôture du festival OFFTA au Cœur des sciences de l'UQAM, qui a réuni des chercheuses, des chercheurs et des artistes autour de problématiques en lien avec l'agriculture.

Au total, en 2017-2018, le FRQS a consacré environ 2,1 M\$, soit **2,8 %** du total de ses investissements (en excluant la part investie par les deux autres Fonds, celle des partenaires et les FIR), à **71** soutiens financiers conjoints avec les deux autres Fonds dans le cadre de **26** initiatives et programmes (voir le [tableau 5](#)). Parmi ces soutiens, 14 sont consacrés aux grands défis de société.

Le **comité intersectoriel étudiant** (CIÉ) a poursuivi son rôle-conseil auprès du scientifique en chef. En 2017-2018, il a corédigé, avec le président de l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADÉSAQ), un dossier spécial du magazine *Découvrir* de l'Acfas sur les facteurs facilitant les carrières non académiques. Le CIÉ a d'ailleurs effectué une consultation en trois temps sur cette thématique, notamment en ouverture des Journées de la relève de l'Acfas. Plus de 1 000 réponses ont été obtenues lors de la dernière étape de la consultation, qui consistait à vérifier différentes pistes d'action proposées pour soutenir la relève dans son parcours vers une carrière non académique. Le CIÉ se penche également sur la situation des stagiaires au niveau postdoctoral et sur la recherche au collégial.

Le CIÉ a été proactif auprès du scientifique en chef pour le développement d'initiatives des FRQ avec divers partenaires : offre de stages postdoctoraux en diplomatie scientifique lancée au printemps 2018 conjointement avec Les Offices Jeunesses Internationaux du Québec (LOJIQ), le MESI et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF); nouveau microprogramme à l'ENAP en administration de la recherche. Le CIÉ a maintenu une présence active dans plusieurs congrès et conférences afin d'assurer la promotion du rôle-conseil de la relève dans la gouvernance des organismes de recherche et d'innovation. L'importance de ces derniers a d'ailleurs été reconnue par les FRQ, qui ont entrepris, en 2017-2018, des démarches afin que le CIÉ devienne un comité statutaire des trois conseils d'administration.



AXE : COLLABORATIONS EN RECHERCHE

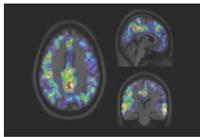
Objectif 11 : Faciliter le partage des infrastructures majeures de recherche et des plateformes technologiques

En 2016-2017, les FRQ et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) avaient tenu une journée d'étude sur le financement de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures de recherche collectives. Différentes pistes d'action avaient été proposées à cette fin. Dans son budget 2018, le gouvernement du Canada a annoncé des investissements supplémentaires pour la FCI, qui pourraient faciliter la mise en place de certaines des recommandations. Les FRQ poursuivent leurs efforts de concertation avec la FCI à ce sujet.

Objectif 12 : Accroître les partenariats et jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de collaborations entre les différents milieux

En concertation avec le MESI, le FRQS contribue à la mise en œuvre de la Stratégie québécoise des sciences de la vie grâce à des partenariats de recherche. Une entente a été signée avec l'entreprise Janssen, en partenariat avec le MESI et le MSSS, pour financer un projet collaboratif sur les données probantes en situation réelle de soins. Aussi, le FRQS a signé, avec l'Institut de la statistique du Québec, une entente qui vise à faciliter l'accès aux données à des fins de recherche. De plus, il poursuit le financement d'une subvention dans le cadre du Fonds d'innovation Pfizer sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Ces initiatives s'ajoutent aux programmes phares que sont l'Oncopole et l'Unité SOUTIEN de la SRAP (voir l'[objectif 6](#) et l'[objectif 9](#)).

CAPSULES SUR DES RECHERCHES EFFECTUÉES EN PARTENARIAT AVEC LES MILIEUX UTILISATEURS



Un biomarqueur fiable de la maladie d'Alzheimer 
Marc-André Bédard
Université du Québec à Montréal
*Partenariat Fonds d'innovation
Pfizer-FRQS*



SOS Urgences rurales complexes 
Richard Fleet
Université Laval
*Partenariat avec le Consortium de
recherche en traumatologie*

RAPPROCHEMENT RECHERCHE ET SOCIÉTÉ

PROMOUVOIR UNE CULTURE SCIENTIFIQUE AU QUÉBEC POUR
CONTRIBUER À LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR

ORIENTATION 4

MOBILISATION DES CONNAISSANCES

Plus de **20** activités de mobilisation des connaissances

notamment

4 avec le grand public

5 avec le milieu des affaires

8 avec le milieu gouvernemental

Lancement des pages **Facebook** et **LinkedIn** des FRQ

- Dernière année de la Stratégie de mobilisation des connaissances 2014-2017.
- Lancement de la Stratégie pour l'obtention de grands prix et autres distinctions.

IMPACT DE LA RECHERCHE

Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie de mesure d'impact de la recherche :

- Développement d'un système d'intelligence d'affaires, qui constituera la base du cadre de gestion des retombées des FRQ.

AXE : MOBILISATION DES CONNAISSANCES

Objectif 13 : Faciliter l'accès aux publications scientifiques et aux résultats de la recherche

Les travaux d'élaboration d'une **politique commune de libre accès**, bien avancés, ont de nouveau été suspendus en 2017-2018 en raison de l'implantation du système FRQnet.

Objectif 14 : Favoriser l'intégration des résultats de recherche par les professionnelles et professionnels, les responsables des services de santé et les décideurs

La **Stratégie de mobilisation des connaissances 2014-2017** (voir également l'[objectif 15](#)) a pris fin en mars 2018 en raison du prolongement du plan stratégique 2014-2017 du Fonds. La réalisation du bilan sommaire de cette stratégie a donc été reportée à l'année 2018-2019.

Les FRQ se sont dotés d'une **Stratégie pour l'obtention de grands prix et autres distinctions**, qui prévoit la mention systématique des lauréates et lauréats de grands prix scientifiques et celle des dates de dépôt des candidatures dans le bulletin d'actualités des FRQ, sur leur site Web ou sur les médias sociaux. De plus, le FRQS a conclu un partenariat avec la Fondation Gairdner pour appuyer la tenue de conférences à l'intention du milieu de la recherche et du grand public, ainsi que des colloques universitaires à travers tout le Québec.

Les FRQ ont également poursuivi leur partenariat avec des revues scientifiques pour la mise en valeur de la relève :

- La revue *Curium* met en valeur les lauréates et les lauréats du prix Étudiants-chercheurs étoiles à travers sa rubrique Jeune chercheur étoile.
- La revue *Québec Science* publie quatre articles par année sur des lauréates et lauréats de prix scientifiques parmi la relève.

En 2017-2018, le FRQS a soutenu la remise de plus de **37 prix scientifiques**, notamment :

Prix	Lauréates et lauréats 2017-2018
Prix Étudiants-chercheurs étoiles des universités	12 prix, dont 6 remis à des étudiantes
Prix Étudiants-chercheurs étoiles des collèges	1 prix remis à un étudiant
Prix d'excellence des professionnelles et professionnels de recherche	3 prix, dont 1 remis à une professionnelle de recherche
Prix d'excellence de l'ADÉSAQ pour la meilleure thèse de doctorat	1 prix remis à un étudiant en santé
Prix Jacques-Rousseau de l'Acfas	1 prix multidisciplinaire remis à un chercheur
Prix du concours Science en classe dans le cadre du Festival Eureka	1 prix remis à une classe de 1 ^{re} année du secondaire
Prix du Club des Ambassadeurs sur l'organisation de congrès	1 prix remis à une chercheuse en santé
Prix Fernand-Seguin de l'Association des communicateurs scientifiques	2 prix, dont 1 à une communicatrice
Prix des centres et instituts de recherche du FRQS	15 prix

QUELQUES LAURÉATES ET LAURÉATS DU PRIX ÉTUDIANTS-CHERCHEURS ÉTOILES EN 2017-2018



Cette année encore, les FRQ ont participé à l'organisation des Journées de la relève en recherche de l'Acfas. L'édition 2017 a réuni plus de 200 personnes et a été l'occasion pour le CIÉ des FRQ de mener sa consultation annuelle, portant cette année sur les obstacles et les facteurs facilitant la transition vers une carrière non académique (voir l'[objectif 17](#)).

En 2017-2018, le FRQS a apporté son soutien financier à plusieurs activités de **promotion des sciences auprès du jeune public**, notamment au programme Apprentis en biosciences. Ce dernier permet à des jeunes de 3^e, 4^e et 5^e année du secondaire d'effectuer un stage d'une semaine dans un laboratoire du Centre INRS–Institut Armand-Frappier tout en étant encadrés par un mentor.

Avec le financement d'initiatives de recherche ciblant les soins de première ligne, l'unité Soutien de la SRAP demeure un véhicule privilégié pour assurer un transfert efficace des connaissances issues de la recherche vers les pratiques ainsi que les soins et services de santé – voir l'[objectif 9](#).

Objectif 15 : Encourager le rayonnement de la science et sa diffusion en français afin de sensibiliser le public à la pertinence et à l'impact de la recherche en santé

Conformément à la deuxième orientation de la Stratégie de mobilisation des connaissances 2014-2017, le FRQS a poursuivi ses activités de mise en valeur de la recherche et de ses résultats. En 2017-2018, **23 capsules** écrites présentant les résultats de la recherche subventionnée par le FRQS ont été diffusées sur le site Web du Fonds, sur le site Web du scientifique en chef et par l'intermédiaire de la liste de diffusion des capsules à laquelle 3 630 personnes étaient abonnées au 31 mars 2018. Le site Web du scientifique en chef a fait l'objet d'une refonte. Parmi les nouveautés, le site contient désormais une page de présentation du CIÉ, qui conseille le scientifique en chef sur la relève en recherche. Il contient également une nouvelle section, « Défis de société », qui présente la programmation des FRQ en matière de recherche intersectorielle.

Le FRQS et le scientifique en chef sur les réseaux sociaux	Pourcentage d'augmentation par rapport à 2016-2017
2 976 abonnements au compte Twitter du FRQS	+ 28 %
2 187 abonnements au compte Twitter du scientifique en chef	+ 77 %
3 221 abonnements au compte Facebook du scientifique en chef	+ 227%
502 abonnements à la page YouTube des FRQ	+ 65 %

La troisième phase de la **Stratégie de communication sur les médias sociaux** commune aux trois Fonds a été mise en œuvre. Les FRQ ont ainsi lancé leur toute première page Facebook ainsi qu'une page LinkedIn. Ils reconnaissent l'importance d'adapter les messages diffusés sur les médias sociaux en fonction du public ciblé et de s'appuyer sur des partenaires pour relayer l'information. Une ressource interne a été affectée à la prise en charge de l'ensemble des comptes médias sociaux communs aux FRQ et du scientifique en chef, et ce, afin d'accélérer leur croissance. Deux formations sur l'utilisation des médias sociaux au travail ont été offertes au personnel des FRQ.

Dans le but de favoriser l'appropriation des connaissances par le grand public, le Fonds a poursuivi ses collaborations avec des partenaires de diffusion.

Organismes partenaires de diffusion auprès du grand public

Agence Science Presse et Bureau de la coopération universitaire (*Le détecteur de rumeurs*) ● Canal Savoir (*Quoi de neuf chercheurs?, Les découvertes d'autrefois*) ● Cœur des sciences ● Curium ● Galamedia (*De la suite dans les idées*) ● Institut du Nouveau Monde (rubrique de recherche *L'état du Québec*) ● Québec Science ● Télé-Québec (*Électrons libres*)

Le Fonds a organisé, seul ou en partenariat, une vingtaine d'activités de mobilisation des connaissances avec des instances gouvernementales, les milieux des affaires et de la recherche et le grand public. Ces activités sont présentées dans le tableau suivant.

ACTIVITÉS DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES	PUBLIC CIBLE
<ul style="list-style-type: none"> ● Deux débats publics en partenariat avec le Cœur des sciences : <ul style="list-style-type: none"> ○ les femmes en sciences et le genre en recherche (environ 150 participations en marge du Gender Summit). ○ l'effet placebo (environ 200 participations). Ce débat a également fait l'objet d'une diffusion en direct sur Facebook et a été visionné plus de 1 400 fois. 	Grand public
<ul style="list-style-type: none"> ● Conférence Ne laissez pas s'éteindre votre cerveau! en partenariat avec le Cœur des sciences (environ 350 participations). 	Grand public
<ul style="list-style-type: none"> ● Consultation auprès de la société civile sur la plateforme numérique <i>Tous pour la recherche</i>, dans le contexte de l'élaboration de la planification stratégique 2018-2022 (voir l'objectif 19) (environ 430 participations). 	Grand public
<ul style="list-style-type: none"> ● Deux déjeuners scientifiques à l'Assemblée nationale du Québec, qui ont permis de renforcer et de développer des liens entre le milieu politique, le milieu de la recherche et les FRQ : <ul style="list-style-type: none"> ○ les inondations (50 participations). ○ les impacts de la recherche publique au Québec (41 participations). 	Milieu politique
<ul style="list-style-type: none"> ● Déjeuner scientifique sur la confiance du public envers la vaccination, dans le cadre de la Conférence de Montréal (environ 50 participations). 	Milieu des affaires et gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> ● Organisation de trois ateliers de travail entre chercheurs, en partenariat avec ERRIN, sur les opportunités de recherche dans les programmes européens autour des thématiques des changements climatiques, du vieillissement de la population et des effets sociaux des villes intelligentes (environ 50 participations). 	Milieu de la recherche
<ul style="list-style-type: none"> ● Forum sur le développement socialement responsable de l'intelligence artificielle, organisé en partenariat avec l'Université de Montréal et le Palais des congrès de Montréal (environ 400 participations). 	Milieux de la recherche, des affaires et gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> ● Atelier de réflexion sur la création d'un Observatoire mondial sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle, organisé en partenariat avec le Palais des congrès de Montréal (environ 100 participations). 	Milieux de la recherche, des affaires et gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> ● Gender Summit 11, le premier au Canada, organisé en partenariat avec le CRSNG et Portia ltée, sur le thème Pluralisme, ethnicité et inclusion – des valeurs canadiennes dans un contexte mondial (près de 700 participations). 	Milieux de la recherche, des affaires et gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> ● Cocktail-conférence Arts et sciences, dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier, en collaboration avec le Musée des beaux-arts de Montréal (environ 250 participations) 	Milieux de la recherche, des affaires et gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> ● Remue-méninges sur le vieillissement, une discussion collective sur les paramètres d'un programme de recherche intersectorielle sur le vieillissement (environ 30 participations). 	Milieu de la recherche et milieux utilisateurs

<ul style="list-style-type: none"> • Deux colloques sur l'usage de la diplomatie scientifique : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>L'usage de la diplomatie scientifique : regards croisés France-Québec</i>, organisé en partenariat avec le CNRS dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier 2017 (environ 100 participations). ○ <i>Réflexion sur l'usage de la diplomatie scientifique au Québec et au Canada</i>, colloque du scientifique en chef dans le cadre du Congrès de l'Acfas 2017 (plus de 130 participations). 	Milieu de la recherche et milieux utilisateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de travail pour l'analyse des résultats obtenus dans le cadre du projet SAGA-UNESCO au Québec (25 participations). 	Milieu de la recherche et gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> • Troisième édition du forum d'échange annuel Communiquer la science en 2017 : défis et perspectives, en partenariat avec le Palais des congrès (environ 100 participations). 	Milieu de la recherche et organismes de diffusion

AXE : IMPACT DE LA RECHERCHE

Objectif 16 : Améliorer la mesure de l'impact de la recherche

La mise en œuvre de la **Stratégie de mesure d'impact de la recherche**, qui vise à améliorer la documentation des retombées de la recherche et leur mise en valeur pour la société québécoise, s'est poursuivie. En 2017-2018, la priorité a été mise sur le développement d'un système d'intelligence d'affaires, qui constituera la base du cadre de gestion des retombées des FRQ (voir [l'objectif 19](#)).

Le FRQS a poursuivi ses activités de **suivi du contexte de la recherche**, notamment à l'occasion de l'élaboration de la planification stratégique 2018-2022, où les principaux éléments du contexte de la recherche ont été identifiés pour les fins d'une discussion stratégique entre les conseils d'administration des FRQ (voir [l'objectif 19](#)). Différents éléments de contexte se retrouvent également sur le site Web du Fonds, à la page « Chiffres clés sur la recherche », qui a été mise à jour en 2017-2018. De plus, les FRQ ont préparé cinq bulletins de veille stratégique sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022, la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027, la Politique internationale du Québec, les budgets fédéral et provincial.

Instituts des IRSC pour lesquels le Québec obtient une part supérieure à son poids démographique⁵

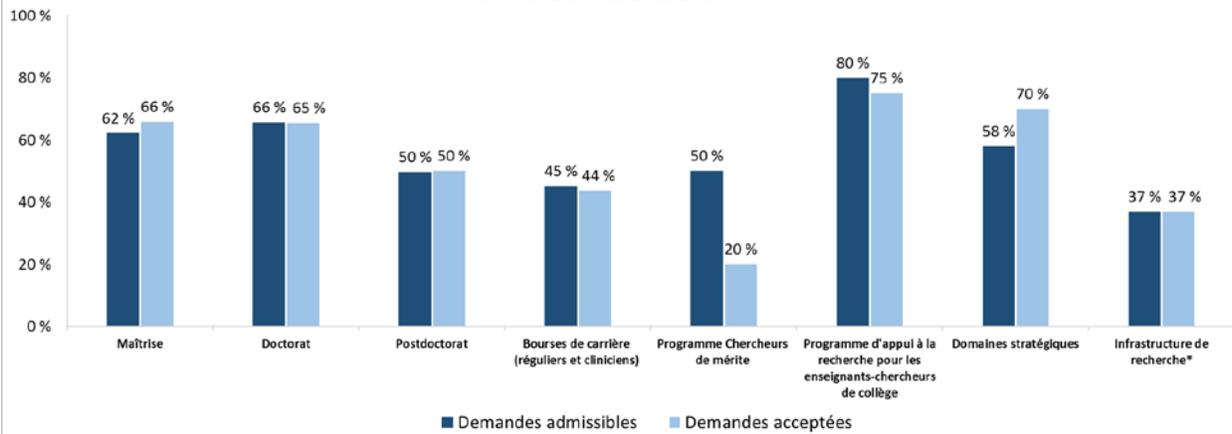
Santé des femmes et des hommes (45 %) ● Vieillesse (37 %) ● Neurosciences, santé mentale et toxicomanies (37 %) ● Santé publique et des populations (35 %) ● Génétique (32 %) ● Développement et santé des enfants et des adolescents (28 %) ● Maladies infectieuses et immunitaires (28 %) ● Appareil locomoteur et arthrite (27 %) ● Cancer (26 %)

Comme les actions du Fonds sont complémentaires à celles de ses homologues fédéraux, le FRQS suit attentivement les modifications que ceux-ci apportent à leur offre de programmes, ainsi que la performance des candidates et des candidats québécois aux concours fédéraux. Le Fonds continue de se préoccuper de l'impact de la réforme des IRSC sur la recherche québécoise, en raison du faible taux de réussite et du faible niveau de financement aux concours des IRSC. En 2016-2017, les chercheuses et les chercheurs québécois ont obtenu **28 %** du financement accordé par les IRSC, ce qui représente près de **282 M\$**, une hausse de 12,4 M\$ par rapport à l'année précédente. Le Québec est particulièrement compétitif dans **10 des 13 instituts**, en obtenant plus que le poids démographique, qui est de 23 % (voir le [tableau 12](#)).

⁵ Source : Liste détaillée des octrois obtenus des IRSC en mai 2016. Exclut les programmes gérés directement par les établissements (voucher programs) et les programmes gérés pour le compte des partenaires.

La **représentation des femmes** dans les demandes admissibles et les demandes financées aux programmes du FRQS demeure stable d'année en année et elle diminue avec l'avancée en carrière. Sur le plan des bourses de formation, la proportion de femmes est similaire à la maîtrise et au doctorat (plus de 62 % des candidatures admissibles). Comparativement à 2016-2017, elle s'est stabilisée au postdoctorat (environ 50 %), pour rester au niveau de la part observée aux concours de bourses de carrière (45 %). De nouveau cette année, le taux de succès des candidates responsables de demandes est équivalent à celui des candidats, et ce, pour l'ensemble des programmes d'aide financière (voir le [tableau 14](#)).

**PROPORTION DE FEMMES PARMIS LES CANDIDATS
AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU FRQS EN 2017-2018
(à titre de responsable)**



*Renouvellement des subventions d'infrastructures

RESTRUCTURATION DES FONDS ET INTÉGRATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS DES TROIS FOND

ACCROÎTRE L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DE L'ORGANISATION

ORIENTATION 5

SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

6 mandats d'évaluation réalisés pour le compte d'autres organismes

1 466 dossiers traités par 90 comités de pairs

Plus de
2700 abonnés au bulletin d'actualités du FRQS

- Création de la fonction de conseillère en équité, diversité et inclusion.
- Réflexion sur le développement de nouveaux outils de satisfaction de la clientèle.
- Création d'un comité sur l'équité, la diversité et l'inclusion afin d'augmenter la prise en compte de ces enjeux dans les pratiques et programmes des FRQ.

LANCEMENT DU SYSTÈME INFORMATIQUE FRQNET

Mise en œuvre de **plans de communication** interne et externe :

8 communiqués
1 foire aux questions
diffusion de capsules vidéo
formations ciblées pour le personnel et la clientèle des FRQ

1^{er} cycle des opérations de gestion et d'évaluation des demandes d'aide financière complété

- Comités de suivi interne : suivi hebdomadaire et élaboration d'un plan d'intervention.
- Début de la phase d'amélioration continue du système.

GOVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES

3 consultations dans le cadre de l'élaboration de la **planification stratégique 2018-2022**

dont **1** auprès de la communauté de la recherche
1 auprès de la société civile
1 auprès des partenaires publics et privés

- Discussions stratégiques lors des quatre séances ordinaires du CA et activité des trois CA portant sur la planification stratégique.
- Activité des trois comités sur l'éthique et l'intégrité scientifique portant sur l'intelligence artificielle et les données massives.
- Sondage de satisfaction du personnel et mise en place de nouvelles mesures à la suite du sondage de 2015-2016.
- Harmonisation de la charte comptable et du système de comptabilisation des bourses des FRQ, en lien avec le système FRQnet.

AXE : SERVICES À LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE, AUX PARTENAIRES DU FONDS ET À LA SOCIÉTÉ

Objectif 17 : Accroître la qualité et la convivialité des services à la communauté scientifique, aux partenaires publics et privés des Fonds et à la société, dans un contexte de gouvernement ouvert

Les FRQ ont franchi une étape importante en 2017 avec le **lancement de FRQnet**, un système informatique qui offre des outils communs pour la gestion des demandes de bourses et de subventions, quel que soit le Fonds. FRQnet présente de nouvelles interfaces aux utilisatrices et utilisateurs à partir de juillet 2017 :

- Le portfolio électronique – une porte d’entrée unique qui permet de suivre un même cheminement pour remplir une demande de financement, quel que soit le Fonds.
- Le portail des établissements – une vitrine unique à l’intention des établissements gestionnaires pour le suivi financier et scientifique.
- Le portail des évaluateurs – une porte d’entrée unique pour l’évaluation des demandes d’aide financière, quel que soit le Fonds.
- Le portail administratif – un portail commun à l’ensemble du personnel des FRQ. Les processus sont désormais harmonisés entre les FRQ.

Avant comme après le lancement de FRQnet, les FRQ se sont assurés d’informer la communauté scientifique ainsi que leurs partenaires publics et privés par la mise en œuvre de plans de communication interne et externe. Une série de lettres d’information a été envoyée, notamment aux usagers du nouveau portail des établissements. De plus, 8 communiqués ont été diffusés au moyen de l’infolettre des FRQ et une foire aux questions ainsi que des capsules vidéo ont été mises à la disposition de l’ensemble de la clientèle des FRQ sur une page Web dédiée à FRQnet, et ce, pour faciliter la transition. Des formations ciblées ont été offertes aux utilisatrices et utilisateurs des établissements gestionnaires universitaires et collégiaux, et une présentation a été réalisée dans le cadre du colloque de l’Association des administratrices et administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ).

Le soutien à la clientèle grâce au numérique

Les capsules vidéo sont disponibles sur la page YouTube des FRQ. Elles ont été visionnées en moyenne 2 000 fois. La capsule intitulée *Premier accès à votre profil* a été visionnée plus de 10 000 fois depuis sa sortie en juillet 2017.

Les équipes internes sont demeurées fortement mobilisées après la mise en ligne du système. Elles ont maintenu leurs efforts pour répondre rapidement aux requêtes de la clientèle et offrir un service d’assistance de qualité⁶.

En 2017-2018, les FRQ ont renforcé leur **engagement envers l’équité, la diversité et l’inclusion** avec la création de la fonction de conseillère en équité, diversité et inclusion et la mise en place d’un comité dont le mandat est d’augmenter la prise en compte de ces enjeux dans les pratiques et programmes des FRQ. Les règles générales communes des FRQ encouragent ainsi la prise en compte du sexe et du genre dans les projets de recherche. De plus, une réflexion a été entamée sur la réduction de l’effet des biais implicites dans le processus d’évaluation scientifique. Dans le cadre de l’élaboration de leur nouvelle planification stratégique, les FRQ se sont d’ailleurs dotés d’une cible à l’effet que tous les comités d’évaluation devront avoir été sensibilisés à la prise en compte des principes d’équité, de diversité et d’inclusion d’ici 2020.

⁶ En raison d’une hausse des demandes d’assistance au cours de l’automne 2017, le délai de 24 heures prévu dans la Déclaration de services aux citoyens pour répondre aux demandes formulées par message téléphonique ou électronique a été dépassé à quelques reprises.

Le FRQS utilise activement son site Web pour **diffuser des informations** concernant ses programmes et ceux de ses partenaires auprès de la communauté scientifique.

2720 abonnés au bulletin *Actualités* du FRQS (version française et anglaise)

En 2017-2018, 19 lancements de programmes et appels à propositions ou à candidatures ont été annoncés par des communiqués dans la section « Nouvelles » du site Web du FRQS, et 5 dans la section « Nouvelles » du site Web du scientifique en chef. De plus, le Fonds diffuse régulièrement à ses abonnés un bulletin dans lequel se retrouvent les actualités récentes et certains faits saillants. Le Fonds a maintenu son engagement en matière de pratiques contribuant au gouvernement ouvert. Cette année, 384 personnes ont consulté les listes de données ouvertes en français et 171 en anglais sur la page *Données et statistiques* du site Web du FRQS.

Les FRQ demeurent mobilisés pour sensibiliser les instances gouvernementales et la communauté scientifique à l'importance de rendre disponibles de **grandes bases de données gouvernementales** pour des fins de recherche dans le respect des normes éthiques et juridiques. En 2017-2018, ils ont participé à différents échanges ou tables rondes sur la question. Dans son plus récent budget, le gouvernement du Québec a annoncé des investissements, au sein de l'Institut de la statistique du Québec, destinés à promouvoir l'accès à ces grandes bases de données par un guichet de services aux chercheuses et chercheurs, ainsi qu'un processus d'accès simplifié.

La **satisfaction de la clientèle** est une préoccupation importante pour les FRQ, qui ont recueilli les commentaires des utilisatrices et utilisateurs du système FRQnet et des autres outils transactionnels et informationnels pour assurer le suivi de ces derniers et améliorer en continu la qualité des services offerts. Une réflexion a été entamée pour développer, à partir de 2018-2019, de nouveaux outils de mesure de la satisfaction de la clientèle des FRQ.

Le **nouveau directeur scientifique** du FRQS est entré en fonction en septembre 2017. Il a pris le relais des **échanges réguliers avec la communauté scientifique et les partenaires** du Fonds dans le cadre de rencontres portant sur les changements apportés aux programmes et les nouveautés. En plus des rencontres prévues dans le cadre des évaluations, le FRQS a organisé plusieurs rencontres avec la communauté de recherche, les directions d'établissements supérieurs et les autorités ministérielles pour, entre autres, échanger sur des dossiers d'importance stratégique, dont l'actualisation des centres et instituts, et la place de la recherche dans le réseau de la santé et des services sociaux. Les résultats de ces activités ont notamment alimenté les nouvelles orientations stratégiques (voir l'[objectif 19](#)).

- 2** visites de rétroaction post-évaluation de centres et instituts
- 2** rencontres consultatives de campus universitaires
- 1** participation aux consultations interministérielles en recherche et innovation

Cette année encore, le scientifique en chef du Québec et la direction scientifique du FRQS ont poursuivi leurs efforts de promotion du rôle des Fonds de recherche et du FRQS et de **positionnement de la recherche en santé au Québec**. Ils veulent s'assurer de la reconnaissance par l'ensemble de la société de la place stratégique et l'effet de levier sur le développement socioéconomique de cette recherche au moment de la priorisation des investissements d'avenir. Ces efforts ont porté fruit en 2017-2018 avec l'annonce en mars par le gouvernement du Québec d'un financement additionnel de 180 millions de dollars (M\$) sur cinq ans pour les Fonds de recherche. Cette année, s'y rajoute un réinvestissement annuel substantiel de 4,8 M\$ en 2017-2018, et de 8,6 M\$ par la suite par le MSSS dans le programme de Bourses de carrière. Parmi les initiatives de 2017-2018, notons :

- Rencontres avec le premier ministre, les ministres, sous-ministres et sous-ministres associés ou adjoints, en particulier des ministères de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF); rencontres ministérielles afin de promouvoir la recherche en lien avec les stratégies gouvernementales;
- Organisation de rencontres entre des représentants provenant des centres et instituts de recherche, des établissements d'enseignement supérieur, du réseau de la santé, d'une part, et

des acteurs gouvernementaux, d'autre part, pour s'assurer de l'adéquation entre la nouvelle mouture du programme des centres et instituts et les besoins de la communauté;

- Poursuite de la tournée de rencontres des hauts dirigeants des établissements universitaires; rencontres de la communauté scientifique dans le cadre de dossiers en lien avec les défis de société et les priorités gouvernementales.

Le FRQS veut créer un effet de levier maximal pour la communauté de recherche grâce à des alliances avec ses partenaires provinciaux et fédéraux, mais aussi avec d'autres organismes similaires dans le monde. Le directeur scientifique participe activement à plusieurs comités et groupes de travail qui appuient la recherche. Il mène de front de nombreux dossiers stratégiques pour la recherche en santé au Québec.

Implication du directeur scientifique dans des comités et groupes de travail

Alliance internationale d'organismes subventionnaires de la recherche en santé mentale ● Comité directeur de l'Oncopole
● Comité directeur de l'Unité SOUTIEN SRAP du Québec ● Conseil d'administration de Q-CROC
● Conseil exécutif de NAPPHRO

Activités de représentation

29 missions, congrès et conférences sur la scène provinciale (18), nationale (3) et internationale (8)

Le FRQS, dans un souci constant de maintenir la qualité des services rendus à ses partenaires et à la communauté scientifique, et de développer des outils de connaissance et de suivi sur la recherche et l'innovation au Québec, participe à divers comités et groupes de travail, notamment, en 2017-2018 :

- Alliance canadienne des organismes provinciaux de recherche en santé (NAPPHRO).
- Association des doyens des études supérieures au Québec (ADÉSAQ).
- Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ).
- Comité interministériel pour la mixité en emploi.
Groupe de travail de la Table nationale des directeurs de recherche pour la mise en place d'indicateurs de la recherche du Québec.

L'attribution de bourses et de subventions par le FRQS repose sur l'**évaluation par des comités d'experts** des demandes admissibles aux règles des programmes selon les meilleures pratiques mises en œuvre au niveau international. Ces comités d'évaluation thématiques et multidisciplinaires sont composés d'experts reconnus pour leurs compétences en recherche et pour leur connaissance des sujets propres aux demandes qu'ils doivent évaluer. Le FRQS se voit aussi confier d'autres mandats d'évaluation scientifique de la recherche en raison de la solide expertise qu'il a développée au fil du temps.

Évaluation scientifique en 2017-2018 (programmes du Fonds)

1 466 dossiers traités
90 comités d'évaluation
405 évaluateurs, dont 171 femmes (42 %)

Mandats d'évaluation scientifique

6 mandats confiés au FRQS par le MESI (programmes de la Fondation pour l'innovation canadienne et de Chaires de recherche du Canada)

AXE : GOUVERNANCE ET GESTION DES RESSOURCES

Objectif 18 : Favoriser une qualité de vie au travail et la collégialité entre les équipes des Fonds de recherche du Québec

Le soutien d'un personnel mobilisé est essentiel au FRQS dans l'accomplissement de sa mission. En 2017-2018, le Fonds a donc poursuivi ses activités visant à améliorer la mobilisation et le mieux-être de son personnel. Le scientifique en chef, accompagné de la direction scientifique de chacun des Fonds, a rencontré à huit reprises l'ensemble du personnel des FRQ afin de faire le point sur les dossiers en cours.

Un sondage a été réalisé en 2017 auprès du personnel afin de mesurer sa **satisfaction**. Au total, 91 % du personnel du FRQS a déclaré être satisfait ou très satisfait à l'égard des conditions de travail. Le scientifique en chef a également rencontré les équipes de la direction des programmes de chacun des Fonds ainsi que des services partagés afin de recueillir leur ressenti sur la qualité de vie au travail.

En 2017-2018, les FRQ ont mis en place certaines mesures pour donner suite au sondage de satisfaction réalisé auprès du personnel en 2015-2016. Parmi ces mesures, notons la hausse du nombre de formations offertes. Ainsi, en 2017⁷, 90 % du personnel a suivi des activités de formation et de perfectionnement portant sur les champs d'activité suivants :

- L'amélioration des capacités de communication orale et écrite.
- L'acquisition de nouvelles compétences technologiques.
- Le perfectionnement des compétences.
- L'acquisition d'habiletés de gestion.

En tout, 1 % de la masse salariale du Fonds a été consacré aux activités de formation et de perfectionnement, pour un total de 910 heures de formation et de 33 personnes formées.

En 2017-2018, le taux de roulement du personnel régulier a été de 5,6 % (11,1 % l'an dernier). En excluant les départs à la retraite, ce taux passe à 4,8 %.

Le plan de relève a été mis à jour avec chacune des équipes du Fonds au mois de mars 2018. L'analyse et la documentation des procédures et instructions de travail se sont poursuivies cette année, sauf en ce qui concerne la gestion des programmes, et ce, en raison de la priorité accordée à l'implantation de FRQnet.

L'harmonisation des conditions de travail entre le personnel de chacun des Fonds s'est poursuivie. Le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) applicable au personnel rémunéré par le FRQS est désormais applicable au personnel rémunéré par le FRQNT et le FRQSC.

⁷ La reddition de comptes en matière de formation et de perfectionnement du personnel s'effectue sur l'année civile et non sur l'année fiscale.

Objectif 19 : Assurer la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance, une saine gestion des fonds publics et l'optimisation des ressources dans le respect des principes d'intégrité

L'amélioration continue de la **gouvernance** des FRQ s'inspire des meilleures pratiques en la matière. En 2017-2018, les actions incluent :

- L'élaboration de la planification stratégique 2018-2022 du FRQS en collaboration avec les deux autres Fonds. Cette action s'accompagne d'une nouvelle vision pour le FRQS, à laquelle s'ajoutent une mission, une vision et des valeurs communes aux FRQ. Le plan stratégique du Fonds a été soumis pour la dernière étape d'approbation gouvernementale au printemps 2018.

La planification stratégique 2018-2022 : un dossier prioritaire de l'année 2017-2018

En 2017-2018, le conseil d'administration et le personnel du FRQS ont été fortement mobilisés pour élaborer une nouvelle planification stratégique ambitieuse, dans le contexte des crédits additionnels obtenus dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022. Des consultations ont été menées, à l'interne, auprès de la communauté scientifique et des partenaires publics et privés. Une campagne intitulée *Des idées pour la science* a également été menée auprès de la société civile, une première qui témoigne de l'intérêt des FRQ à impliquer la société dans l'élaboration de leurs grandes orientations stratégiques.

- La révision du règlement de régie interne du conseil d'administration de chacun des Fonds, pour une adoption en avril 2018. Des démarches ont également été entreprises pour que le CIÉ devienne un comité statutaire du conseil d'administration, et ce, afin de reconnaître l'importance du rôle-conseil des étudiantes et des étudiants auprès d'organismes subventionnaires.
- Le début d'une révision en profondeur de la démarche de gestion intégrée des risques pour une simplification du suivi et une gestion centrée sur les risques stratégiques pouvant affecter la mission du Fonds.
- La tenue d'activités communes aux trois conseils d'administration (voir la [section Gouvernance](#) du présent document).
- Le maintien de l'offre de formations aux membres du conseil d'administration (voir la [section Gouvernance](#) du présent document).

Les efforts du Fonds pour l'amélioration continue de la **gestion des fonds publics** dans le respect des principes d'intégrité se sont poursuivis. En 2017-2018, les actions incluent :

- L'analyse de scénarios budgétaires à long terme, dans le contexte des crédits additionnels obtenus dans le cadre de la SQRI 2017-2022 et de l'élaboration de la planification stratégique 2018-2022.
- L'élaboration et l'adoption du Règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Fonds, conformément à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, c. D-11.1).
- La consolidation de la définition d'un « établissement gestionnaire » et le début de la mise en œuvre de l'entente-cadre clarifiant les responsabilités de ces établissements.
- L'élaboration d'un guide des bonnes pratiques en matière de gestion contractuelle, pour une adoption en 2018-2019.

L'harmonisation et l'optimisation des **ressources matérielles, financières et informationnelles** des FRQ se sont poursuivies en 2017-2018. L'implantation du système FRQnet en juillet 2017 a été l'occasion d'harmoniser les systèmes comptables et, plus spécifiquement, la documentation du nombre de bourses de formation financées.

En 2017-2018, les FRQ ont aussi poursuivi l'harmonisation et la simplification de leurs **outils et procédures internes**, notamment grâce à des échanges réguliers entre les directions scientifiques et les directions des programmes des FRQ. De nouveaux statuts en recherche communs aux trois Fonds ont été élaborés et intégrés aux règles générales communes. Les propositions du CIÉ concernant l'harmonisation des conditions entourant les bourses de formation ont également été prises en compte.

Dans le cadre de la mise en œuvre de leur Stratégie de mesure d'impact de la recherche, les FRQ ont développé un **système d'intelligence d'affaires**. Les réalisations pour l'année 2017-2018 sont les suivantes :

- Le développement d'un moteur de recherche sur les nouvelles offres de financement.
- Le développement des formulaires de rapport final des titulaires de bourses de formation et de subventions, dans une volonté d'harmonisation des données de retombées similaires entre les FRQ et d'allègement de la tâche administrative des titulaires.

TABLEAUX

TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS EN 2017-2018	54
TABLEAU 2 : DÉTAILS DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX CENTRES, RÉSEAUX ET GROUPES	56
TABLEAU 3 : CONTRIBUTION DU FRQS ET DE SES PARTENAIRES À L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS	57
TABLEAU 4 : OCTROIS 2017-2018 DU FRQS LIÉS AUX CRÉDITS SQRI	58
TABLEAU 5 : OCTROIS 2017-2018 DU FRQS LIÉS AUX PROGRAMMES CONJOINTS ENTRE LES FONDS DE RECHERCHE	59
TABLEAU 6 : RÉSULTATS DES CONCOURS DE 2013-2014 À 2017-2018	60
TABLEAU 7 : PORTRAIT DES CONCOURS DE BOURSES DE FORMATION POUR DÉTENTRICES ET DÉTENTEURS D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL	61
TABLEAU 8 : PORTRAIT DES CONCOURS DE BOURSES DE CARRIÈRE	61
TABLEAU 9 : MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES PROGRAMMES DE BOURSES DE FORMATION	61
TABLEAU 10 : PORTRAIT PAR THÉMATIQUE DES ENTENTES ACTIVES	62
TABLEAU 11 : PORTRAIT DES ENTENTES FRQS AVEC LES RÉSEAUX DE L'ERA EN 2017-2018	63
GRAPHIQUE 1 : PORTRAIT DES ENTENTES DU FRQS EN 2017-2018 SELON LE TYPE DE PARTENARIAT ET LA PORTÉE GÉOGRAPHIQUE	64
TABLEAU 12 : PART DU QUÉBEC DANS LES BOURSES ET SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANADA PAR LES IRSC	65
TABLEAU 13 : PART DU QUÉBEC DANS LES PROGRAMMES LIÉS À LA SRAP DES IRSC EN 2016- 2017	65
TABLEAU 14 : TAUX DE SUCCÈS SELON LE GENRE ET PART DES FEMMES AUX CONCOURS DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS	66

TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS EN 2017-2018

Axes de programmes	Programmes	Nombre d'octrois	Part du FRQS	Part des autres Fonds	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche	
Formation de la relève	Bourses de formation							
	Formation de maîtrise	134	1 845 008 \$	0 \$	32 500 \$	1 877 508 \$	0 \$	
	Formation de maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	38	982 360 \$	0 \$	77 826 \$	1 060 186 \$	0 \$	
	Formation de maîtrise pour les étudiants en médecine (M.D.-M.Sc.)	4	49 999 \$	0 \$	0 \$	49 999 \$	0 \$	
	Formation de doctorat	352	6 398 847 \$	0 \$	420 832 \$	6 819 679 \$	0 \$	
	Formation de doctorat pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	52	1 671 539 \$	0 \$	129 284 \$	1 800 822 \$	0 \$	
	Formation de doctorat pour les étudiants en médecine (M.D.-Ph.D.)	2	40 000 \$	0 \$	0 \$	40 000 \$	0 \$	
	Formation postdoctorale (citoyens canadiens domiciliés au Québec ou québécois)	98	3 422 688 \$	0 \$	84 414 \$	3 507 102 \$	0 \$	
	Formation postdoctorale (candidats non domiciliés au Québec)	77	2 153 002 \$	0 \$	15 000 \$	2 168 002 \$	0 \$	
	Formation postdoctorale Inserm (français)	3	90 000 \$	0 \$	0 \$	90 000 \$	0 \$	
	Formation en recherche post-diplôme professionnel (fellowship)	5	161 340 \$	0 \$	0 \$	161 340 \$	0 \$	
	Bourse d'apprentissage en matière d'impact sur le système de santé FRQS/IRSC	3	90 000 \$	0 \$	0 \$	90 000 \$	0 \$	
	Formation de recherche pour les médecins résidents - Formation de spécialité en recherche	6	300 708 \$	0 \$	0 \$	300 708 \$	0 \$	
	Formation de recherche pour les médecins résidents - Pré-chercheur-boursier	1	85 000 \$	0 \$	0 \$	85 000 \$	0 \$	
		Sous-total Bourses de formation	775	17 290 490 \$	0 \$	759 855 \$	18 050 346 \$	0 \$
	Subventions de recherche							
	Subventions d'aide à la formation	2	40 000 \$	0 \$	0 \$	40 000 \$	0 \$	
	Sous-total Subventions de recherche	2	40 000 \$	0 \$	0 \$	40 000 \$	0 \$	
	Sous-total de l'axe Formation de la relève	777	17 330 490 \$	0 \$	759 855 \$	18 090 346 \$	0 \$	
Carrières en recherche	Bourses de carrière							
	Chercheurs-boursiers	267	3 927 156 \$	0 \$	13 511 347 \$	17 438 503 \$	0 \$	
	Chercheurs-boursiers cliniciens	118	4 032 688 \$	0 \$	107 313 \$	4 140 001 \$	0 \$	
	Chercheurs nationaux	4	120 000 \$	0 \$	0 \$	120 000 \$	0 \$	
	Chercheurs-boursiers de mérite	13	1 300 000 \$	0 \$	0 \$	1 300 000 \$	245 700 \$	
	Bourses de carrière FRQ - IRSST en santé et en sécurité du travail	3	32 782 \$	73 863 \$	106 645 \$	213 290 \$	0 \$	
	Programme d'appui à la recherche pour les enseignants-chercheurs de collègue	6	249 178 \$	20 000 \$	0 \$	269 178 \$	0 \$	
	Appui à la recherche en évaluation des technologies et des pratiques de pointe dans les CHU	6	150 000 \$	0 \$	210 000 \$	360 000 \$	0 \$	
		Sous-total Bourses de carrière	417	9 811 804 \$	93 863 \$	13 935 305 \$	23 840 972 \$	245 700 \$
		Subventions de recherche						
	Établissement de jeunes chercheurs	104	2 036 815 \$	0 \$	0 \$	2 036 815 \$	0 \$	
	Établissement de jeunes chercheurs cliniciens	49	720 000 \$	0 \$	15 000 \$	735 000 \$	0 \$	
	Subventions d'aide à la recherche	3	0 \$	0 \$	30 000 \$	30 000 \$	0 \$	
	Subventions de démarrage / Soutien à la recherche de bourses de carrière	3	12 500 \$	25 000 \$	37 500 \$	75 000 \$	0 \$	
		Sous-total Subventions de recherche	159	2 769 315 \$	25 000 \$	82 500 \$	2 876 815 \$	0 \$
	Sous-total de l'axe Carrière en recherche	576	12 581 119 \$	118 863 \$	14 017 805 \$	26 717 787 \$	245 700 \$	
Projets de recherche	Subventions de recherche							
	Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie - Volet 1	11	0 \$	0 \$	520 564 \$	520 564 \$	140 552 \$	
	Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie - Volet 2	1	0 \$	0 \$	20 000 \$	20 000 \$	0 \$	
	Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie - Volet 3	3	0 \$	0 \$	149 764 \$	149 764 \$	40 436 \$	
	Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie - Volet 4	2	0 \$	0 \$	48 369 \$	48 369 \$	0 \$	
	Consortium pour le développement de la recherche en traumatologie - Divers	1	0 \$	0 \$	2 500 \$	2 500 \$	0 \$	
	Fonds d'innovation Pfizer-FRQS sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées (Volet 1)	1	0 \$	0 \$	100 000 \$	100 000 \$	0 \$	
	Recherches en partenariat - Fondation Neuro Canada	1	50 000 \$	0 \$	0 \$	50 000 \$	13 500 \$	
	Recherches en partenariat - IRSC	9	400 000 \$	0 \$	0 \$	400 000 \$	81 000 \$	
	Recherches en partenariat - Société canadienne du cancer	1	50 000 \$	0 \$	0 \$	50 000 \$	13 500 \$	
Recherches en environnement-cancer (GRePEC)	1	0 \$	0 \$	97 733 \$	97 733 \$	0 \$		

TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS EN 2017-2018 (SUITE)

Axes de programmes	Programmes	Nombre d'octrois	Part du FRQS	Part des autres Fonds	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche
Projets de recherche (suite)	Subventions de recherche (suite)						
	Recherches en radiologie	3	0 \$	0 \$	75 000 \$	75 000 \$	20 250 \$
	Recherches sur les services de santé (PASS) - FRQS / MSSS / IRSC	6	0 \$	0 \$	89 832 \$	89 832 \$	24 255 \$
	Recherches sur le cancer	1	0 \$	0 \$	90 879 \$	90 879 \$	0 \$
	Recherches sur l'urgence et le continuum des soins - Volet 1	4	0 \$	0 \$	359 986 \$	359 986 \$	48 600 \$
	Recherches sur la dégénérescence maculaire liée à l'âge (Programme DMLA)	1	0 \$	0 \$	50 000 \$	50 000 \$	13 500 \$
	Soutien - Centre d'excellence	1	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	500 000 \$
	Subventions générales	3	279 875 \$	0 \$	0 \$	279 875 \$	0 \$
	<i>Sous-total Subventions de recherche</i>	50	779 875 \$	0 \$	1 604 627 \$	2 384 502 \$	895 593 \$
	Grands défis de société						
	Changements climatiques	1	33 333 \$	66 667 \$	0 \$	100 000 \$	0 \$
	Changements démographiques	3	616 668 \$	333 332 \$	0 \$	950 000 \$	0 \$
	<i>Sous-total Grands défis de société</i>	4	650 001 \$	399 999 \$	0 \$	1 050 000 \$	0 \$
	Programme de collaboration internationale						
	Échanges FRQS / NSFC (Chine) - missions ponctuelles	2	11 000 \$	0 \$	0 \$	11 000 \$	0 \$
	Initiatives internationales - missions ponctuelles	11	21 975 \$	21 975 \$	0 \$	43 951 \$	0 \$
	Initiatives internationales	23	981 559 \$	339 245 \$	0 \$	1 320 804 \$	356 617 \$
<i>Sous-total Programmes de collaborations internationale</i>	36	1 014 534 \$	361 220 \$	0 \$	1 375 755 \$	356 617 \$	
<i>Sous-total de l'axe Projet de recherche</i>	90	2 444 410 \$	761 219 \$	1 604 627 \$	4 810 257 \$	1 252 211 \$	
Regroupements de chercheurs	Groupes, centres et réseaux						
	Centres de recherche	17	32 183 257 \$	0 \$	493 000 \$	32 676 257 \$	0 \$
	Groupes de recherche	9	1 370 000 \$	0 \$	0 \$	1 370 000 \$	0 \$
	Réseaux thématiques de recherche	20	10 369 350 \$	0 \$	895 000 \$	11 264 350 \$	0 \$
	<i>Sous-total Groupes, centres et réseaux</i>	46	43 922 607 \$	0 \$	1 388 000 \$	45 310 607 \$	0 \$
	Autres regroupements						
	Appui stratégique pour centres en émergence	1	100 000 \$	0 \$	0 \$	100 000 \$	0 \$
	<i>Sous-total Autres regroupements</i>	1	100 000 \$	0 \$	0 \$	100 000 \$	0 \$
	Soutien aux activités des regroupements de chercheurs						
	Soutien à la recherche clinique	1	49 000 \$	0 \$	0 \$	49 000 \$	0 \$
<i>Sous-total Soutien aux activités des regroupements de chercheurs</i>	1	49 000 \$	0 \$	0 \$	49 000 \$	0 \$	
<i>Sous-total de l'axe Regroupement de chercheurs</i>	48	44 071 607 \$	0 \$	1 388 000 \$	45 459 607 \$	0 \$	
Promotion, diffusion et reconnaissance	Bourses (prix)						
	Étudiants-chercheurs étoiles	13	12 000 \$	0 \$	0 \$	12 000 \$	0 \$
	<i>Sous-total Bourses (prix)</i>	13	12 000 \$	0 \$	0 \$	12 000 \$	0 \$
	Subventions (diffusion, valorisation et prix)						
	Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche	3	2 500 \$	0 \$	2 500 \$	5 000 \$	0 \$
	Prix pour l'organisation de conférences internationales / Palais des congrès de Montréal-FRQ	3	1 667 \$	3 333 \$	25 000 \$	30 000 \$	0 \$
	Diffusion, valorisation et prix	69	440 252 \$	33 333 \$	69 180 \$	542 765 \$	0 \$
<i>Sous-total Subventions (diffusion, valorisation et prix)</i>	75	444 419 \$	36 667 \$	96 680 \$	577 765 \$	0 \$	
<i>Sous-total de l'axe Promotion, diffusion et reconnaissance</i>	88	456 419 \$	36 667 \$	96 680 \$	589 765 \$	0 \$	
Total général		1579	76 884 045 \$	916 749 \$	17 866 968 \$	95 667 762 \$	1 497 911 \$

Note : Sont inclus les concours et les engagements. Ce tableau ne tient pas compte des programmes conjoints FRQ pour lesquels le FRQS n'est pas le Fonds gestionnaire (1 194 970 \$).

TABLEAU 2 : DÉTAILS DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX CENTRES, RÉSEAUX ET GROUPES

Subventions aux centres de recherche	Budget global	Budget de développement ¹	Total
Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke (CHUS)	1 916 213 \$	543 750 \$	2 459 963 \$
Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	818 784 \$	0 \$	818 784 \$
Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	895 773 \$	0 \$	895 773 \$
Institut universitaire en santé mentale Douglas	1 218 252 \$	0 \$	1 218 252 \$
Centre de recherche CERVO	1 011 143 \$	0 \$	1 011 143 \$
Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal	1 048 070 \$	290 625 \$	1 338 695 \$
Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ)	1 251 976 \$	0 \$	1 251 976 \$
Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal	1 086 413 \$	0 \$	1 086 413 \$
Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal	998 153 \$	0 \$	998 153 \$
Centre de recherche du CHU Ste-Justine	1 576 958 \$	125 000 \$	1 701 958 \$
Centre de recherche du CHU de Québec	4 591 499 \$	1 478 500 \$	6 069 999 \$
Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal Métropolitain (CRIR)	1 195 710 \$	0 \$	1 195 710 \$
Centre de recherche sur le vieillissement du CSSS-IUGS (Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke)	841 254 \$	462 500 \$	1 303 754 \$
Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)	3 529 536 \$	431 250 \$	3 960 786 \$
Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale de l'IRDPOQ (CIRRS)	638 058 \$	0 \$	638 058 \$
Institut Lady Davis de recherches médicales de l'Hôpital général juif	1 744 580 \$	0 \$	1 744 580 \$
Institut de recherche du Centre universitaire de santé de McGill (CUSM)	4 982 260 \$	0 \$	4 982 260 \$
Total	29 344 632 \$	3 331 625 \$	32 676 257 \$

¹Le budget de développement comprend le budget de recrutement et le budget d'infrastructure.

Subventions aux groupes de recherche	Montant
Centre de recherche en neuropsychologie et cognition (CERNEC)	120 000 \$
Centre de recherche sur le cancer Rosalind and Morris Goodman (CRCG)	170 000 \$
Groupe d'étude des protéines membranaires (GEPROM)	110 000 \$
Groupe de recherche axé sur la structure des protéines (GRASP)	140 000 \$
Groupe de recherche en neurobiologie comportementale (CRNC)	100 000 \$
Groupe de recherche en sciences et technologies biomédicales (GRSTB)	110 000 \$
Groupe de recherche sur le système nerveux central (GRSNC)	200 000 \$
Institut de recherche en immunologie et en oncologie (IRIC)	120 000 \$
Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM)	300 000 \$
Total	1 370 000 \$

Subventions aux réseaux thématiques de recherche	Montant
Réseau de bio-imagerie du Québec (RBIQ)	799 600 \$
Réseau de connaissances en soins et services de première ligne au Québec (Réseau 1 Québec)	490 000 \$
Réseau de médecine génétique appliquée (RMGA)	765 000 \$
Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec (RRISIQ)	400 000 \$
Réseau de recherche en santé cardiométabolique, diabète et obésité (CMDO)	570 000 \$
Réseau de recherche en santé de la vision (RRSV)	415 250 \$
Réseau de recherche en santé des populations du Québec (RRSPQ)	495 000 \$
Réseau de recherche sur le cancer (RRC)	1 000 000 \$
Réseau de thérapie cellulaire et tissulaire (ThéCell)	360 000 \$
Réseau de recherche en santé bucco-dentaire et osseuse (RSBO)	470 000 \$
Réseau de recherche en santé respiratoire (RSR)	765 000 \$
Réseau Parkinson Québec (RPQ)	225 000 \$
Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR)	630 000 \$
Réseau québécois de recherche sur la douleur (RQRD)	800 000 \$
Réseau québécois de recherche sur le vieillissement (RQRV)	800 000 \$
Réseau québécois de recherche sur les médicaments (RQRM)	585 000 \$
Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés (RQSHA)	499 500 \$
Réseau SIDA et maladies infectieuses (SIDA-MI)	695 000 \$
Réseau pour transformer les soins en autisme (RTSA)	250 000 \$
Réseau québécois de recherche en soins palliatifs et de fin de vie (RQSPFV)	250 000 \$
Total	11 264 350 \$

TABLEAU 3 : CONTRIBUTION DU FRQS ET DE SES PARTENAIRES À L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS

Axes	Part du FRQS (sans contrepartie)	Part du FRQS en partenariat	Part des autres Fonds ¹	Part des partenaires ²	Montant recherche	Frais indirects de recherche
Formation de la relève	16 117 098 \$	1 213 392 \$	0 \$	759 855 \$	18 090 346 \$	
Carrières en recherche	4 280 993 \$	8 300 126 \$	118 863 \$	14 017 805 \$	26 717 787 \$	245 700 \$
Projets de recherche	100 000 \$	2 344 410 \$	761 219 \$	1 604 627 \$	4 810 257 \$	1 252 211 \$
Regroupement de chercheurs	41 140 839 \$	2 930 768 \$	0 \$	1 388 000 \$	45 459 607 \$	
Promotion, diffusion et reconnaissance	304 167 \$	152 252 \$	36 667 \$	96 680 \$	589 765 \$	
Sous-total	61 943 097 \$	14 940 948 \$	916 749 \$	17 866 968 \$	95 667 762 \$	1 497 911 \$

Ce tableau ne tient pas compte des programmes conjoints FRQ pour lesquels le FRQS n'est pas le Fonds gestionnaire (1 194 970 \$).

¹ La contribution des autres Fonds de recherche du Québec est exclut du calcul de l'effet de levier.

² La part des partenaires ne comprend que les sommes versées par ceux-ci au FRQS dans le cadre de la gestion des programmes de bourses et subventions. Certaines contributions des partenaires, directement gérées par ces derniers, ne sont pas prises en compte ici. L'effet de levier (FRQS 1,00 \$: Partenaires 1,20 \$) est donc sous-estimé.

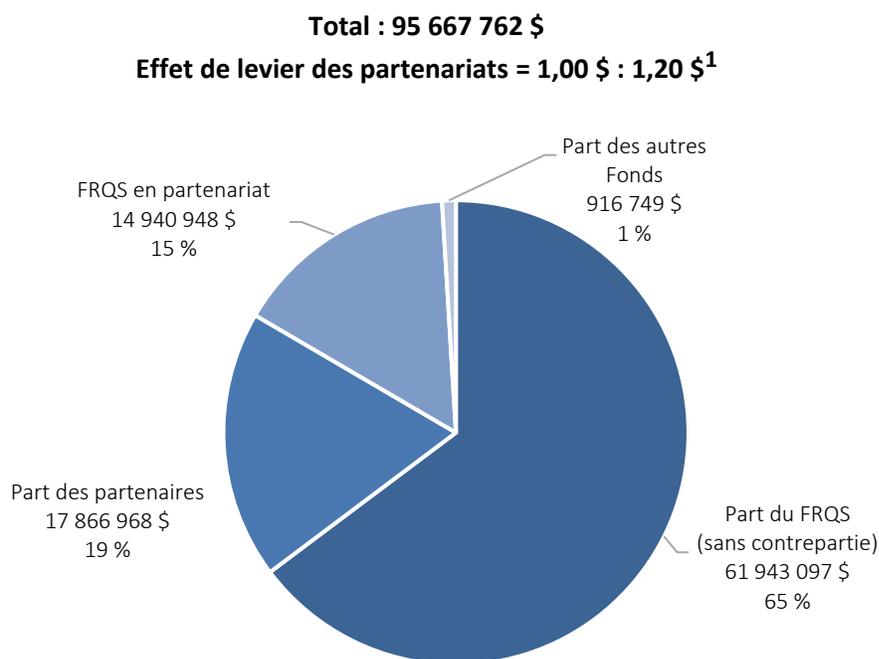


TABLEAU 4 : OCTROIS 2017-2018 DU FRQS LIÉS AUX CRÉDITS DE LA SQRI

Axe	Programme	Nombre	Montant
Relève	Formation de maîtrise	5	75 000 \$
	Formation de maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	1	39 323 \$
	Formation de doctorat	7	140 000 \$
	Formation de doctorat pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	1	39 323 \$
	Formation postdoctorale (citoyens canadiens domiciliés au Québec ou québécois)	3	105 000 \$
	Chercheurs-boursiers	13	817 657 \$
	Chercheurs-boursiers cliniciens	7	234 265 \$
	<i>Sous-total de l'axe Relève</i>	37	1 450 568 \$
Regroupements	Centres de recherche	17	4 000 000 \$
		<i>Sous-total de l'axe Regroupement</i>	17
Grands défis de société	Changements climatiques	1	100 000 \$
	Changements démographiques	3	950 000 \$
		<i>Sous-total de l'axe Grands défis de société</i>	4
		58	6 500 568 \$

Note : Ce tableau exclut la contribution du FRQS pour des programmes conjoints FRQ liés aux crédits de la SQRI pour lesquels il n'est pas le Fonds gestionnaire (369 999 \$).

TABLEAU 5 : OCTROIS 2017-2018 LIÉS AUX INITIATIVES ET PROGRAMMES CONJOINTS ENTRE LES FONDS DE RECHERCHE

Programmes et initiatives	Nombre d'octrois	Part du FRQNT	Part du FRQS	Part du FROSC	Part des partenaires	Total recherche	Montant	Frais indirects de recherche
Carrières en recherche								
Bourses de carrière FRQ - IRSST en santé et en sécurité du travail - Bourse	3	30 126 \$	32 782 \$	43 737 \$	106 645 \$	213 290 \$	0 \$	0 \$
- Subvention de démarrage	3	12 500 \$	12 500 \$	12 500 \$	37 500 \$	75 000 \$	0 \$	0 \$
Programme d'appui à la recherche pour les enseignants-chercheurs de collèges	2	0 \$	74 000 \$	20 000 \$	0 \$	94 000 \$	0 \$	0 \$
Projets de recherche								
Actions concertées / Projets de recherche orientée en partenariat								
La conduite responsable en recherche	1	43 223 \$	43 223 \$	43 237 \$	0 \$	129 683 \$	35 014 \$	0 \$
Programme de recherche en partenariat sur les cyanobactéries	1	2 326 \$	1 162 \$	0 \$	16 512 \$	20 000 \$	628 \$	0 \$
Réseau de recherche en sécurité routière	1	11 111 \$	11 111 \$	11 111 \$	66 667 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$
Vieillessement de la population - enjeux socioéconomiques et de santé	6	13 677 \$	13 677 \$	20 956 \$	52 412 \$	100 722 \$	3 438 \$	0 \$
Grands défis de société								
Changements climatiques et développement durable								
Réseau	1	550 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	0 \$	600 000 \$	0 \$	0 \$
Grand projet fédérateur	1	0 \$	0 \$	500 000 \$	0 \$	500 000 \$	0 \$	0 \$
Living Lab	2	53 334 \$	53 333 \$	53 333 \$	0 \$	160 000 \$	0 \$	0 \$
Projets spéciaux	3	116 667 \$	66 666 \$	66 667 \$	0 \$	250 000 \$	0 \$	0 \$
Changements démographiques et vieillissement de la population								
Réseau	1	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	0 \$	300 000 \$	0 \$	0 \$
Grands projets fédérateurs	2	500 000 \$	450 000 \$	0 \$	0 \$	950 000 \$	0 \$	0 \$
Projet de recherche internationale	1	50 000 \$	50 000 \$	0 \$	0 \$	100 000 \$	27 000 \$	0 \$
Projet de recherche	1	66 666 \$	66 668 \$	66 666 \$	0 \$	200 000 \$	0 \$	0 \$
Projets spéciaux	1	8 333 \$	8 333 \$	33 334 \$	0 \$	50 000 \$	0 \$	0 \$
Entrepreneuriat et créativité								
Projet de recherche internationale	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	0 \$	600 000 \$	0 \$	0 \$
Mobilité internationale de recherche								
Courtes missions de recherche Québec-Cuba	9	21 975 \$	21 975 \$	0 \$	0 \$	43 951 \$	0 \$	0 \$
Programmes de recherche collaborative internationale								
MOST-FRQNT-FRQS Imagerie biomédicale	3	75 000 \$	75 000 \$	0 \$	0 \$	150 000 \$	40 500 \$	0 \$
Programme Québec-Communauté française de Belgique	4	165 083 \$	132 124 \$	99 162 \$	0 \$	396 369 \$	107 020 \$	0 \$
Programme Québec-Flandre	4	125 634 \$	125 633 \$	125 633 \$	0 \$	376 900 \$	101 763 \$	0 \$
Programme Québec-Mexique	4	133 336 \$	133 332 \$	133 332 \$	0 \$	400 000 \$	108 000 \$	0 \$
Regroupement de recherche								
Regroupements stratégiques	3	510 000 \$	283 030 \$	410 120 \$	0 \$	1 203 150 \$	0 \$	0 \$
Réseau Québec Maritime	2	0 \$	0 \$	0 \$	1 312 500 \$	1 312 500 \$	0 \$	0 \$
Soutien aux infrastructures de recherche - IUCAU	2	0 \$	100 000 \$	262 500 \$	0 \$	362 500 \$	0 \$	0 \$
Promotion, diffusion et reconnaissance								
Diffusion, valorisation et prix	7	28 333 \$	28 333 \$	28 333 \$	75 000 \$	160 000 \$	0 \$	0 \$
Projets spéciaux et plateforme 3 Fonds	2	13 444 \$	13 443 \$	13 443 \$	0 \$	40 330 \$	0 \$	0 \$
Total	26 programmes et initiatives	71	2 830 769 \$	2 121 326 \$	2 269 064 \$	1 667 236 \$	8 888 395 \$	423 363 \$

Note : le mode de comptabilisation des initiatives et programmes conjoints a été modifié en 2017-2018.

Portraits des concours

TABLEAU 6 : RÉSULTATS DES CONCOURS DE 2013-2014 À 2017-2018

Bourses de formation

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées (b)	Demandes acceptées (incluant les reports) (c)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
Maîtrise					
2013-2014	296	157	80	51 %	27 %
2014-2015	295	153	105	69 %	36 %
2015-2016	295	174	108	62 %	37 %
2016-2017	300	182	115	63 %	38 %
2017-2018	328	194	123	63 %	38%
Doctorat					
2013-2014	475	291	120	41 %	25 %
2014-2015	444	275	169	61 %	38 %
2015-2016	419	272	158	58 %	38 %
2016-2017	407	257	154	60 %	38 %
2017-2018	391	262	165	63 %	42 %
Postdoctorat					
2013-2014	283	200	69	35 %	24 %
2014-2015	252	190	71	37 %	28 %
2015-2016	239	190	84	44 %	35 %
2016-2017	235	178	65	37 %	28 %
2017-2018	185	144	90	63 %	49 %

Note : Sont inclus les programmes suivants : Formation de maîtrise, formation de maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel, formation de doctorat, formation de doctorat pour les détenteurs d'un diplôme professionnel, formation postdoctorale (citoyens canadiens et résidents permanents), formation postdoctorale pour les candidats non-résidents du Québec et formation post-diplôme professionnel (fellowship).

Bourses de carrière

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées (b)	Demandes acceptées (incluant les reports) (c)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
Chercheurs-boursiers réguliers					
2013-2014	188	174	80	46 %	43 %
2014-2015	163	156	68	44 %	42 %
2015-2016	155	149	62	42 %	40 %
2016-2017	193	182	90	49 %	47 %
2017-2018	159	152	91	60 %	57 %
Chercheurs-boursiers cliniciens					
2013-2014	74	59	31	53 %	42 %
2014-2015	67	59	29	49 %	43 %
2015-2016	83	70	36	51 %	43 %
2016-2017	79	73	35	48 %	44 %
2017-2018	60	58	35	60 %	58 %

TABLEAU 7 : PORTRAIT DES CONCOURS DE BOURSES DE FORMATION POUR DÉTENTRICES ET DÉTENTEURS D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées (b)	Demandes acceptées (incluant les reports) (c)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
Formation de maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	73	42	23	55 %	30 %
Formation de doctorat pour les détenteurs d'un diplôme professionnel	68	38	22	58 %	29 %
Formation en recherche post-diplôme professionnel (fellowship)	6	6	2	33 %	40 %
Total	147	86	47	55 %	32%

TABLEAU 8 : PORTRAIT DES CONCOURS DE BOURSES DE CARRIÈRE

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées (b)	Demandes acceptées (c)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
Chercheurs-boursiers réguliers					
Junior 1	69	66	40	61 %	58 %
Junior 2	57	55	34	62 %	60 %
Senior	33	31	17	55 %	52 %
Chercheurs-boursiers cliniciens					
Junior 1	25	25	16	64 %	54 %
Junior 2	18	17	10	59 %	56 %
Senior	17	16	9	56 %	53 %

TABLEAU 9 : MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES PROGRAMMES DE BOURSE DE FORMATION

Programmes destinés aux candidates et candidats étrangers ou personnes non-résidents du Québec

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées (b)	Demandes acceptées (c)	Taux de financement (c/b)	Taux de succès (c/a)
Postdoctorat (candidats non-résidents du Québec)	78	64	40	63 %	51 %
Postdoctorat – Inserm (France) *	N/A	N/A	2		

*Concours tenu par le partenaire.

Portrait de la mobilité des nouveaux titulaires de bourses québécois et résidents et résidentes du Québec dans les programmes destinés à la formation de la relève

Lieu	Maîtrise		Doctorat		Postdoctorat		Total	
	Nombre	%*	Nombre	%*	Nombre	%*	Nombre	%*
Autre province du Canada	3	2,4 %	2	1,2 %	7	14,0 %	12	3,6 %
International	1	0,8 %	1	0,6 %	21	42,0 %	23	6,8 %
Sous-total	4	3,3 %	3	1,8 %	28	56,0 %	35	10,4 %
Nombre total de boursiers (tous les pays)	123		165		50		338	

Note : Sont inclus les programmes suivants : Formation de maîtrise, formation de maîtrise pour les détenteurs d'un diplôme professionnel, formation de doctorat, formation de doctorat pour les détenteurs d'un diplôme professionnel, formation postdoctorale (citoyens canadiens et résidents permanents) et formation post-diplôme professionnel (fellowship).

*Part des boursiers ayant accepté une bourse et allant à l'extérieur du Québec sur le nombre total de boursiers aux concours.

Portraits des ententes de partenariats

TABLEAU 10 : PORTRAIT PAR THÉMATIQUE DES ENTENTES ACTIVES

Thématique	Nombre
Cancer	11
Génétique humaine	11
Intersectoriel	17
Maladies infectieuses et immunitaires	6
Médecine régénérative	1
Neurosciences, santé mentale et toxicomanie	11
Numérique et santé	1
Nutrition et métabolisme	2
Santé circulatoire et respiratoire	6
Santé de la mère, des enfants et des adolescents	4
Santé des populations	2
Services de santé	16
Vieillesse	7
Multithématiques	5
Autres – Médicaments	3
Non applicable	3
Total	106

* : Le calcul du nombre d'ententes actives inclut désormais les ententes qui font l'objet d'un concours ou d'un engagement financier.

TABLEAU 11 : PORTRAIT DES ENTENTES DU FRQS AVEC LES RÉSEAUX DE L'ERA EN 2017-2018

Portrait des succès québécois aux réseaux de l'ERA en 2017-2018

Réseau et thématique	Appel à propositions (JTC)	Nombre total de demandes reçues (a)	Nombre de demandes québécoises reçues (b)	Nombre total de demandes financées (c)	Nombre de demandes québécoises financées (d)	Taux de succès global des demandes québécoises (d/a)	Part des demandes québécoises financées (d/b)	Nombre de pays (et de collaborateurs)
E-RARE Maladies rare	JTC 2017	29	16	11	1	9 %	6 %	France (1), Hongrie (1), Grande-Bretagne (1), Irlande (1), Allemagne (1)
ELSA Aspects éthiques, légaux et sociaux en neurosciences	JTC 2017	10	3	3	1	33 %	33 %	Finlande (1), Canada (1), Allemagne (1)
EuroNanoMed Nanomedecine	JTC 2017	39	4	16	1	6 %	25 %	Belgique (1), France (1)
Total		78	23	30	3	10 %	13 %	8 pays (10 collaboratrices et collaborateurs)

Portrait des octrois 2017-2018 du FRQS aux collaborations de l'ERA en 2017-2018

Réseau	Appel à propositions	Nombre d'équipes financées	Montant investis (\$)	Pays et nombre de collaborations
ERA ELSA	JTC- 2015	1	37 500 \$	Allemagne (2), Espagne (1)
ERA-NET Neuron	JTC 2015	1	75 000 \$	Allemagne (2), Italie (1)
	JTC-2016	4	224 937 \$	Royaume-Uni (1), Allemagne (1), Suisse (1) France (1), Canada (1), Israël (1) Canada (1), Suisse (1), Allemagne (1), Espagne (1) Pays-Bas (1), Royaume-Uni (1), Allemagne (1), Slovaquie (1)
E-RARE 3	JTC 2015	3	124 998 \$	Belgique (1), Pays-Bas (1), France (1) Canada (1), Pays-Bas (1), Italie (1), Portugal Pays-Bas (2), Autriche (1), Belgique (1), Portugal (1)
E-RARE¹	JTC-2016	1	75 000 \$	Allemagne (1), Israël (1)
4 réseaux ERA	4 appels à propositions	15 chercheuses et chercheurs du Québec	537 435 \$	13 pays distincts (35 collaboratrices et collaborateurs)

1: E-RARE 3 et E-RARE sont deux réseaux sur une même thématique. Les ententes multipartites de ces deux consortium de recherche impliquent des organisations subventionnaires participantes qui peuvent différer.

2: Les chercheurs québécois de 7 des 10 projets financés ont bénéficiés d'une contribution financière des IRSC grâce à leur participation à ces appels à proposition de l'ERA

GRAPHIQUE 1 : PORTRAIT DES ENTENTES DU FRQS EN 2016-2017 SELON LE TYPE DE PARTENARIAT ET LA PORTÉE GÉOGRAPHIQUE

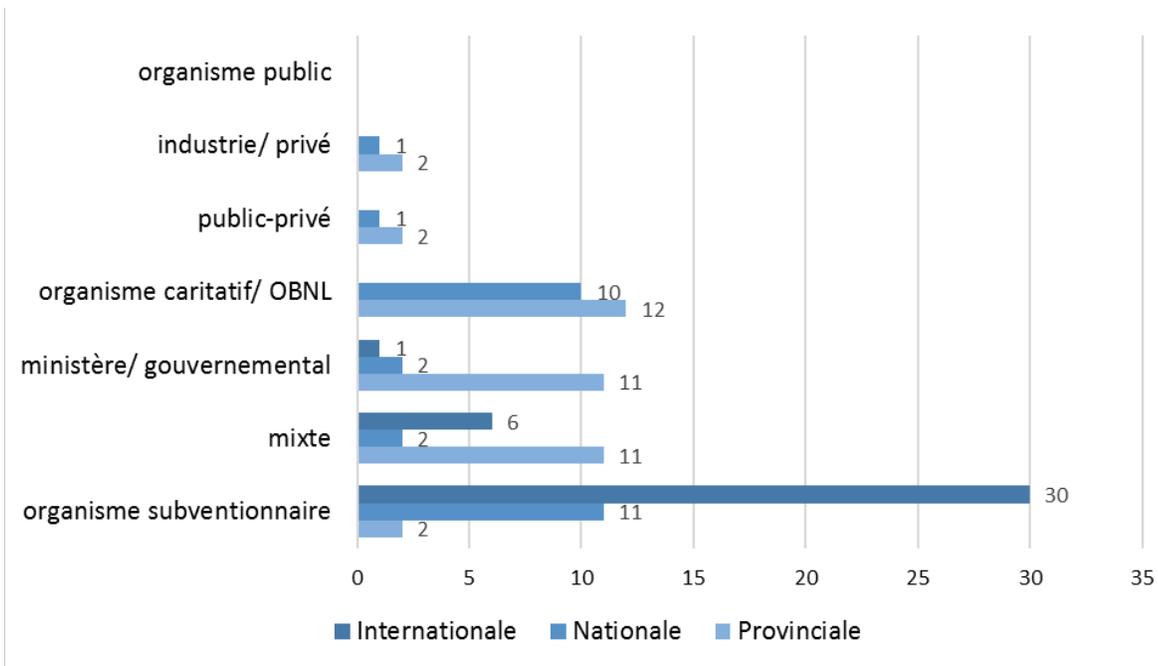


TABLEAU 12 : PART DU QUÉBEC DANS LES BOURSES ET SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANADA PAR LES IRSC

Thématique	Part QC/Canada %	Montant Québec (M\$)
Santé des femmes et des hommes	45,1 %	6,8
Vieillesse	37,3 %	17,3
Neurosciences, santé mentale et toxicomanies	36,5 %	41,0
Santé publique et des populations	34,6 %	14,0
Génétique	31,6 %	22,8
Développement et santé des enfants et des adolescents	28,4 %	15,9
Maladies infectieuses et immunitaires	28,2 %	28,0
Appareil locomoteur et arthrite	26,5 %	10,6
Cancer	25,8 %	23,0
Services et politiques de la santé	21,9 %	11,4
Santé circulatoire et respiratoire	21,7 %	17,2
Nutrition, métabolisme et diabète	19,7 %	11,0
Santé des Autochtones	9,5 %	1,7
Indéterminé (vide ou non affecté)	25,6 %	61,3
Total général	27,8 %	281,9

Notes : La répartition par province selon l'organisation payée (ou l'organisation de recherche si l'organisation payée n'est pas disponible).
 La part du Québec est calculée en faisant le rapport entre les montants attribués au Québec et ceux attribués au Canada. Ceci exclut les montants attribués à l'extérieur du Canada et les montants dont la province est indéterminée.
 Poids démographique du Québec en 2016 : 22,9 %; à titre indicatif: 23,0 % en 2014.

Source : Listes détaillées des octrois, obtenues des IRSC (pour 2016-2017, en mai 2017).

TABLEAU 13 : PART DU QUÉBEC DANS LES PROGRAMMES LIÉS À LA SRAP DES IRSC EN 2016-2017

Programmes liés à la SRAP	Canada	Québec	Part Qc/Can
Bourses de voyage pour la conférence de la SRAP	32 261 \$	- \$	-
Chaire de mentorat en essais cliniques novateurs	556 565 \$	216 566 \$	38,9 %
Réseau ISSPLI : subventions de gestion et fonctionnement	1 100 000 \$	100 000 \$	9,1 %
Réseaux de la SRAP sur les maladies chroniques	14 468 040 \$	2 619 484 \$	18,1 %
Subventions de fonctionnement : Réseau SRAP - ISSPLI	277 373 \$	85 887 \$	31,0 %
Subvention de fonctionnement : Subvention pluriannuelle : essais cliniques novateurs	974 735 \$	- \$	-
Subvention catalyseur : Essais cliniques novateurs	980 394 \$	294 256 \$	30,0 %
Subvention d'équipe : soins de santé primaires communautaires	491 120 \$	- \$	-
Subvention réservée de la SRAP – CCCEC	287 500 \$	- \$	-
Unités de soutien de la SRAP	41 617 319 \$	2 924 000 \$	7,0 %
Total général	60 753 046 \$	6 240 193 \$	10,3 %

Note : Les bourses de voyage pour la conférence de la SRAP sont exclues (32 261 \$ Canada; 0 \$ Québec).

TABLEAU 14 : TAUX DE SUCCÈS SELON LE GENRE ET PART DES FEMMES AUX CONCOURS DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS

Programme	FEMMES			HOMMES			FEMMES ET HOMMES			PART DES FEMMES	
	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées	Taux de succès	Demandes admissibles	Demandes acceptées
Maîtrise	204	81	40 %	124	42	34%	328	123	38%	62 %	66 %
Doctorat	257	108	42 %	134	57	43%	391	165	42%	66 %	65 %
Postdoctorat	92	45	49 %	93	45	48%	185	90	49%	50 %	50 %
Chercheurs-boursiers et cliniciens	99	55	56 %	120	71	59%	219	126	58%	45 %	44 %
Chercheurs boursiers de mérite	12	1	8 %	12	4	33%	24	5	21%	50 %	20 %
Programme d'appui à la recherche pour les enseignants-chercheurs de collège	4	3	75 %	0	0		4	3	75%	80 %	75 %
Domaines stratégiques	11	7	64 %	8	3	38%	19	10	53%	58 %	70 %
Infrastructure de recherche	17	17	100 %	29	29	100%	46	46	100%	37 %	37 %
	696	317	46 %	520	251	48 %	1216	568	47 %	57 %	56 %

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020

Le Plan d'action de développement durable 2016-2020 du FRQS a été préparé conformément à l'article 15 de la Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D 8.1.1). Les actions du plan d'action visent à contribuer à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 ainsi qu'à sa mise en œuvre. Ce plan confirme l'engagement concret du Fonds dans une démarche de développement durable. Les résultats de la deuxième année de mise en œuvre du Plan d'action de développement durable 2016-2020 sont détaillés ci-après, et ce, pour chacune des actions annoncées.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

ACTION 1

Accroître l'archivage numérique et la classification électronique des documents

INDICATEUR ET CIBLES

État d'avancement du système de gestion documentaire

Cible 1 : Calendrier de conservation adopté d'ici le 31 octobre 2016

Cible 2 : Classification électronique des documents implantée d'ici 2020

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique• Résultat recherché 1 : Réalisation d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles• Domaine d'intervention 1 : Activités courantes de gestion administrative
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Sans objet

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

La cible 1 est atteinte et la cible 2 n'est pas encore commencée.

Cibles 1 et 2 : Le calendrier de conservation et le plan de classification ont été adoptés en juin 2016 et le début de leur mise en œuvre se déroulera en 2018-2019 dans le cadre des prochaines phases de déploiement du système informatique commun aux trois Fonds, FRQnet.

ACTION 2

Promouvoir l'utilisation des transports collectifs et actifs auprès des membres du personnel et du conseil d'administration

INDICATEURS ET CIBLES

Nombre et nature des activités de sensibilisation

Cible 1 : Au moins une activité de sensibilisation par année

Part des nouveaux employés informés de la Politique d'accessibilité au transport en commun

Cible 2 : 100 % des nouveaux employés informés

Nombre de sondages sur l'utilisation des transports collectifs et actifs du personnel

Cible 3 : Au moins deux sondages réalisés auprès du personnel d'ici 2020

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique• Résultat recherché 3 : Réalisation d'actions pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation des transports collectifs et actifs par les employés• Domaine d'intervention 2 : Transport et déplacement des employés
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Sans objet

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

Les cibles 1 et 2 sont atteintes, la cible 3 est en voie d'être atteinte.

Cible 1 : Afin de sensibiliser les membres du personnel à l'utilisation des transports collectifs et actifs, les FRQ ont participé pour une deuxième année au Défi sans auto solo, en septembre 2017. Les 40 participantes et participants des Fonds (taux de participation de 35%) ont parcouru 1729 km, économisé 137 litres d'essence et épargné 204,4 kg de CO₂.

Cible 2 : Tous les nouveaux employés sont informés de la Politique d'accessibilité au transport en commun lors de leur entrée en fonction. Les FRQ offrent les avantages de L'abonne Bus Travailleur du Réseau de transport de la Capitale aux membres du personnel de Québec, et le remboursement des titres de transport en commun à ceux de Montréal.

Cible 3 : Un sondage sur l'utilisation des transports collectifs et actifs du personnel des FRQ a été réalisé à l'hiver 2017 et les résultats ont été diffusés dans le cadre de la Journée de développement durable dans l'administration publique en avril 2018. Un deuxième sondage sera réalisé.

ACTION 3

Favoriser la réduction des déplacements liés à l'évaluation des demandes de subvention

INDICATEUR ET CIBLE

Proportion des réunions de comités d'évaluation comptant moins de cinq membres tenues par conférence téléphonique

Cible : 100 % des réunions d'ici 2020

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique• Résultat recherché : Sans objet• Domaine d'intervention : Sans objet
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Sans objet

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

La cible est déjà atteinte.

Toutes les réunions de comités d'évaluation comptant moins de cinq membres ont été tenues par conférence téléphonique.

ACTION 4

Organiser et tenir des événements de manière écoresponsable

INDICATEUR ET CIBLES

Nombre et proportion d'événements organisés par le Fonds intégrant des mesures écoresponsables

Cible 1 : Au moins 50 % des événements d'ici 2018

Cible 2 : Au moins 80 % des événements d'ici 2020

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique• Résultat recherché 7 : Réalisation de produits et d'activités de communication et organisation d'événements écoresponsables.• Domaine d'intervention 5 : Communications gouvernementales et organisation d'événements
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Sans objet

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

Les cibles 1 et 2 sont en voie d'être atteintes.

Les FRQ intègrent de plus en plus de mesures écoresponsables dans l'organisation de leurs événements. Ils ont réduit la quantité de papier remise aux participantes et participants. De plus, pour les pauses-repas, ils privilégient l'utilisation de vaisselle recyclable ou pouvant être compostée.

ACTION 5

Optimiser la gestion écoresponsable du parc informatique

INDICATEURS ET CIBLES

Proportion des nouveaux serveurs permettant la virtualisation

Cible 1 : 100 % des nouveaux serveurs

Proportion d'imprimantes partagées

Cible 2 : 100 % des nouvelles imprimantes partagées par plusieurs utilisateurs

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique• Résultat recherché 6 : Mise en œuvre d'actions pour améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques• Domaine d'intervention 4 : Technologies de l'information et des communications
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Sans objet

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

Les cibles 1 et 2 sont atteintes.

Cible 1 : Tous les serveurs ajoutés permettent de regrouper plusieurs serveurs virtuels sur un même serveur physique ce qui entraîne une moindre consommation d'espace, d'énergie et de matière première.

Cible 2 : Toutes les imprimantes sont partagées, ce qui permet d'optimiser leur vie utile et réduit le gaspillage de cartouches d'encre sous-utilisées. Aucune imprimante n'a été achetée en 2017-2018.

ACTION 6

Élaborer une politique d'acquisition écoresponsable

INDICATEUR ET CIBLE

État d'avancement de la politique

Cible : Politique élaborée d'ici le 31 mars 2017

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique• Résultat recherché 8 : Intégration de considérations écoresponsables dans leur politique internet de gestion contractuelle ou élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable• Domaine d'intervention 6 : Marchés publics
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Sans objet

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

La cible n'est pas atteinte.

L'élaboration de la politique d'acquisition écoresponsable a été reportée en raison de la priorité accordée au développement du nouveau système informatique FRQnet.

ACTION 7

Prendre en compte les principes de développement durable dans l'élaboration des politiques et stratégies du Fonds

INDICATEUR ET CIBLE

Part des nouvelles politiques et stratégies élaborées en prenant compte des principes de développement durable

Cible : 100 % des nouvelles politiques et stratégies, d'ici 2020

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics• Résultat recherché 10 : Mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable• Domaine d'intervention : Sans objet
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Sans objet

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

La cible est atteinte.

Une démarche de prise en compte a été complétée dans le cadre de la réalisation des plans stratégiques 2018-2022 des trois Fonds de recherche du Québec. L'analyse de la prise en compte a été présentée au directeur et aux directrices scientifiques des FRQ ainsi qu'à l'ensemble des directions des FRQ.

ACTION 8

Suivre et améliorer la satisfaction et la mobilisation du personnel

INDICATEURS ET CIBLES

Nombre de sondages sur la satisfaction des employés

Cible 1 : Deux sondages effectués d'ici 2020

Nombre et nature des mesures visant l'amélioration de la satisfaction des employés

Cible 2 : Au moins deux mesures mises en place d'ici 2020

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics• Résultat recherché 10 : Mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable• Domaine d'intervention : Sans objet
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Cet objectif correspond à l'un des objectifs du Plan stratégique 2014-2017 du FRQS.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

Les cibles 1 et 2 sont partiellement atteintes.

Cible 1 : Un sondage visant à mesurer la satisfaction du personnel du FRQS a été réalisé en 2017. Au total, 91 % du personnel a déclaré être satisfait ou très satisfait à l'égard des conditions de travail. Pour atteindre la cible, le deuxième sondage sera réalisé en 2019.

Cible 2 : En 2017-2018, les FRQ ont mis en place certaines mesures pour donner suite au sondage de satisfaction réalisé auprès du personnel en 2015. Parmi ces mesures, notons la hausse du nombre de formations offertes. Ainsi, en 2017, 90 % du personnel a suivi des activités de formation et de perfectionnement.

ACTION 9

Mettre en place un plan de relève et de transfert d'expertise

INDICATEUR ET CIBLE

État d'avancement du plan

Cible : Mise en place du plan d'ici le 31 mars 2017

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics• Résultat recherché 10 : Mise en œuvre de processus organisationnels de prise en compte des principes de développement durable• Domaine d'intervention : Sans objet
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Cet objectif correspond à l'un des objectifs du Plan stratégique 2014-2017 du FRQS.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

La cible est atteinte.

Le plan de relève a été mis en œuvre en 2017-2018 et prévoit une mise à jour annuelle, ce qui a été réalisé avec chacune des équipes du Fonds au mois de mars 2018.

ACTION 10

Organiser ou collaborer à l'organisation de forums et journées de réflexion sur les défis prioritaires du Québec

INDICATEURS ET CIBLES

Nombre et nature des forums et des journées de réflexion tenus

Cible 1 : Au moins une journée de réflexion ou un forum par année

Nombre et profil des participants

Cible 2 : Représentation des parties prenantes parmi les participants invités

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental :<ul style="list-style-type: none">◦ 1.3 : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales◦ 6.3 : Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités• Résultat recherché 15 : Accroître l'utilisation de moyens qui encouragent et facilitent la consultation et la participation des citoyens et des parties prenantes dans le cadre des travaux des ministères et organismes• Domaine d'intervention : Sans objet
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Cet objectif correspond à l'un des objectifs du Plan stratégique 2014-2017 du FRQS.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

Les cibles 1 et 2 sont atteintes.

Cible 1 : En 2017-2018, les FRQ ont organisé un remue-méninges sur le vieillissement, qui a permis de discuter collectivement des paramètres d'un programme de recherche intersectorielle sur ce sujet.

Cible 2 : Environ 30 participants provenant du milieu de la recherche et des milieux utilisateurs.

Cible 1 : Les FRQ ont aussi organisé en 2017-2018 en partenariat avec le Palais des congrès de Montréal un atelier de réflexion sur la création d'un Observatoire mondial sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle.

Cible 2 : Environ 100 participants provenant du milieu de la recherche, des affaires et gouvernemental.

ACTION 11

Poursuivre l'offre de formation en matière de développement durable

INDICATEURS ET CIBLES

Proportion des nouveaux membres du personnel joint par une activité de formation sur le développement durable

Cible 1 : 100 % des nouveaux employés

Proportion des membres du conseil d'administration joints par une activité de formation sur le développement durable

Cible 2 : 100 % des nouveaux membres joints dans l'année suivant leur nomination

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental 1.4 : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique• Résultat recherché 16 : Formation sur les pratiques en matière de développement durable• Domaine d'intervention : Sans objet
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Sans objet

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

La cible 1 est atteinte et la cible 2 est partiellement atteinte.

Cible 1 : Tous les nouveaux employés sont invités à suivre un module en ligne sur le développement durable.

Cible 2 : Un des deux nouveaux membres du conseil d'administration du FRQS nommés en 2016-2017 a suivi une formation. Cette formation a été offerte à l'ensemble des membres.

ACTION 12

Soutenir des initiatives intersectorielles qui intègrent les arts, la culture, la créativité et l'innovation

INDICATEUR ET CIBLE

Nombre d'initiatives soutenues par les Fonds

Cible : Au moins trois nouvelles initiatives soutenues d'ici 2020

LIENS ET CONTRIBUTIONS AUX STRATÉGIES ET DÉMARCHES GOUVERNEMENTALES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial• Résultat recherché : Sans objet• Domaine d'intervention : Sans objet
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	 Lien avec les objectifs 12 : « Miser sur le pouvoir des arts et de la culture pour accroître l'excellence d'autres secteurs de l'activité économique » et 14 : « Développer et promouvoir la créativité en intégrant la culture dans les politiques d'innovation » de l'Agenda 21 de la Culture du Québec.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

La cible est dépassée.

En 2017-2018, les FRQ ont collaboré à la seconde édition de l'Exposition agricole en partenariat avec l'Université du Québec à Montréal, l'Espace pour la vie et l'Union des producteurs agricoles ainsi qu'aux travaux du comité consultatif, Art et sciences, du Musée des beaux-arts de Montréal.

ACTION 13

Consolider les collaborations de recherche nationales et internationales du Fonds en lien avec le développement durable

INDICATEUR ET CIBLE

Nombre d'activités de collaborations nationales ou internationales en lien avec le développement durable

Cible : Au moins une activité par année

LIENS ET CONTRIBUTIONS AUX STRATÉGIES ET DÉMARCHES GOUVERNEMENTALES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Le projet SAGA s'inscrit dans l'orientation 4 de la Stratégie : « Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques »• Résultat recherché : Sans objet• Domaine d'intervention : Sans objet
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Cet objectif correspond à l'un des objectifs du Plan stratégique 2014-2017 du FRQS.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

La cible est atteinte.

Mise en œuvre du **projet SAGA** au Québec, en collaboration avec le MESI et l'UNESCO : questionnaire développé puis envoyé à près de 160 organisations afin de dresser un portrait des mesures de soutien à l'égalité entre les femmes et les hommes en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques au Québec. Un atelier a réuni près de 25 personnes de divers milieux en mars 2018 afin d'orienter l'analyse des données recueillies. Un rapport final sera diffusé à l'été 2018.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PROSPÈRE D'UNE FAÇON DURABLE – VERTE ET RESPONSABLE

ACTION 14

Mettre en œuvre des mesures favorisant l'écoresponsabilité dans la recherche soutenue par le Fonds

INDICATEURS ET CIBLES

État d'avancement de l'élaboration de l'énoncé de principe sur les impacts environnementaux de la recherche

Cible 1 : Énoncé de principe élaboré d'ici le 31 mars 2017

État d'avancement du processus de déclaration des impacts environnementaux de la recherche

Cible 2 : Processus de déclaration établi d'ici le 31 mars 2017

État d'avancement de la réflexion sur les dépenses écoresponsables des chercheuses et chercheurs, dans le cadre des subventions de recherche

Cible 3 : Recommandations proposées d'ici le 30 juin 2018

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif gouvernemental 2.3 : Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable• Résultat recherché : Sans objet• Domaine d'intervention : Sans objet
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Cet objectif correspond à l'un des objectifs du Plan stratégique 2014-2017 du FRQS.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

Les cibles 1 et 2 sont atteintes et la cible 3 a été reportée.

Cible 1 : L'énoncé de principe a été remplacé par le Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche, qui a été adopté.

Cible 2 : Une déclaration systématique des impacts environnementaux a été intégrée au système informatique FRQnet cette année pour les concours 2018-2019. De plus, un outil Web de compréhension du cadre législatif en la matière a été développé et mis en ligne en mars 2018.

Cible 3 : L'action est reportée en raison de l'implantation du système FRQnet.

ORIENTATION SPÉCIFIQUE AUX FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

ACTION 15

Soutenir des programmes ou initiatives de recherche qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable

INDICATEUR ET CIBLE

Portrait des programmes et initiatives de recherche en développement durable soutenus par le Fonds et contribution à la Stratégie gouvernementale

Cible : Mise à jour annuelle du portrait

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Objectif organisationnel : Soutenir et mettre en valeur la recherche québécoise en développement durable• Orientation spécifique aux FRQ, donc aucun objectif associé, aucun résultat recherché ni domaine d'intervention
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Sans objet

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

La cible n'est pas atteinte.

Le développement des indicateurs pour dresser le portrait a été reporté en raison de la priorité accordée à la démarche de planification stratégique 2018-2022 et à l'implantation de FRQnet.

ACTION 16

Mettre en valeur la recherche en développement durable financée par le Fonds et faciliter le transfert des connaissances issues de cette recherche

INDICATEUR ET CIBLE

Nombre et nature des activités de mise en valeur de la recherche en développement durable

Cible : Au moins une activité de mise en valeur par année

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Orientation spécifique aux FRQ donc aucun objectif associé, aucun résultat recherché ni domaine d'intervention
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	<ul style="list-style-type: none">• Cet objectif correspond à l'un des objectifs du Plan stratégique 2014-2017 du FRQS

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

La cible est atteinte.

Cible : Les FRQ ont mis en valeur la recherche en développement durable par l'organisation d'un petit-déjeuner scientifique sur le thème des inondations, à l'Assemblée nationale. De plus, ils ont lancé un appel à propositions pour un réseau sur la gestion des risques liés aux inondations. Cet appel est la suite de deux remue-méninges organisés par les FRQ et de deux forums de réflexion pilotés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et par le ministère de la Sécurité publique.

ACTION 17

Mettre à jour l'indicateur de la recherche québécoise en développement durable

INDICATEUR ET CIBLE

Mise à jour de l'indicateur sur les publications scientifiques en développement durable

Cible : Indicateur mis à jour d'ici 2018

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020	<ul style="list-style-type: none">• Orientation spécifique aux FRQ, donc aucun objectif associé, aucun résultat recherché ni domaine d'intervention
Liens avec d'autres stratégies ou démarches gouvernementales	Sans objet

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017-2018

La cible est en voie d'être atteinte.

La mise à jour de l'indicateur de la recherche québécoise en développement durable est prévue en 2018-2019.

APPLICATION DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET UTILISATION DES RESSOURCES

PARTIE IV

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En 2017-2018, le FRQS a reçu et traité **4 demandes d'accès à l'information**, en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1, ci-après la « Loi sur l'accès »). Ces 4 demandes visaient à avoir accès à des documents administratifs, aucune ne visait à obtenir des renseignements personnels.

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Dispositions de la Loi sur l'accès invoquées
Acceptée (entièrement)	0	Articles 1, 47(3), 53, 54 et 59
Partiellement acceptée	3	-
Refusée (entièrement)	0	-
Autres	1	Retrait par le demandeur

Toutes les demandes ont été traitées à l'intérieur des délais prescrits par la Loi sur l'accès. Aucune demande n'a fait l'objet de mesures d'accommodement et aucune demande de révision devant la Commission d'accès à l'information (CAI) n'a été déposée pendant la période visée par le présent rapport annuel de gestion.

Le site Web du FRQS contient une section « Diffusion de l'information » dans laquelle se retrouvent les documents et renseignements dont la diffusion est requise en vertu de la section III du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. Tous les documents administratifs auxquels le Fonds a donné accès ont été diffusés dans les délais prescrits, sur le site Web du Fonds, conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1, r. 2), et ce dans les délais prescrits.

Les nouveaux employés du Fonds sont invités à suivre une formation en ligne intitulée : *Sensibilisation à la sécurité de l'information*. Cette formation contient des modules portant sur la protection des renseignements personnels.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DU FRQS

Conformément à l'article 18 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, c. D-11.1), le FRQS a adopté, en juin 2017, le Règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles (le Règlement). Ce règlement remplace la Politique sur l'éthique et l'intégrité en gestion, qui avait été adoptée en juin 2009 par le FRQS. Il a pour objectif d'instaurer un mécanisme formel permettant au personnel du FRQS de divulguer, dans l'intérêt public, des préoccupations ou inquiétudes au sujet d'actes répréhensibles qui se caractérisent par leur gravité et concernant le FRQS, et de lui offrir une protection contre d'éventuelles représailles à son endroit. Une personne responsable du suivi des divulgations a été désignée.

Le Règlement est disponible dans un fichier accessible à tout le personnel. Des séances d'information à l'intention de ce dernier auront lieu les 14 et 15 mai 2018.

En 2017-2018, aucune divulgation d'acte répréhensible à l'égard du FRQS n'a été reçue par la personne responsable du suivi des divulgations.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adoption : 21 juin 2016

Préalablement : Code d'éthique et de déontologie (adopté par le CA du FRSQ le 27 mars 2003)

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30 a. 3.01)

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, c. M-30 r.1)

PRÉAMBULE

En septembre 1998, le gouvernement a adopté, en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30), le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à l'article 34 de ce règlement, les membres du conseil d'administration du Fonds de la recherche en santé du Québec ont adopté un code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 27 mars 2003.

Le 1^{er} juillet 2011, date de l'entrée en vigueur de la loi 130, le Fonds de la recherche en santé du Québec est devenu le Fonds de recherche du Québec – Santé. Le Code d'éthique et de déontologie du FRSQ a été modifié le 21 juin 2016 pour devenir le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs. Ce nouveau code d'éthique est conforme à la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ c. M-15.1.0.1).

SECTION I

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

Objet et champ d'application

1. Le présent Code d'éthique et de déontologie précise les devoirs et les normes de conduite des membres du conseil d'administration du Fonds afin de préserver et de renforcer la confiance de la communauté universitaire et collégiale, des partenaires publics et privés et de la population dans l'excellence, l'intégrité, la transparence, et la neutralité du Fonds.

Le présent Code d'éthique et de déontologie s'applique aux membres du conseil d'administration du Fonds (ci-après appelés « administrateurs ») et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseil d'administration au sein d'entreprises ou d'organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux.

Chaque administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter également les principes d'éthique et les règles de déontologie des administrateurs publics prévus dans la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

Définitions

2. Dans le présent Code, les termes suivants désignent :

« *Administrateur* » : chaque membre du conseil d'administration du Fonds;

« *Fonds* » : le Fonds de recherche du Québec – Santé.

« *Établissement* » : établissement public, incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et tout autre établissement reconnu par le Fonds (voir les Règles générales communes).

Mission du Fonds

Le Fonds de recherche du Québec – Santé a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement l'ensemble de la recherche sur la santé, y compris la recherche fondamentale, clinique, épidémiologique, la recherche en santé publique et la recherche sur les services de santé. Il doit également promouvoir et aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux

personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et par l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Enfin, il doit établir les partenariats nécessaires à la réalisation de sa mission.

Valeurs éthiques

3. Les administrateurs sont nommés par le ministre pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission du Fonds et à la bonne administration de ses biens. Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent agir au mieux des intérêts du Fonds et en s'inspirant des valeurs contenues dans la *Déclaration de valeurs éthiques* du Fonds, avec professionnalisme, impartialité, intégrité et transparence.

SECTION II

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES EN COURS DE MANDAT

Objectivité

4. L'administrateur siège à titre personnel en fonction de ses compétences. L'administrateur n'est pas le représentant d'un groupe d'intérêt ou de son groupe de recherche, département, discipline ou établissement au sein du conseil d'administration.

Confidentialité

5. L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. Notamment, l'administrateur ne doit en aucun cas faire connaître le résultat des décisions relativement à tout règlement ou à tout octroi de bourses ou de subventions avant que l'annonce officielle n'en soit faite par le Fonds.

Conflit d'intérêts

6. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme, un établissement ou une association qui met en conflit leur intérêt personnel et celui du Fonds.

Tout autre membre du conseil d'administration ayant un intérêt dans une telle entreprise, un tel organisme, un tel établissement ou une telle association doit, sous peine de déchéance de sa charge, le révéler par écrit au scientifique en chef et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise, l'organisme, l'établissement ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

au moment des votes sur les octrois

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octroi en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est le recteur ou le vice-recteur d'un établissement qui a signé une demande de financement d'infrastructure.
- b) qui est le directeur d'un groupe, d'un centre ou d'un réseau qui est en renouvellement ou en évaluation d'infrastructure.

L'administrateur doit déclarer au Fonds tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une bourse de recherche, un projet de recherche, un groupe ou un établissement susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts.

en séance du conseil d'administration

Est notamment en situation de conflit d'intérêts l'administrateur qui a un intérêt personnel direct ou indirect à ce qu'une décision favorable ou défavorable soit rendue concernant toute matière ou sujet soumis à l'ordre du jour d'une séance du conseil.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octrois en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est lui-même candidat.
- b) dont un membre de sa famille immédiate [enfant, frère/sœur, père/mère, conjoint(e)] a soumis sa candidature OU quelqu'un pour qui on démontre un intérêt tout particulier.

Déclaration d'intérêts

Le mode de gestion des conflits d'intérêts adopté par le Fonds repose de prime abord sur la divulgation volontaire des informations pertinentes. À cette fin, les administrateurs remplissent une Déclaration d'intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration au moment de leur entrée en fonction. Les informations qui y sont divulguées sont confidentielles et ne servent qu'à l'évaluation et à la résolution des situations de conflit d'intérêts. Toutefois, l'information concernant tout soutien financier provenant actuellement des FRQ est du domaine public. Par conséquent, cette portion de la déclaration sera rendue accessible aux membres du conseil d'administration.

La déclaration relative à leurs intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration doit être renouvelée annuellement et l'administrateur doit déposer une déclaration chaque fois qu'une nouvelle situation rend inexacte sa dernière déclaration. L'administrateur doit signer à cet effet la déclaration d'intérêts et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Demande de financement en cours de mandat

- 7.** Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent présenter de demande de financement au Fonds à compter du jour de la prise d'effet de leur nomination, et ce, pour la durée de son mandat.

Tous les autres administrateurs peuvent faire des demandes de financement, et ce, pour la durée de leur mandat. Toutefois, ils doivent s'engager à mettre à jour leur déclaration d'intérêts au moment de présenter une demande de financement.

L'administrateur s'engage à ne pas chercher à connaître le nom des personnes qui ont à traiter de la demande de subvention ou de bourse ou encore de prendre connaissance de la recommandation d'un comité d'évaluation avant le vote des enveloppes budgétaires.

Participation à l'évaluation

- 8.** Les administrateurs ne peuvent participer, à un comité d'évaluation scientifique du Fonds. Toutefois, le directeur scientifique du Fonds peut participer, à titre d'observateur seulement, aux séances d'un comité d'évaluation scientifique du Fonds. S'il le fait, il doit alors s'abstenir de voter sur les octrois au sujet desquels il a participé au comité d'évaluation scientifique à titre d'observation.

Les administrateurs peuvent toutefois participer à un comité de pertinence ou stratégique.

Biens du Fonds

- 9.** L'administrateur ne doit pas confondre les biens du Fonds avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

Position d'initié

- 10.** L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Traitement de faveur

- 11.** L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

Cadeaux et avantages

- 12.** L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

SECTION III

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES APRÈS LE MANDAT

Avantages indus

- 13.** L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service du Fonds.

Information confidentielle

- 14.** L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Fonds, ou un autre organisme, établissement ou association avec lequel il avait des rapports directs importants durant la durée de son mandat.

Restrictions dans l'année suivant la fin du mandat

- 15.** Il est interdit à l'administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Fonds est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De plus, les administrateurs en fonction ne peuvent traiter, dans les circonstances décrites au précédent alinéa avec un ancien administrateur dans l'année où cette personne a quitté ses fonctions.

Demandes de financement suivant la fin du mandat

- 16.** Les administrateurs peuvent soumettre des demandes de financement, après l'expiration de leur mandat. Les administrateurs à temps plein le peuvent également, sauf s'il s'agit d'un programme dont les règles ont été instaurées ou substantiellement modifiées dans l'année précédant le départ. Dans ce cas, l'administrateur à temps plein doit laisser passer un concours ou, si ce dernier ne survient pas dans la première année, une année complète.

SECTION IV

DISPOSITIONS FINALES

Autorité compétente

- 17.** Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect, par les administrateurs, de l'ensemble des principes éthiques et des règles de déontologie.

Aux fins disciplinaires, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du conseil exécutif est l'autorité compétente pour agir à l'égard du président du conseil d'administration et des administrateurs du Fonds.

Caractère public

- 18.** Les règles du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds sont d'intérêt public. Elles doivent être accessibles au public.

Déclaration

- 19.** L'administrateur doit, dès la prise d'effet de sa nomination au Fonds, signer la déclaration présentée à l'ANNEXE A, par laquelle il accepte de se conformer à l'ensemble des dispositions du présent Code d'éthique et de déontologie, et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

Entrée en vigueur

- 20.** Le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Fonds.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration est disponible sur le site Web du Fonds [🔗](#).

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

PARTIE V



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Santé (le Fonds) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et aux règlements qui le régissent. Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "R. Quirion".

Rémi Quirion, Ph.D., C.Q., O.C., MSRC
Scientifique en chef du Québec

A handwritten signature in black ink, appearing to read "S. Marchand".

Serge Marchand, Ph. D.
Directeur scientifique

Québec, le 21 juin 2018



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de recherche du Québec - Santé, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de recherche du Québec - Santé au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Louise Carrier, CPA auditrice, CA
Directrice principale

Montréal, le 21 juin 2018

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 4)	101 369 279 \$	102 427 315 \$	97 981 265 \$
Intérêts et autres revenus	1 315 315	1 093 820	1 811 592
	<u>102 684 594</u>	<u>103 521 135</u>	<u>99 792 857</u>
CHARGES			
Subventions et bourses octroyées	97 090 010	98 360 642	94 294 054
Fonctionnement (note 5)	5 488 806	5 462 702	5 278 900
	<u>102 578 816</u>	<u>103 823 344</u>	<u>99 572 954</u>
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	105 778	(302 209)	219 903
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>692 929</u>	<u>692 929</u>	<u>473 026</u>
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 6)	<u><u>798 707 \$</u></u>	<u><u>390 720 \$</u></u>	<u><u>692 929 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2018

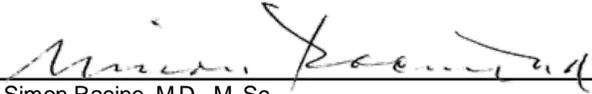
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	31 923 073 \$	23 772 068 \$
Intérêts courus	114 985	67 404
Subventions à recevoir et autres créances (note 8)	928 961	746 201
	<u>32 967 019</u>	<u>24 585 673</u>
PASSIFS		
Subventions et bourses à payer	8 907 351	10 963 416
Créditeurs et charges à payer (note 10)	1 114 488	1 052 384
Avantages incitatifs relatifs à un bail	137 704	180 074
Apports reportés (note 11)	23 338 369	12 469 451
	<u>33 497 912</u>	<u>24 665 325</u>
DETTE NETTE	<u>(530 893)</u>	<u>(79 652)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	111 223	81 559
Immobilisations corporelles (note 12)	810 390	691 022
	<u>921 613</u>	<u>772 581</u>
EXCÉDENT CUMULÉ (note 6)	<u>390 720 \$</u>	<u>692 929 \$</u>

Obligations contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration:


 Rémi Quirion, Ph. D., CQ, OC, MSRC
 Scientifique en chef du Québec


 Simon Racine, M.D., M. Sc.
 Président du comité d'audit

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	<u>105 778 \$</u>	<u>(302 209) \$</u>	<u>219 903 \$</u>
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Acquisitions	(228 667)	(374 148)	(271 048)
Amortissement	300 000	254 780	243 653
	<u>71 333</u>	<u>(119 368)</u>	<u>(27 395)</u>
VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE			
Acquisition	(60 000)	(111 223)	(81 559)
Utilisation	60 000	81 559	61 992
	<u>-</u>	<u>(29 664)</u>	<u>(19 567)</u>
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	177 111	(451 241)	172 941
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>(438 865)</u>	<u>(79 652)</u>	<u>(252 593)</u>
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(261 754) \$</u>	<u>(530 893) \$</u>	<u>(79 652) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent de l'exercice	(302 209) \$	219 903 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	254 780	243 653
Amortissement des avantages incitatifs reliés à un bail	(42 370)	(42 370)
Virement des apports reportés	<u>(27 714 822)</u>	<u>(23 645 537)</u>
	<u>(27 804 621)</u>	<u>(23 224 351)</u>
Variation des actifs et passifs reliés au fonctionnement:		
Intérêts courus	(47 581)	(11 191)
Subventions à recevoir et autres créances	(182 760)	(231 721)
Subventions et bourses à payer	(2 056 065)	400 103
Créditeurs et charges à payer	62 104	5 019
Apports reportés	38 583 740	26 491 066
Charges payées d'avance	<u>(29 664)</u>	<u>(19 567)</u>
	<u>36 329 774</u>	<u>26 633 709</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>8 525 153</u>	<u>3 409 358</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(374 148)</u>	<u>(271 048)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8 151 005	3 138 310
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	23 772 068	20 633 758
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)	<u>31 923 073 \$</u>	<u>23 772 068 \$</u>
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Intérêts encaissés	202 038 \$	265 534 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2018

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Santé (Fonds) est constitué par la *Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie* (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1) (la Loi). Il a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement, au moyen de subventions et de bourses, la recherche, la formation et le perfectionnement de chercheurs dans le domaine de la santé.

Un décret de 2016 prévoit que, à l'égard de la recherche, de la science, de l'innovation et de la technologie, les fonctions du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévues à la *Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie* ont été confiées à la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

En vertu de l'article 23 de la Loi, le Fonds de recherche du Québec - Santé est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

L'article 33 de la Loi mandate le Scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS), Nature et technologies (FRQNT) et Société et culture (FRQSC). Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1^{er} avril 2012.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA-Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en monnaies étrangères.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les subventions et bourses à payer ainsi que les créateurs et charges à payer, à l'exception de certains avantages sociaux à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les subventions affectées à l'octroi de subventions et de bourses sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées, que le Fonds a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées sous le poste « Apports reportés » lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Intérêts et autres revenus

Les revenus d'intérêts sur les équivalents de trésorerie sont comptabilisés d'après le nombre de jours de leur détention au cours de l'exercice.

Les annulations et les remboursements de subventions et de bourses octroyées sont comptabilisés aux résultats dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

Les revenus de gestion sont comptabilisés en vertu de protocoles d'entente portant sur les montants des subventions octroyées annuellement.

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus, lorsque le prix de ces services est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

CHARGES

Subventions et bourses octroyées

Les subventions et les bourses octroyées sont comptabilisées aux résultats lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité pour le versement des sommes octroyées.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires, les comptes d'investissement à intérêt élevé (CIIE) et les comptes d'épargne à intérêt élevé (CEIE) qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les CIIE et CEIE ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

PASSIFS

Avantages incitatifs relatifs à un bail

Les avantages incitatifs accordés au Fonds par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée du bail.

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Fonds ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provisions pour vacances et congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, le Fonds estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Les congés de maladie accumulés par les employés en fin d'exercice seront payés au cours de l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Fonds sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative, soit:

Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail
Développement informatique	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

ACTIFS NON FINANCIERS (SUITE)

Immobilisations corporelles (suite)

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter cette baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} avril 2017, le Fonds a adopté prospectivement les cinq nouvelles normes suivantes :

SP 2200, *Information relative aux apparentés*

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

SP 3210, *Actifs*

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

SP 3320, *Actifs éventuels*

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

SP 3380, *Droits contractuels*

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

SP 3420, *Opérations interentités*

Le chapitre SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière du Fonds. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun		
Sans modalité		
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	75 037 100 \$	74 932 100 \$
Avec modalités		
Régie de l'assurance maladie du Québec	13 400 000	13 150 000
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	8 383 087	2 371 054
Ministère de la Santé et des Services sociaux	1 860 290	2 169 531
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	955 364	686 985
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	545 980	276 547
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	20 000	70 000
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal	-	39 668
	<u>25 164 721</u>	<u>18 763 785</u>
Subventions du secteur privé		
Avec affectations		
Pfizer	590 000	889 882
Merck Sharp & Dohme Corp.	358 615	1 174 470
Fondation des étoiles	256 575	221 320
Fondation du cancer du sein du Québec	235 000	427 330
Fondation Antoine-Turmel	218 500	327 946
Association des radiologistes du Québec	145 250	81 700
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	144 145	140 992
Parkinson Québec	83 750	63 749
Bureau de coopération interuniversitaire	50 000	50 000
Merck	19 180	791 471
Autres	124 479	116 520
	<u>2 225 494</u>	<u>4 285 380</u>
	<u>102 427 315 \$</u>	<u>97 981 265 \$</u>

5. FONCTIONNEMENT

	Charges		Moins : Charges		Plus : Charges		2018	2017
	encourues par le FRQS	\$	remboursées par les autres Fonds	\$	remboursées aux autres Fonds	\$		
Traitements et avantages sociaux	4 071 282	\$	1 458 008	\$	1 081 207	\$	3 694 481	3 587 191
Loyer et assurances	900 437		312 494		73 861		661 804	618 703
Déplacements et séjours	452 571		202 921		59 401		309 051	302 393
Honoraires professionnels	337 342		115 795		80 231		301 778	278 641
Fournitures et approvisionnement	187 847		91 148		95 211		191 910	190 308
Entretien et licences	104 585		67 828		68 514		105 271	102 824
Amortissement des immobilisations corporelles	254 780		31 399		17 396		240 777	241 210
	6 308 844		2 279 593		1 475 821		5 505 072	5 321 270
Moins: Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(42 370)		-		-		(42 370)	(42 370)
	6 266 474	\$	2 279 593	\$	1 475 821	\$	5 462 702	5 278 900

Charges de fonctionnement de services administratifs communs :

Les charges de fonctionnement des services administratifs communs des Fonds de recherche sont réparties selon des clés de répartition approuvées annuellement par chacun des conseils d'administration. La part des frais communs d'un Fonds doit refléter l'utilisation réelle des ressources qu'il mobilise.

Poste	Clés de répartition	FRQS		FRQNT		FRQSC	
		2018	2017	2018	2017	2018	2017
Traitements et avantages sociaux	En fonction des effectifs des directions	37,01%	37,50%	29,92%	29,69%	33,07%	32,81%
Loyers, assurances et amortissement des améliorations locatives, du mobilier de bureau et équipement et de l'équipement informatique	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par:						
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Montréal	65,30%	65,34%	17,35%	17,33%	17,35%	17,33%
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Québec	14,00%	13,72%	41,55%	41,67%	44,45%	44,61%
Honoraires professionnels, entretien, licences, fournitures et approvisionnement	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage uniforme des effectifs des services partagés	35,31%	35,59%	31,50%	31,36%	33,19%	33,05%
Déplacements et séjours	À parts égales	33,34%	33,34%	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%

6. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a affecté l'excédent cumulé de 390 720 \$ au 31 mars 2018 (692 929 \$ au 31 mars 2017) à des bourses et des subventions qui seront octroyées au cours du prochain exercice. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Encaisse	11 223 073 \$	9 972 068 \$
Équivalents de trésorerie :		
Compte d'investissement à intérêt élevé (CIIE)	1 700 000	2 300 000
Compte d'épargne à intérêt élevé (CEIE)	19 000 000	11 500 000
	<u>31 923 073 \$</u>	<u>23 772 068 \$</u>

Au 31 mars 2018, les équivalents de trésorerie sont constitués d'unités de compte d'investissement à intérêt élevé (CIIE) ou compte d'épargne à intérêt élevé (CEIE) à taux variables, sans date d'échéance et rachetables en tout ou en partie à tout moment. Les intérêts sont calculés chaque jour sur le solde de clôture et versés chaque mois sous forme de distributions réinvesties dans le CIIE ou le CEIE. Au 31 mars 2018, les unités portaient des taux d'intérêt variant de 0,80 % à 1,10 % (2017: 0,80 % à 0,90 %), selon les titres.

8. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	500 000 \$	53 055 \$
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	156 989	237 732
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	151 426	221 381
Ministère de la Santé et des Services sociaux	11 177	54 958
Fondation du cancer du sein du Québec	-	125 000
Taxes à la consommation à recevoir	39 555	38 658
Autres	69 814	15 417
	<u>928 961 \$</u>	<u>746 201 \$</u>

9. FACILITÉ DE CRÉDIT

Le Fonds est autorisé par décret du gouvernement à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2020, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 20 000 000 \$, conditionnellement à ce que l'encours des emprunts à court terme ou par marge de crédit soit ramené à zéro à la fin de chaque exercice financier. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2018 et 2017, les facilités de crédit étaient inutilisées.

De plus, le Fonds dispose d'une marge de crédit de 5 000 000 \$ ayant un taux d'intérêt au taux préférentiel plus 0,50 % (2017: taux préférentiel plus 0,50 %) garantie par les subventions à recevoir et les autres créances, et ce, jusqu'en novembre 2020. Au 31 mars 2018 et 2017, cette marge de crédit était inutilisée.

10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	197 391 \$	146 589 \$
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	77 620	72 223
Traitements et avantages sociaux	729 549	759 306
Fournisseurs et autres créditeurs	109 928	74 266
	<u>1 114 488 \$</u>	<u>1 052 384 \$</u>

11. APPORTS REPORTÉS

	2017	Apports de l'exercice	Montants constatés à titre de revenus de l'exercice	2018
Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun				
Ministère de la Santé et des Services sociaux	3 201 905 \$	2 325 168 \$	1 922 647 \$	3 604 426 \$
Régie de l'assurance maladie du Québec	-	17 700 000	13 400 000	4 300 000
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	1 530 253	9 976 111	8 413 337	3 093 027
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	-	955 364	955 364	-
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	-	545 980	545 980	-
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	-	20 000	20 000	-
	4 732 158	31 522 623	25 257 328 \$	10 997 453
Subventions du secteur privé				
Merck	4 038 529 \$	5 094 439	219 180 \$	8 913 788 \$
Pfizer	2 634 623	63 001	619 500	2 078 124
Société de recherche sur le cancer	-	500 000	-	500 000
Merck Sharp & Dohme Corp.	755 217	19 054	358 615	415 656
Fondation Antoine-Turmel	231 634	365 500	221 000	376 134
Fondation du cancer du sein du Québec	6 666	228 334	235 000	-
Association des radiologistes du Québec	-	145 250	145 250	-
Autres	70 624	645 539	658 949	57 214
	7 737 293	7 061 117	2 457 494	12 340 916
	12 469 451 \$	38 583 740 \$	27 714 822 \$	23 338 369 \$

	2016	Apports de l'exercice	Montants constatés à titre de revenus de l'exercice	2017
Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun				
Ministère de la Santé et des Services sociaux	2 682 469 \$	2 761 418 \$	2 241 982 \$	3 201 905 \$
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	1 135 887	2 788 824	2 394 458	1 530 253
Régie de l'assurance maladie du Québec	-	13 400 000	13 400 000	-
Fonds de recherche du Québec - Société et culture	-	686 985	686 985	-
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	-	276 547	276 547	-
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	-	70 000	70 000	-
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal	39 668	-	39 668	-
	3 858 024	19 983 774	19 109 640	4 732 158
Subventions du secteur privé				
Merck	-	5 000 000	961 471	4 038 529
Merck Sharp & Dohme Corp.	1 921 353	8 333	1 174 469	755 217
Pfizer	3 587 133	10 390	962 900	2 634 623
Fondation Antoine-Turmel	216 580	350 500	335 446	231 634
Fondation du cancer du sein du Québec	-	433 996	427 330	6 666
Association des radiologistes du Québec	-	81 700	81 700	-
Autres	40 832	622 373	592 581	70 624
	5 765 898	6 507 292	4 535 897	7 737 293
	9 623 922 \$	26 491 066 \$	23 645 537 \$	12 469 451 \$

Les montants constatés à titre de revenus de l'exercice incluent 27 390 215 \$ (2017: 23 049 165 \$) représentant des revenus de subventions (note 4) et 324 607 \$ (2017: 596 572 \$) représentant des revenus de gestion inclus dans les intérêts et autres revenus.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

					2018
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	60 519 \$	330 421 \$	334 217 \$	753 916 \$	1 479 073 \$
Acquisitions	2 131	63 596	-	308 421	374 148
Dispositions	-	-	-	92 961	92 961
Solde à la fin	62 650	394 017	334 217	969 376	1 760 260
Amortissement cumulé					
Solde au début	51 855	303 658	174 272	258 266	788 051
l'exercice	6 397	87 457	36 753	124 173	254 780
Dispositions	-	-	-	92 961	92 961
Solde à la fin	58 252	391 115	211 025	289 478	949 870
Valeur comptable nette	4 398 \$	2 902 \$	123 192 \$	679 898 \$	810 390 \$
2017					
	Mobilier de bureau et équipement	Équipement informatique	Améliorations locatives	Développement informatique	Total
Coût					
Solde au début	60 686 \$	369 734 \$	334 217 \$	599 722 \$	1 364 359 \$
Acquisitions	699	65 110	-	205 239	271 048
Dispositions	866	104 423	-	51 045	156 334
Solde à la fin	60 519	330 421	334 217	753 916	1 479 073
Amortissement cumulé					
Solde au début	40 944	308 315	137 520	213 953	700 732
l'exercice	11 777	99 766	36 752	95 358	243 653
Dispositions	866	104 423	-	51 045	156 334
Solde à la fin	51 855	303 658	174 272	258 266	788 051
Valeur comptable nette	8 664 \$	26 763 \$	159 945 \$	495 650 \$	691 022 \$

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les membres du personnel du Fonds participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs à prestations déterminées sont administrés par Retraite Québec et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2018, le taux de cotisation pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 15,03 % à 12,82 % de la masse salariale admissible. Pour le RREGOP, le taux est passé de 11,05 % à 10,97 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2018 (4,94 % au 1^{er} janvier 2017) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS, et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi le Fonds verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2018 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (9,88 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2017).

Les cotisations du Fonds, incluant le montant de compensation prévu dans la loi du RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 303 572 \$ (2017 : 296 852 \$). Les obligations du Fonds envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Bail à long terme

Le Fonds est engagé par un bail à long terme échéant le 30 juin 2021 pour des locaux administratifs pour un montant de 3 001 496 \$ (2017: 3 911 816 \$). Ce bail comporte une option de renouvellement de dix ans.

Les paiements minimums futurs exigibles en vertu de ce bail s'établissent comme suit :

2019	906 116	\$
2020	919 926	
2021	939 259	
2022	236 195	
	<u>3 001 496</u>	<u>\$</u>

Subventions et bourses

Au 31 mars 2018, les obligations du Fonds sont de 67 771 663 \$ (2017 : 65 769 402 \$) à l'égard des subventions et des bourses, et ce, jusqu'au 31 mars 2024. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires. L'octroi d'une subvention ou d'une bourse et les montants des exercices subséquents demeurent conditionnels à la décision du conseil d'administration du Fonds en fonction de ses priorités stratégiques et des crédits alloués annuellement par l'Assemblée nationale du Québec. Le cas échéant, les octrois peuvent être modifiés, revus ou annulés par le conseil d'administration, et ce, sans préavis.

Les versements futurs exigibles à l'égard des subventions et des bourses s'établissent comme suit :

2019	38 584 498	\$
2020	19 640 040	
2021	7 647 125	
2022	1 000 000	
2023	450 000	
2024	450 000	
	<u>67 771 663</u>	<u>\$</u>

15. APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés du scientifique en chef du Québec, du directeur scientifique du Fonds, de la directrice de l'administration et des autres membres du conseil d'administration.

Le Fonds n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

16. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. L'analyse suivante présente l'exposition du Fonds aux risques à la date de clôture des états financiers, soit au 31 mars 2018.

Risque de crédit

Le risque de crédit est lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des subventions à recevoir et autres créances à l'exception des taxes à la consommation à recevoir.

16. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit (suite)

La valeur comptable des actifs financiers représentent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun, lesquelles sont des entités gouvernementales.

Le tableau suivant présente le classement chronologique des subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	866 217 \$	576 895 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	7 000	6 270
De 90 à 365 jours suivant la date de facturation	16 189	124 378
	<u>889 406 \$</u>	<u>707 543 \$</u>

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Subventions et bourses à payer, créditeurs et charges à payer		
Moins de 90 jours	5 043 005 \$	5 469 936 \$
De 90 à 365 jours	3 573 064	4 918 273
Plus de 365 jours	1 107 820	1 286 873
	<u>9 723 889 \$</u>	<u>11 675 082 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt sur sa marge de crédit et sur les flux de trésorerie futurs liés aux intérêts sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie à taux variables. Le Fonds juge qu'il est peu exposé au risque de taux d'intérêt.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2017 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2018.

SIGLES ET ACRONYMES

Acfas	Association francophone pour le savoir
ADARUQ	Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec
ADÉSAQ	Association des doyens des études supérieures au Québec
CAI	Commission d'accès à l'information
CAU	Centre affilié universitaire
CCCEC	Centre canadien de coordination des essais cliniques
CCTT	Centres collégiaux de transfert de technologie
CLARA	Cancéropôle Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes
CHU	Centre hospitalier universitaire
CQDM	Consortium québécois sur la découverte du médicament
ÉCOBES	Centre d'Étude des CONditions de vie et des BESoins de la population
ERA	European Research Area
ERA-NET	European Research Area Network
ERRIN	European Regions Research and Innovation Network
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FIR	Frais indirects de recherche
FNRS	Fonds de la recherche scientifique (Belgique)
FRQ	Fonds de recherche du Québec
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec – Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
FWO	Fonds Wetenschappelijk Onderzoek – Vlaanderen
ICRA	Institut canadien de recherches avancées
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRICoR	Institut de recherche en immunologie et en cancérologie – Commercialisation de la recherche
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
IRSST	Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail
ISSPLI	Réseau pancanadien de la SRAP sur les innovations en soins de santé de première ligne et intégrés
IU	Instituts universitaires
LOJIQ	Les Offices Jeunesses Internationaux du Québec
MEDTEQ	Consortium industriel de recherche et d'innovation en technologies médicales du Québec
MEES	Ministère l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MESI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Mitacs	Mathematics of Information Technology and Complex Systems
MOST	Israeli Ministry of Science, Space and Technology
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NAPHRO	Alliance canadienne des organismes provinciaux de recherche en santé
NSFC	National Natural Science Foundation of China
OFFTA	Festival d'arts vivants en marge du Festival TransAmériques
RREGOP	Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
RQM	Réseau Québec maritime
SAGA	STEM and Gender Advancement
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SRAP	Stratégie de recherche axée sur le patient
SRC	Société de recherche sur le cancer
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAM	Université du Québec à Montréal

Réalisation

Coordination et rédaction : Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes du Fonds de recherche du Québec – Santé et des services partagés des Fonds de recherche du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF dans le site Web du FRQS :
www.frqs.gouv.qc.ca.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
ISBN 978-2-550-81838-0 (imprimé)
ISBN 978-2-550-81839-7 (PDF)